

Mise en œuvre des Plans nationaux d'Éducation pour Tous

Manuel pour une planification décentralisée de l'éducation



UNESCO Bangkok
Bureau Régional pour l'Éducation en Asie et dans le Pacifique

Mise en œuvre des Plans nationaux d'Éducation pour Tous

Manuel pour une planification décentralisée de l'éducation



UNESCO Bangkok
Bureau Régional pour
l'Éducation en Asie et
dans le Pacifique

UNESCO Bureau Régional pour l'Éducation en Asie et dans le Pacifique
Unité Politique et réforme de l'éducation (EPR)
Manuel pour une planification décentralisée de l'éducation: mise en œuvre des Plans nationaux
d'EPT
Bangkok: UNESCO Bureau Régional pour l'Éducation en Asie et dans le Pacifique, 2006.

126 pages + 1 CD-ROM

1. Planification de l'éducation
2. Décentralisation de l'éducation
3. Développement de l'éducation
4. Administration de l'éducation
5. Guides

ISBN 92-9223-094-8



© UNESCO 2006

Publié par
UNESCO Bureau Régional pour l'Éducation en Asie et dans le Pacifique
920 Sukumvit Rd., Prakanong
Bangkok 10110, Thaïlande
Tel: (66) 2-391-0577, 2-381-0703
Fax: (66) 2-391-0866

La version Anglaise a été publiée en 2005

Traduit de l'Anglais par Fadi Abillama, Klaus Bahr et Paule Bolo

Conception et production de la version Française: Keen Publishing
Imprimé en Thaïlande pour Clung Wicha Press

Les appellations utilisées dans cet ouvrage et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'UNESCO, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits contenus dans ce livre, ainsi que des opinions qui y sont exprimés et qui ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'UNESCO, ni engagent l'Organisation.

Sommaire

Acronymes et abréviations	v
Préface	vi
Remerciements	viii
Introduction	ix
1. Modernisation de la gestion du secteur de l'éducation	1
1.1 Nouvelles tendances dans la gestion du secteur public s'appliquant à l'éducation	1
1.2 Traits marquants de la planification moderne de l'éducation	6
2. Le concept de planification décentralisée de l'éducation	9
2.1 Cadre général	9
2.2 Plans nationaux d'EPT et planification décentralisée	10
2.3 Principales étapes de la planification décentralisée de l'éducation	11
2.4 Analyse de la situation (diagnostic)	13
2.5 Détermination des objectifs et cibles	13
2.6 Domaines opérationnels	14
2.7 Programmes d'action	15
2.8 Suivi	15
2.9 Le document plan provincial d'Education	16
3. Le Modèle d'Analyse et de Projection (Modèle ANPRO)	19
3.1 Caractéristiques générales	19
3.2 Les principales caractéristiques techniques du Modèle ANPRO	22
4. Comment se servir du Modèle ANPRO	29
4.1 Les variables du modèle	29
4.2 Comment créer des scénarios de projection	30
4.3 Comment construire des scénarios alternatifs	33

5. Notes techniques concernant certains aspects particuliers du Modèle ANPRO	35
Note technique 1: Projections de la population en âge de scolarisation	36
Note technique 2: Accès à la scolarisation	41
Note technique 3: Immigration de la population en âge de scolarisation	43
Note technique 4: Besoins en enseignants	44
Note technique 5: Enseignement de Base Universel	46
Note technique 6: Enseignement Non Formel: Candidats potentiels	47
Note technique 7: Niveaux Fondamentaux de Qualité et d'Équité (NFQE)	48
Note technique 8: Dépenses de fonctionnement et d'investissement	49
Note technique 9: Salaires des enseignants	51
Note technique 10: Dépenses pour activités de soutien et les dépenses de fonctionnement de l'administration scolaire des provinces	52
Note technique 11: Salles de classe à construire	53
Note technique 12: Interpolation linéaire pour déterminer les cibles annuelles	56
Note technique 13: Message ERREUR dans un tableau concernant les abandons scolaires	57
6. Outils d'analyse	59
6.1 Extraction de tableaux pour insertion dans un texte	59
6.2 Vérifier et analyser des tendances grâce à des graphiques	62
6.3 Suivi des données à l'aide de graphiques	63
7. Suivi de la mise en œuvre du plan d'éducation et mise à jour du plan	65
7.1 Le concept de suivi de la mise en œuvre du plan	65
7.2 Un outil pour le suivi de la mise en œuvre du plan	66
7.3 Comment mettre à jour le Modèle ANPRO	70
ANNEXES	
Annexe I:	71
Analyse de situation	
Annexe II:	77
EPT Programmes d'action pour le sous-secteur enseignement primaire	
Annexe III:	83
Le Modèle d'analyse et de projection (Modèle ANPRO)	
GLOSSAIRE	111
CD-ROM	
(1) le Manuel	
(2) le classeur Excel du Modèle ANPRO	
(3) les classeurs Excel des Outils analytiques (Population et Graphiques)	
(4) le classeur Excel pour le Suivi de la mise en œuvre du Plan	

Acronymes et abréviations

ADB	Banque Asiatique de Développement
AGS	Approche globale sectorielle
APP	Approche par programme
ASEAN	ANASE - Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
DSRP	Stratégies de réduction de la pauvreté
EBU	Enseignement de base universel
EMIS	SIGE - Système d'Information pour la gestion de l'éducation
EPPE	Education et protection de la petite enfance
EPT	Education pour Tous
EPU	Enseignement primaire universel
ESU	Enseignement secondaire universel
GIS	SIG - Système d'Information Géographique
ICT	TIC - Technologie de l'information et de la communication
ILO	OIT - Organisation Internationale du Travail
IMF	FMI - Fond Monétaire International
Modèle ANPRO	Modèle d'Analyse et Projection
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
SBC	Soutien budgétaire ciblé
SEAMEO	Organisation des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-est
WHO	OMS - Organisation Mondiale de la Santé

Préface

Les objectifs d'Education pour Tous (EPT) adoptés lors du Forum Mondial sur l'Education à Dakar au Sénégal en avril 2000 sont au cœur des activités de l'UNESCO en matière d'éducation. Les objectifs d'EPT inspirent les stratégies et les plans de réforme et de développement de l'éducation de nombreux pays. Ils constituent également des orientations majeures qui guident les bailleurs de fonds. Les efforts de toutes sortes menés pour atteindre les objectifs EPT prennent place au moment où un grand nombre de pays sont engagés dans un processus de modernisation de la gestion des secteurs publics. Et l'Education est le plus important des secteurs publics concernés. Ceci représente un défi de taille, à la fois pour les autorités nationales en matière d'éducation et pour leurs partenaires extérieurs, les bailleurs de fonds. Dans de nombreux pays, les rôles, les fonctions et les tâches des acteurs du secteur éducatif connaissent de profonds changements. La décentralisation, composante majeure de la modernisation de la gestion du secteur public, transforme la relation entre le niveau central, principalement les ministères de l'Education, et les niveaux locaux. Les autorités des niveaux décentralisés (provinciales) en matière d'éducation se voient notamment confier des responsabilités nouvelles quant à l'allocation des ressources et l'utilisation efficace des ressources humaines, matérielles et financières. Dans le même temps, on recourt de plus en plus à des approches programmatiques pour la planification et la réforme de l'éducation.

Le renforcement des compétences professionnelles et techniques de l'encadrement aux niveaux et central et provincial (décentralisé) est une condition essentielle au succès de la modernisation de la gestion du secteur éducatif. Il faut bâtir des compétences qui permettent aux gestionnaires de: a) contribuer à la définition des nouvelles fonctions, et b) assumer de nouvelles tâches de gestion dans les domaines de la planification, de la préparation des programmes et du suivi de leur mise en œuvre.

Au cours des dernières années, l'UNESCO a été dans de nombreux pays de la région Asie et Pacifique un partenaire pour la préparation des plans nationaux EPT. Plus récemment, l'UNESCO a soutenu les efforts de ces pays pour mettre en œuvre les plans EPT nationaux au moyen d'une planification décentralisée de l'éducation et a élaboré des approches de planification programmatique propres aux pays. En publiant ce manuel, l'UNESCO entend contribuer au développement des compétences nécessaires à une gestion moderne du secteur éducatif. Le Manuel propose une approche de bon sens, commode et efficace de la planification de l'éducation et des outils qui répondent aux besoins de planification tels que les pays eux-mêmes les perçoivent.

En partageant l'expérience acquise dans toute la région, l'UNESCO espère amener davantage de pays à adopter des approches communes de planification de l'éducation, des méthodes communes de suivi et des approches communes dans le domaine d'information pour la gestion de l'éducation. Cela renforcerait grandement et la coopération au sein de la région et les capacités nationales de gestion du secteur éducatif. Cela accroîtrait les chances de succès des approches actuellement adoptées, telles que la planification dans un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et la Planification Programmatique pour l'Ensemble du Secteur (PPES).

Le Manuel s'adresse d'abord au personnel des unités de planification des ministères de l'Éducation et aux autorités en matière d'éducation au niveau provincial, décentralisé. Il devrait également être utile aux agences internationales de financement de développement ainsi qu'aux experts internationaux recrutés par ces agences.



Sheldon Shaeffer
Directeur, UNESCO Bangkok
Bureau Régional pour l'Éducation en Asie et dans le Pacifique

Remerciements

L'UNESCO-Bangkok est reconnaissante à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce Manuel. Notre reconnaissance va d'abord aux nombreux collègues des Ministères de l'Education et des administrations provinciales de l'éducation des pays de la région dont l'UNESCO a soutenu les efforts dans bien des activités de planification de l'EPT. Leur coopération a été décisive dans l'acquisition de toute l'expérience de première main qui sous-tend ce Manuel.

L'UNESCO-Bangkok veut également remercier tous ceux et celles qui ont directement contribué à l'élaboration de ce Manuel. Le Dr Klaus Bahr qui a conçu ce manuel et en est également le principal auteur; Fadi Abillama et Nyan Myint qui, avec Klaus Bahr, ont conçu le Modèle Analyse et Projection (ANPRO); Ta Ngoc Chau qui a aidé à la création des outils d'analyse et Pernille Askerud qui a assuré un conseil critique et professionnel et l'édition des textes complexes présentés dans le Manuel.

L'UNESCO-Bangkok doit des remerciements tout particuliers à S.K.Chu, Chef du Bureau de l'UNESCO à Hanoi et à ses collaborateurs EPT, spécialement Le Thu Huong pour l'expérience du *Provincial Education Planning Pilot Project* conduite en 2004 par l'UNESCO et le Ministère de l'Education dans plusieurs provinces du Viet Nam.

Dominique Altner, chef de l'Unité Politique et Réforme de l'Education (EPR) du Bureau Régional pour l'Education en Asie et dans le Pacifique de l'UNESCO Bangkok a assuré la coordination professionnelle et technique de la préparation de ce Manuel.

Introduction

Modernisation de la gestion du secteur éducatif

De nombreux pays sont actuellement engagés dans un processus de modernisation de la gestion des secteurs publics. Le secteur éducatif est un des secteurs les plus importants en termes de dépenses de personnel et autres dépenses de fonctionnement et également en termes de dépenses en capital. Les stratégies et les activités visant la modernisation de la gestion du secteur public ont donc un impact significatif sur la gestion du secteur éducatif y compris aux niveaux décentralisés.

Trois caractéristiques fondamentales de la modernisation du secteur public s'appliquent directement à l'éducation: décentralisation, engagements internationaux et nouvelles formes d'allocation programmatique des ressources à l'éducation. Ces éléments dessinent la façon dont fonctionnera le secteur éducatif à l'avenir.

La décentralisation vise à l'accroissement des responsabilités pour une meilleure gestion des ressources et à une amélioration de la qualité de l'éducation aux niveaux inférieurs au niveau central. Mais la décentralisation impose également de plus grandes responsabilités quant à l'élaboration de la politique éducative et du suivi de sa mise en œuvre au niveau central, en particulier à celui du Ministère de l'Éducation.

Les engagements internationaux tels qu'Éducation pour tous, Stratégies de Réduction de la Pauvreté et Objectifs de Développement du Millénaire conduisent à de nouvelles formes de partenariat entre les gouvernements et la communauté internationale. Les autorités nationales, aux niveaux central et décentralisé, assument des responsabilités accrues dans la conception et la mise en œuvre de la réforme du secteur éducatif et des programmes de développement du secteur.

De nouvelles approches programmatiques d'allocation des ressources pour l'éducation (AP) sont conçues, testées et appliquées. Celles-ci incluent, entre autres, l'introduction d'un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT), un Soutien Budgétaire Ciblé (SBC) et une Approche Sectorielle Globale (ASG) [en anglais: Sector Wide Approach, SWAP]. A l'avenir, le Plan de l'Éducation guidera et orientera le CBMT qui à son tour guidera et orientera le budget annuel. Les autorités au niveau central et les autorités en matière d'éducation au niveau provincial¹ géreront ensemble le processus de planification et d'allocation des ressources.

La modernisation de la gestion du secteur éducatif représente un défi à la fois pour le Ministère de l'Éducation et pour les autorités en matière d'éducation au niveau provincial, au niveau décentralisé.

Le renforcement des compétences professionnelles et techniques de l'encadrement aux niveaux et central et provincial est une condition essentielle au succès de la modernisation de la gestion du secteur éducatif. Les gestionnaires doivent être en mesure: a) de contribuer à la définition des nouvelles fonctions, et b) d'assumer de nouvelles tâches de gestion dans les domaines de la planification, de la préparation des programmes et du suivi de leur mise en œuvre.

¹ Dans ce Manuel « niveau provincial » signifie niveau immédiatement inférieur au niveau central. Le terme est utilisé comme synonyme du terme « décentralisé ».

Propos de ce Manuel

Le propos de ce Manuel est de contribuer à offrir toutes possibilités aux responsables et décideurs des Ministères de l'Éducation et aux administrateurs provinciaux d'acquérir les compétences nécessaires à l'élaboration et à la mise en application d'une planification et d'un suivi constant et durable de l'éducation et cela aussi bien au niveau central qu'au niveau provincial. Le Manuel, pour ce faire, partage l'expérience acquise par l'UNESCO en oeuvrant avec les pays à la préparation des plans EPT nationaux et en particulier, au développement des compétences de planification décentralisée que nécessite la mise en œuvre effective des plans EPT nationaux.

L'approche de planification de l'éducation et ses outils (Modèle d'ANalyse et de PROjection – modèle ANPRO) présentés dans ce Manuel se fondent sur un concept de planification et un outil de planification qui ont été conçus, testés et appliqués conjointement par le Ministère de l'Éducation et les bureaux provinciaux de l'éducation du Viet Nam avec le soutien professionnel et technique de l'UNESCO en 2003-2004. Le Manuel reflète les besoins de planification de l'éducation tels que les perçoivent les autorités nationales tant au niveau central qu'aux niveaux provinciaux.

Le Manuel fournit une information technique relevant des concepts modernes de planification et de l'emploi d'outils modernes (en particulier le modèle ANPRO). Il est destiné à des personnes ayant une bonne connaissance et une expérience certaine des statistiques de l'éducation, de l'analyse sectorielle et de la planification de l'éducation et qui maîtrisent le logiciel Excel de Microsoft. Ce manuel ne peut être un outil de formation ni d'autoformation pour des débutants.

Le Manuel s'adresse d'abord au personnel des unités de planification des Ministères de l'Éducation et aux autorités en matière d'éducation aux niveaux décentralisés ainsi qu'aux unités impliquées dans le processus de planification (unités de statistiques, gestion, budget et finances, contrôle de qualité et politique éducative). Il vise également les responsables d'autres Ministères intervenant directement dans le secteur éducatif (Ministère des Finances, Ministère de la Planification). Enfin il devrait également être utile au personnel ainsi qu'aux experts recrutés par les agences internationales de financement.

Appui de l'UNESCO à la modernisation de la planification de l'éducation nationale

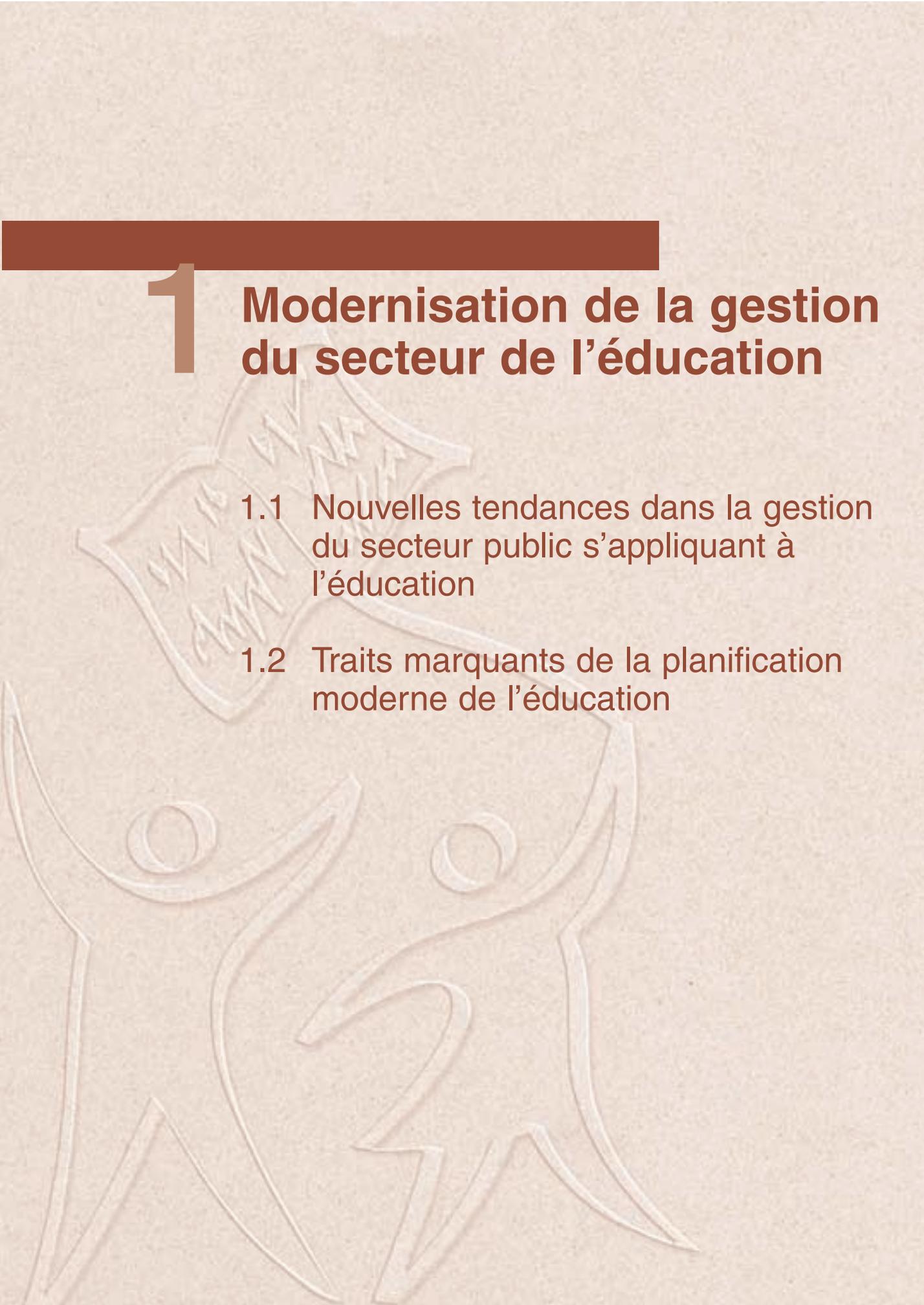
Ce Manuel fait partie d'un ensemble d'activités que l'UNESCO a entreprises pour soutenir les efforts des pays de la Région Asie de l'Est et Pacifique pour atteindre de façon efficace les objectifs EPT de Dakar. Citons entre autres activités:

- Le développement d'un Guide de Planification en 2001 (en anglais, et traduit en langues arabe, farsi, française, indonésienne, khmère, laotienne, vietnamienne et résumé en chinois);
- L'échange d'information et d'expérience en matière de planification d'EPT dans différents pays grâce à de fréquentes rencontres avec les coordonnateurs EPT nationaux;
- Un travail normatif portant sur les statistiques de l'éducation en vue de la planification de l'éducation et le suivi de sa mise en œuvre;
- Une assistance technique aux Ministères de l'Éducation dans divers pays d'Asie pour la préparation de leurs plans nationaux EPT;

- Une assistance technique de grande ampleur aux ministères de l'Education du Viet Nam et du Laos pour la mise en œuvre de leurs plans nationaux EPT; en particulier pour la conception, le test et une application pilote d'une approche moderne de planification décentralisée de l'éducation.

Le Bureau pour l'Education de l'UNESCO Région Asie et Pacifique continuera à apporter son appui aux efforts des pays qui mettent en œuvre leur plan EPT grâce à l'échange d'expériences et à son assistance technique. Plusieurs publications techniques relatant l'expérience propre à un pays sont prévues.

Un aspect important des activités de l'UNESCO dans ce domaine est l'effort poursuivi pour donner aux responsables nationaux de l'éducation les compétences nécessaires à l'élaboration et l'application d'approches qui ne soient pas simplement adoptées et « importées de l'extérieur ». L'UNESCO s'est fait une obligation de promouvoir une large compréhension et coopération parmi les responsables nationaux de la planification de l'éducation et de faire en sorte qu'approches et outils soient conçus de façon à correspondre à la diversité des situations et des capacités nationales. Ce type de coopération demande des efforts considérables en matière de gestion du temps, et des ressources tant humaines que financières. Il n'y a pas de voie courte et rapide quant il s'agit de développer la capacité moderne de planifier l'éducation d'une façon durable.



1 Modernisation de la gestion du secteur de l'éducation

- 1.1 Nouvelles tendances dans la gestion du secteur public s'appliquant à l'éducation
- 1.2 Traits marquants de la planification moderne de l'éducation

1

MODERNISATION DE LA GESTION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

1.1 Nouvelles tendances dans la gestion du secteur public s'appliquant à l'éducation

De nombreux pays sont actuellement engagés dans un processus de modernisation de la gestion des secteurs publics. Le secteur de l'éducation est le plus important (immédiatement après le secteur de la défense) en termes de personnel et par conséquent en termes aussi de dépenses de fonctionnement. L'éducation compte également parmi les secteurs les plus importants en termes de dépenses d'équipement. C'est pourquoi les politiques gouvernementales, les stratégies et les actions visant la modernisation de la gestion du secteur public ont un impact considérable sur la gestion du secteur éducatif.

Parmi les principaux domaines de la modernisation du secteur public, trois concernent directement l'éducation. Elles marqueront à l'avenir le fonctionnement du secteur éducatif:

1 ^{er} domaine:	la décentralisation
2 ^{ème} domaine:	les engagements internationaux
3 ^{ème} domaine:	les nouvelles approches d'allocation des ressources à l'éducation basées sur des programmes

Les mesures déjà prises dans ces domaines, et celles qui le seront dans les années qui viennent, ont des implications directes sur la gestion du secteur éducatif à tous les niveaux: central, provincial, au niveau du district ou de la commune.

1^{er} domaine: la décentralisation

Les fonctions et les tâches de gestion se déplacent de plus en plus du niveau central vers les autres niveaux administratifs: la province, le district ou la commune. En matière d'éducation, le niveau immédiatement inférieur au Ministère de l'Éducation Nationale est généralement le niveau qui assure le fonctionnement de la gestion décentralisée de toutes les activités d'éducation (excepté l'enseignement supérieur). On désignera ce niveau tout au long de ce manuel par l'expression **NIVEAU PROVINCIAL**.

Les fonctions et les tâches de gestion du secteur de l'éducation se déplacent vers des niveaux décentralisés

Les engagements internationaux des gouvernements exercent une influence de plus en plus grande sur les décisions stratégiques et la planification du secteur de l'éducation.

Le niveau provincial a également la responsabilité importante de la dispense (de la fourniture) des services éducatifs et de la gestion des institutions éducatives. Les objectifs et les cibles fixés par le plan national d'éducation ne peuvent être atteints que par l'action des niveaux provinciaux. Cela signifie que, pour que le plan d'éducation national (le plan national EPT, par exemple) soit mené à bien, il doit être traduit dans des plans provinciaux d'éducation et sa mise en œuvre doit être décentralisée. Les activités d'enseignement et d'apprentissage se conduisent au niveau provincial. C'est aux autorités éducatives provinciales qu'il incombe d'assurer la gestion des institutions scolaires. La mise en œuvre du plan national (Plan EPT par exemple) doit être entreprise en transposant le plan national dans le contexte provincial. Et pour cela, les provinces doivent préparer leurs propres plans d'éducation provinciaux. Les objectifs et les cibles fixés dans le plan national doivent être ventilés et adaptés à la situation et aux besoins spécifiques de chaque province selon un processus de planification décentralisée.

2^{ème} domaine: les engagements internationaux

Les engagements internationaux des gouvernements exercent une influence de plus en plus grande sur les décisions stratégiques et la planification touchant le secteur de l'éducation. Ils sont de la plus haute importance dans la coopération avec les bailleurs de fonds internationaux.

Tous les pays font partie de la communauté internationale. Ils sont membres d'organisations régionales de coopération telles que ASEAN, APEC et SEAMEO. Ils sont membres d'organisations internationales globales telles que les Nations Unies, l'Organisation Internationale du Travail, l'Organisation Mondiale de la Santé, le FMI, la Banque Mondiale, les Banques Régionales de Développement (telles que la Banque Africaine de Développement, la Banque Asiatique de Développement, etc.). En tant que membres de ces organisations, les gouvernements se sont engagés à poursuivre des objectifs et des cibles qui ont fait l'objet d'un consensus international. De tels consensus ont été atteints en différents domaines, comme l'environnement (le Protocole de Kyoto), le développement social et économique (Objectifs de Développement du Millénaire [ODM] et Stratégiques de Réduction de la Pauvreté [SRP]), l'éducation (Education Pour Tous [EPT]), l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles [UNGEI], ou encore la Convention Internationale des Droits de l'Enfant [CIDE]. Les objectifs et les cibles relatifs à l'éducation sont non seulement intégrés dans les stratégies EPT (telles qu'elles sont formulées dans le Cadre d'action de Dakar 2000¹) mais également dans les autres stratégies adoptées au niveau international, bien que l'accent mis sur l'éducation ne soit pas toujours le même et que les objectifs et les cibles ne soient pas nécessairement identiques ni cohérents d'une stratégie à l'autre.

¹ Le forum mondial sur l'Education réuni à Dakar en avril 2000 a adopté le « Cadre d'action de Dakar pour l' Education pour tous: tenir nos engagements collectifs » qui contient les six objectifs EPT de DAKAR que tous les pays se sont fixés pour 2015.

A travers le Cadre d'action de Dakar, l'Education pour tous [RPT] imprègne stratégies et plans nationaux. L'Education Pour Tous couvre quatre sous-secteurs: la Protection et l'Education de la Petite Enfance [PEPE]², l'Enseignement Primaire [EP], l'Enseignement Secondaire premier cycle, et l'Enseignement Non Formel³[ENF]. Enseignements Primaire et Secondaire premier niveau constituent ensemble un cycle de 9 années d'éducation de base.

En adoptant le Cadre EPT de Dakar, la communauté internationale (tous les gouvernements et tous les bailleurs de fonds pour l'éducation) ont fixé les objectifs suivants, que chaque pays doit atteindre d'ici 2015: développer et améliorer l'éducation préscolaire; dispenser un enseignement primaire universel de qualité; assurer à chaque individu l'accès à un enseignement secondaire de qualité (le premier cycle); assurer l'égalité des sexes; dispenser une éducation et une formation aux jeunes non scolarisés et aux adultes illettrés; et atteindre des résultats reconnus et quantifiables à tous les niveaux et pour toutes les activités éducatives.⁴

Pour que les objectifs d'EPT fixés au niveau international soient atteints par chaque pays, ils doivent s'inscrire dans des plans EPT nationaux. Le cadre de Dakar détermine les principes qui doivent régir la préparation des plans nationaux EPT.⁵

- situer EPT dans un cadre durable et intégré du développement du secteur éducatif;
- préparer un plan national pour l'éducation qui:
 - définisse les grandes lignes des réformes concernant les six objectifs d'EPT;
 - fixe un cadre financier viable;
 - s'inscrive dans le temps et soit orienté vers l'action;
 - comporte des indicateurs de performance à moyen terme;
 - s'inscrive dans le cadre et le processus de planification nationale du développement;
 - soit de nature à attirer un soutien coordonné de tous les partenaires du développement.

L'application de ces principes au processus de planification signifie que le futur développement des sous-secteurs EPT doit se situer dans le contexte d'ensemble du secteur éducatif. Il s'ensuit que le plan pour les sous-secteurs EPT doit être perçu comme partie intégrante de la stratégie et du budget du secteur éducatif. La mise en œuvre des plans nationaux EPT doit être une composante des stratégies et des plans d'ensemble de développement de l'éducation. En plus des quatre sous-secteurs EPT, le secteur éducatif comprend d'autres sous-secteurs: l'enseignement secondaire second cycle, le secondaire professionnel, la formation initiale et continue des enseignants, etc.

² L'abréviation du terme anglais « Early Childhood Care and Education ». Dans le contexte de ce Manuel, le sous-secteur ECCE est également appelé sous secteur préscolaire.

³ Dans le contexte EPT, l'éducation non formelle comprend l'éducation des jeunes non scolarisés et des jeunes adultes illettrés.

⁴ Voir le détail des objectifs de Dakar dans "Cadre d'action de Dakar, L'Education pour tous : tenir nos engagements collectifs", p. 8 §7.

⁵ Cadre d'action de Dakar , §8, 16 et 17.

Les plans décentralisés d'éducation, à savoir les plans provinciaux, doivent englober tous les sous-secteurs et les intégrer dans un cadre sectoriel cohérent⁶. Les décisions quant aux priorités et à l'allocation des ressources doivent être prises dans ce cadre sectoriel. Des plans séparés par sous-secteur, élaborés sans lien avec ce cadre d'ensemble ni en dehors de celui-ci, une fois adoptés et mis en œuvre, nuiraient à la cohérence du développement global du secteur.

3^{ème} domaine: Nouveaux modes d'allocations programmatiques des ressources à l'Éducation

Dans un certain nombre de pays, la modernisation de la gestion du secteur public inclut la conception et le pilotage de nouvelles approches en vue du développement et de la planification du secteur de l'éducation, comme par exemple le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT), le Soutien Budgétaire Ciblé (SBC) et l'Approche Sectorielle Globale (ASG).

La modernisation de la gestion du secteur public inclut la conception, l'application et le pilotage de nouvelles approches de planification basées sur des programmes

Le CBMT, le CADRE BUDGETAIRE A MOYEN TERME, désigne un programme et des budgets qui – contrairement à la pratique traditionnelle des budgets annuels - couvre une période de plusieurs années (généralement trois). Le CBMT présente les caractéristiques suivantes:

- un programme de développement sectoriel détaillé qui identifie les priorités et fixe les objectifs à atteindre d'ici la fin du moyen terme;
- une estimation détaillée des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour conduire les activités du programme;
- les allocations budgétaires annuelles dépendent de l'atteinte des cibles;
- une évaluation à la fin de chaque année des progrès de la mise en œuvre et l'extension du CBMT à une année supplémentaire pour qu'il couvre à tout moment la période retenue comme moyen terme (par exemple, une période de trois années).

L'approche CBMT garantit à la province un budget prévisionnel et une certaine souplesse dans la succession des activités éducatives et dans l'emploi des ressources. Le CBMT permet aux autorités provinciales de décider d'allocations prioritaires (par exemple, attribuer des ressources additionnelles soit à PEPE soit à l'enseignement primaire) et décider de l'ordre des séquences des activités éducatives (ce qui se fera en première année, en deuxième, etc.) Les crédits budgétaires annuels et les sorties de fonds annuelles dépendent du progrès de l'ensemble de la mise en œuvre du programme année par année. La cohérence du programme est essentielle à l'efficacité du CBMT.

A l'avenir, le niveau central et les autorités provinciales géreront ensemble le processus de planification et l'allocation des ressources. Le plan de l'éducation (plan à long terme) guidera et orientera le plan des dépenses à moyen terme (CBMT), qui à son tour guidera et orientera le

⁶ Noter qu'en règle générale les plans provinciaux d'éducation n'incluent pas les institutions de niveau universitaire car celles-ci sont habituellement sous la responsabilité directe des autorités éducatives centrales, par exemple le Ministère de l'Enseignement supérieur.

budget annuel. Ce dernier ne sera plus l'instrument principal d'allocation des ressources. Graduellement, le plan de dépenses à moyen terme (CBMT) sera amené à jouer un rôle important dans le processus d'allocation des ressources. Le plan à moyen terme, à son tour, s'inscrira dans le cadre du plan d'éducation provincial. Le CBMT est le lien entre le plan d'éducation à long terme et sa mise en œuvre au moyen de budgets annuels.

Le **SBC, SOUTIEN BUDGETAIRE CIBLE**, est un moyen de focaliser l'emploi des ressources sur l'atteinte des objectifs prioritaires du plan de l'éducation. Par exemple, des améliorations de l'accès à l'enseignement primaire et de sa qualité peuvent faire l'objet d'un programme et d'un budget spéciaux. Un tel programme précise toutes les activités et les dépenses, y compris la formation des enseignants, leur affectation, la construction et l'équipement d'écoles, la fourniture de matériel didactique aux maîtres et aux élèves, ainsi que d'autres postes. L'allocation budgétaire est faite sur la totalité du programme, sur une ligne distincte du budget du secteur de l'éducation réservée à ce programme.

Comme le CBMT, le SBC doit être pluriannuel pour être efficace.

L'**ASG, l'APPROCHE SECTORIELLE GLOBALE**, est une autre des approches développées et pilotées pour moderniser la gestion du secteur public, en particulier dans le contexte des actions conjointes gouvernement/bailleurs de fonds. L'ASG fixe un cadre à la coopération entre gouvernement et bailleurs de fonds de façon à accroître l'efficacité de l'emploi des ressources financières du gouvernement et des bailleurs de fonds et à renforcer les résultats et l'impact des programmes réalisés grâce à ce financement conjoint.

Les caractéristiques principales de l'Approche Sectorielle Globale sont les suivantes:

- o Gouvernement et bailleurs de fonds préparent et adoptent ensemble le programme de développement d'un secteur (ou d'un sous-secteur);
- o Gouvernement et bailleurs de fonds mettent dans un "pot commun" les ressources financières nécessaires à la réalisation du programme;
- o La mise en oeuvre du programme est désormais la responsabilité du gouvernement et non plus celle des bailleurs de fonds.

Les programmes CBMT et BSC sont des étapes en vue d'une approche sectorielle globale. Comme en ce qui concerne le CBMT, la préparation d'un programme pluriannuel est décisive pour l'efficacité d'un processus d'ASG.

Les nouveaux modes de planification décrits dans cette section sont généralement désignés par l'expression **APPROCHE PROGRAMMATIQUE de PLANIFICATION (APP)**.

1.2 Traits marquants de la planification moderne de l'éducation

Les caractéristiques les plus importantes de la planification moderne de l'éducation sont liées à la décentralisation et aux approches programmatiques.

La décentralisation implique des changements importants des fonctions et tâches du Ministère d'éducation et des niveaux décentralisés

Du fait du processus de décentralisation, **les fonctions et les tâches du niveau central**, en particulier celles du Ministère de l'Éducation, se centrent de plus en plus sur l'élaboration de la politique à l'échelle du secteur et au suivi de sa mise en œuvre. Le niveau central est dans le même temps libéré des tâches liées au fonctionnement quotidien des institutions éducatives. Les responsabilités de gestion du secteur au niveau central seront de plus en plus orientées vers des fonctions et des tâches telles que:

- la formulation des stratégies de développement et de réforme de l'éducation et des plans nationaux d'éducation;
- le suivi de la mise en oeuvre des politiques, des plans et des objectifs nationaux;
- le contrôle de la qualité de l'éducation (y compris les contenus des programmes scolaires, les approches didactiques, la formation des enseignants, le contrôle des performances des enseignants et des élèves);
- le conseil et le soutien professionnels aux provinces pour une gestion du secteur qui privilège les résultats obtenus et pour l'utilisation efficace des ressources.

Les fonctions et les tâches des autorités provinciales de l'éducation sont elles aussi en train de changer profondément. Les autorités provinciales de l'éducation doivent assumer des responsabilités accrues dans des domaines tels que:

- l'allocation des ressources à l'intérieur de la province, c'est-à-dire la répartition entre les différents secteurs (santé, transport, éducation, etc.) et, au sein du secteur éducatif, entre les différents sous-secteurs (préscolaire, enseignement primaire, enseignement secondaire, etc.);
- la négociation des budgets provinciaux proposés pour l'éducation avec les sources du financement public au niveau central (Ministère des finances, Ministère du plan et autres ministères) et au niveau provincial (gouvernement provincial);
- la rédaction des plans provinciaux d'éducation à moyen terme;
- la détermination des priorités du secteur éducatif provincial;
- le suivi de la mise en œuvre du plan provincial d'éducation;
- la préparation des programmes de dépenses à moyen terme;
- la préparation et la mise en oeuvre des programmes de soutien budgétaire ciblé;
- la réalisation des programmes à grande échelle que le gouvernement entreprend en coopération avec des partenaires extérieurs (comme les programmes des *Stratégies de Réduction de la Pauvreté* ou les actions liées aux *Objectifs de Développement du Millénum*).

La décentralisation de la gestion du secteur éducatif exige que les autorités centrales (Ministère de l'Éducation, etc.) et les autorités provinciales de l'éducation adoptent des approches communes de planification de l'éducation et du suivi de sa mise en œuvre. Les approches communes doivent porter sur le concept de planification, la méthodologie et les outils de la planification, la terminologie, les critères pour l'allocation des ressources et les dispositifs de respect des critères, ainsi que les dispositifs de suivi.

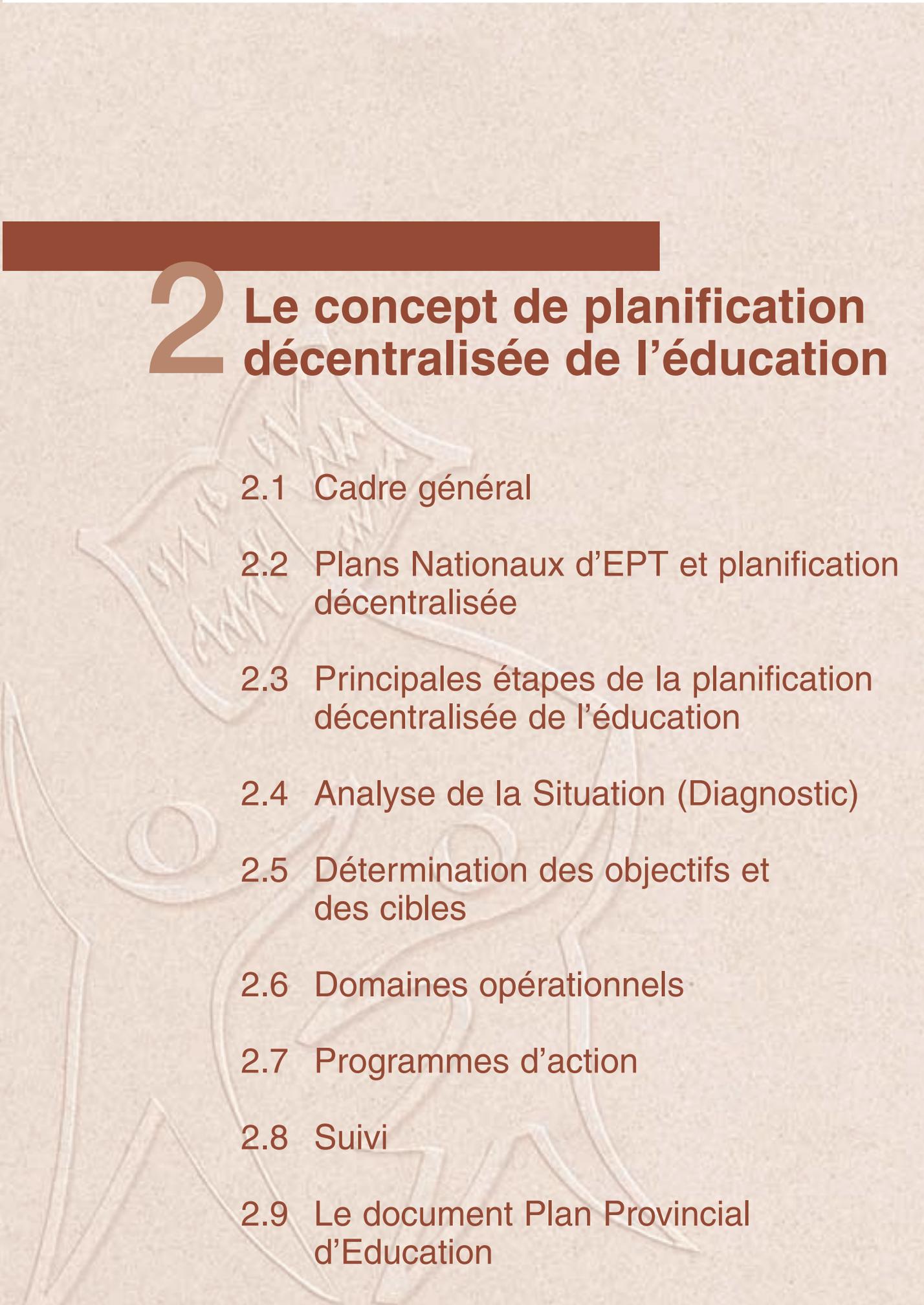
Une seconde caractéristique importante de la modernisation de la gestion du secteur public en matière d'éducation est le recours pour la planification de l'éducation à des approches basées sur des programmes. Un programme doit, en règle générale, comporter dans un ensemble cohérent les éléments suivants:

- une analyse du fonctionnement actuel du secteur (analyse de la situation, analyse sectorielle, diagnostique);
- les objectifs et les cibles à atteindre dans l'avenir;
- l'évaluation des ressources humaines, matérielles et financières qu'exige l'atteinte des objectifs et des cibles;
- l'indication des priorités;
- les dispositifs de gestion de la mise en œuvre;
- les dispositifs de suivi de la mise en œuvre.

Un programme peut couvrir la totalité du secteur ou plus spécifiquement un sous-secteur ou encore un aspect particulier du développement du secteur (par exemple la formation des enseignants, la réforme des contenus des programmes scolaires ou l'amélioration de la qualité).

Afin que le processus de modernisation se réalise et soit viable, deux conditions doivent être réunies: a) les partenaires extérieurs doivent inscrire leurs activités dans le cadre défini par l'approche de la planification de l'éducation retenue par les autorités nationales du niveau central et les autorités éducatives provinciales; b) les connaissances professionnelles et techniques et le savoir-faire des responsables au niveau central et au niveau provincial doivent être renforcés pour leur permettre d'assumer leurs nouvelles fonctions et de mener à bien leurs nouvelles tâches. Le processus de modernisation leur impose de contribuer activement à la définition de ces nouvelles fonctions (définir les règles et les orientations) et d'assumer de nouvelles tâches de gestion dans les domaines de la planification, de la préparation des programmes et de leur mise en œuvre.

La planification basée sur des programmes impose aux partenaires extérieurs l'obligation d'inscrire leurs activités dans le cadre programmatique national défini par le gouvernement



2 Le concept de planification décentralisée de l'éducation

- 2.1 Cadre général
- 2.2 Plans Nationaux d'EPT et planification décentralisée
- 2.3 Principales étapes de la planification décentralisée de l'éducation
- 2.4 Analyse de la Situation (Diagnostic)
- 2.5 Détermination des objectifs et des cibles
- 2.6 Domaines opérationnels
- 2.7 Programmes d'action
- 2.8 Suivi
- 2.9 Le document Plan Provincial d'Education

2 LE CONCEPT DE PLANIFICATION DECENTRALISEE DE L'EDUCATION

2.1 Cadre général

L'évolution et le développement des fonctions du Ministère de l'Education et des autorités décentralisées, provinciales, de l'éducation *requièrent* les capacités d'une gestion moderne aux deux niveaux.

Au niveau central, les capacités suivantes doivent être acquises:

- aider, conseiller et soutenir les provinces en matière de planification de l'éducation;
- assurer la cohérence au niveau national et la comparabilité de la planification de l'éducation et du suivi de sa mise en œuvre en veillant à ce que toutes les provinces adoptent la même approche, les mêmes techniques et les mêmes outils de planification, qu'elles utilisent le même type de données, emploient la même terminologie et appliquent les mêmes critères pour la détermination des priorités et l'allocation des ressources;
- veiller à ce que les plans provinciaux d'éducation permettent effectivement d'atteindre les cibles et les objectifs nationaux;
- conseiller le Ministère des Finances, le Ministère du Plan et d'autres instances centrales concernées par l'allocation de ressources aux provinces, pour la mise en œuvre des plans provinciaux d'éducation;
- conseiller les autorités provinciales en charge du budget provincial quant à l'allocation des ressources financières en faveur de l'éducation.

Une gestion moderne au niveau central doit renforcer la capacité du Ministère d'éducation (i) d'aider les autorités locales dans leurs efforts de planification, et (ii) d'assurer la cohérence et la comparabilité de la planification et du suivi de sa mise en œuvre

Au niveau provincial, les autorités d'éducation doivent élaborer et appliquer une planification moderne et assurer une mise en œuvre moderne du plan. Les responsables doivent acquérir les compétences nécessaires pour maîtriser toutes les étapes du processus, à savoir:

- la préparation de plans d'éducation provinciaux modernes;
- le suivi de la mise en œuvre des plans;
- la mise à jour des plans à la lumière des résultats que fournit le dispositif de suivi;

- la transposition des plans en un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT); et
- la mise en œuvre du cadre de dépenses à moyen terme au travers de budgets annuels.

Niveau central et niveaux provinciaux d'éducation géreront ensemble le processus de planification et d'allocation des ressources.

2.2 Plans Nationaux d'EPT et planification décentralisée

Le plan d'éducation national contient tous les objectifs et les cibles qui concernent le pays dans son ensemble et tous les sous-secteurs de l'éducation. Les objectifs et cibles nationaux sont des moyennes nationales qui résument la diversité des situations provinciales. Or, la situation de l'éducation et son développement probable à l'avenir ne sont pas identiques dans toutes les provinces. Ainsi, certaines provinces peuvent être proches de l'atteinte des cibles nationales tandis que d'autres ont encore pour cela un long chemin à faire. Cela signifie que lorsque les autorités provinciales préparent leur plan d'éducation, elles doivent adapter les cibles nationales à la situation spécifique de leur province. Dans la plupart des pays, le plan national d'éducation n'est pas la somme totale des plans provinciaux. Le plan national d'éducation est préparé le premier, et après seulement se préparent les plans provinciaux.

Le plan national guide et oriente les plans des autorités au niveau décentralisé. Il fournit le cadre de référence pour les plans locaux

Le plan national d'éducation guide et oriente les plans provinciaux. Le plan national EPT fournit le cadre et sert de référence aux plans provinciaux. Le plan d'éducation provincial:

- adapte les cibles nationales au contexte particulier de la province;
- détermine les priorités en matière de cibles et de programmes d'action;
- oriente cibles et priorités provinciales vers l'atteinte des cibles nationales.

Les autorités d'éducation dresseront une liste complète et cohérente de tous les objectifs et cibles retenus par le gouvernement quant au développement du secteur éducatif. Le plus souvent, la majorité de ces objectifs et cibles est déjà incluse dans le Plan National du Secteur de l'Education ou le Plan EPT, mais certains pays n'ont pas de tels plans. Lorsque c'est le cas, d'autres documents officiels indiquent les objectifs et les cibles en matière d'éducation. Ce peut être la Loi d'orientation sur l'Education, le chapitre «éducation» du Plan National de Développement, un Plan National de Réduction de la Pauvreté, un programme spécifique pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans tous les sous-secteurs ou encore des décrets gouvernementaux sur les normes et standards en matière d'éducation, etc.

Même dans les pays où existe déjà un plan pour le secteur de l'éducation ou un plan EPT, le gouvernement devra, au cours de la mise en œuvre du plan, prendre des décisions qui contiennent de nouveaux objectifs et de nouvelles cibles. Le planificateur de l'éducation devra analyser les documents officiels du gouvernement pour identifier ces nouveaux objectifs et ces nouvelles cibles et en tenir compte dans une mise à jour du plan.

2.3 Principales étapes de la planification décentralisée de l'éducation

Le processus de préparation du plan provincial d'éducation répond à plusieurs nécessités et comporte un certain nombre d'étapes spécifiques.

La planification provinciale répond à plusieurs nécessités dont les principales sont les suivantes:

- garantir qu'à terme les politiques nationales d'éducation soient effectivement mises en œuvre et les objectifs et cibles nationaux atteints;
- garantir que des cibles qui correspondent aux besoins spécifiques de la province soient décidées et atteintes;
- convaincre les Ministères, les autorités provinciales de l'éducation, les enseignants et les parents d'élèves de mettre en œuvre les réformes éducatives;
- convaincre le Ministère des Finances (et les autres sources de financement public) d'octroyer les crédits budgétaires nécessaires;
- mobiliser la contribution du secteur privé et communautaire, en particulier pour les sous-secteurs qui ne sont ni obligatoires ni gratuits (enseignement secondaire et éducation préscolaire).

La méthodologie de la planification, les étapes et les outils, tout comme la forme et la présentation du plan sont fonction de ces nécessités et doivent y répondre.

Les principales étapes de la planification provinciale de l'éducation sont les suivantes:

ETAPE 1: Analyse de la situation

un diagnostic sous forme de vue d'ensemble complète, factuelle et analytique de la situation actuelle de chaque sous-secteur, des points forts et des points faibles et de leurs causes.

ETAPE 2: Détermination des cibles

déterminer les cibles à atteindre au cours de la période du plan en ce qui concerne:

- l'accès à l'éducation (la scolarisation);
- la qualité de l'éducation (*efficacité interne, succès aux examens, ratio enseignant/élèves, matériel didactique pour enseignants et élèves, standards fondamentaux de la qualité de l'école, etc.*);
- la gestion (*décentralisation, carrière des enseignants, utilisation efficace des ressources, etc.*).

Evaluer les ressources nécessaires pour atteindre les cibles envisagées (le nombre d'enseignants, de salles de classes, de locaux divers, le matériel didactique, la formation continue des enseignants, etc. et les ressources financières).

Evaluer le manque éventuel de ressources, l'écart de ressources (c'est-à-dire la différence entre les ressources nécessaires et les ressources vraisemblablement disponibles).

ETAPE 3: Examen de la faisabilité des cibles proposées

Evaluer la faisabilité des cibles proposées en terme de:

- ressources nécessaires et ressources vraisemblablement disponibles;
- capacité de gestion nécessaire et capacité disponible;
- acceptation par les principales parties prenantes.

Lorsque la faisabilité des cibles proposées apparaît insuffisante, des mesures doivent être envisagées de nature à la rendre plus probable. Il peut s'agir alors de:

- modifier les priorités;
- changer les cibles;
- réduire les coûts; et/ou
- mobiliser des ressources complémentaires.

ETAPE 4: Identification de programmes d'action

Mise en place du plan d'action.

ETAPE 5: Etablissement du plan de financement

préparer le plan de financement, c'est-à-dire identifier les sources de financement pour la mise en oeuvre du plan.

ETAPE 6: Identification des indicateurs de suivi de la mise en œuvre

Identifier des indicateurs pour évaluer les progrès réalisés au cours de la mise en oeuvre du plan et fournir les informations nécessaires à la révision des objectifs et des cibles en vue de la mise à jour du plan.

ETAPE 7: Formulation du plan

Écrire le document "Plan" et en assurer la meilleure présentation.

2.4 Analyse de la Situation (diagnostic)

La préparation d'une vue d'ensemble de la situation actuelle du secteur éducatif est la première étape du processus de planification. Une analyse de la situation en révèle les points forts et les points faibles, aide à en repérer les causes, faisant ainsi apparaître des solutions possibles pour lesquelles cibles et programmes d'action doivent être inscrits dans le plan.

Pour préparer le diagnostic (l'analyse de la situation), il faut avoir des données fiables et des outils d'analyse appropriés. Le modèle d'analyse et de projection présenté dans ce Manuel (ANPRO-Model) est un exemple d'un outil moderne (Voir en Annexe 1 un exemple d'analyse de la situation du sous-secteur enseignement primaire).

2.5 Détermination des objectifs et des cibles

La détermination des cibles est l'étape la plus décisive, la plus critique du processus de planification. Elle prend la forme d'un DIALOGUE entre toutes les parties prenantes Parmi celles-ci, le Bureau du Premier Ministre, la Commission d'Education du Parlement, le Ministère de l'Education, le Ministère des Finances, le Ministère du Plan, les autorités éducatives provinciales et les représentants des enseignants et des parents d'élèves.

Les cibles indiquent en termes opérationnels ce qui devra être atteint et à quelle échéance pour que les objectifs politiques soient atteints. Si, par exemple, l'objectif politique est d'avoir atteint en 2014 une scolarisation de base universelle, les cibles seront: a) qu'à partir de 2010, tous les enfants de 6 ans entrent en Première année, et b) qu'en 2014, tous les élèves entrant en Première année aient la possibilité d'achever le premier cycle.

Déterminer des cibles et des priorités réalistes exige une parfaite connaissance de la façon dont les sous-secteurs fonctionnent et, en particulier, de l'utilisation faite des ressources disponibles. Cela exige également une bonne appréciation de la disponibilité probable des ressources au cours de la période du plan et des mesures qui permettront d'améliorer le rapport coût/efficacité des ressources utilisées.

Les cibles doivent satisfaire à deux conditions:

- les cibles doivent correspondre aux objectifs politiques fixés par le gouvernement, et
- les cibles doivent être réalistes en ce qui concerne les ressources humaines, matérielles et financières et quant à la capacité de gestion de la mise en oeuvre.

Une cible qui ne correspond pas à la volonté des décideurs et des autres principales parties prenantes a peu de chance d'être atteinte. Il en va de même dans le cas d'une cible pour laquelle les ressources nécessaires ne sont pas disponibles. Inclure telle ou telle cible dans le plan d'éducation est une décision qui résulte d'un processus de dialogue entre le niveau politique et le niveau technique de planification.

La détermination des cibles est l'étape la plus décisive du processus de planification. Elle se déroule sous la forme de dialogue entre les principaux acteurs du secteur d'éducation.

Les cibles retenues dans les plans au niveau décentralisé (i) doivent respecter les objectifs de la politique sectorielle arrêtés par le Gouvernement, et (ii) doivent être faisables.

Le dialogue est un processus itératif au cours duquel:

- Premièrement, les autorités éducatives provinciales repèrent les cibles qui correspondent étroitement aux objectifs politiques – ce qu'on a appelé ci-dessus les cibles proposées;
- Deuxièmement, les planificateurs de l'éducation évaluent les ressources nécessaires pour atteindre ces cibles proposées, et
- Troisièmement, les planificateurs et les parties prenantes (en particulier les décideurs politiques) examinent la faisabilité des cibles proposées à la lumière des estimations des ressources nécessaires. Si cet examen mène à la conclusion que celles-ci ne seront pas disponibles en quantité satisfaisante ou en temps voulu, il faudra ajuster les cibles proposées.

Ce processus est répété jusqu'à ce qu'aient été identifiées des cibles considérées comme réalistes en termes de ressources et acceptables par les décideurs politiques.

Plus l'analyse et la projection sont fiables et plus les parties prenantes participent au dialogue, plus les cibles retenues auront de chance d'être effectivement atteintes.

L'analyse et la projection que demande ce processus de détermination des cibles sont grandement facilitées par l'existence et la qualité de l'information disponible sur les conséquences qu'aura le choix de telle ou telle cible. Le modèle ANPRO présenté dans ce Manuel est conçu pour fournir ce type d'information.

Le processus de détermination des cibles est au coeur de la modernisation de la gestion du secteur éducatif. Il instaure le consensus requis pour mener à bien la réforme et le développement de l'éducation.

2.6 Domaines opérationnels

Le processus de planification, la préparation du plan et le plan lui-même peuvent être structurés autour de trois domaines opérationnels:

- ACCES
- QUALITE
- GESTION

Chaque domaine opérationnel regroupe les actions qui ont en commun plusieurs caractéristiques en terme de: buts, aspects techniques, aspects organisationnels, acteurs principaux, cadre réglementaire. Chaque domaine nécessite une approche spécifique pour la mise en œuvre des actions.

L'ACCES regroupe toutes les actions nécessaires à l'atteinte des cibles qui contribuent directement à garantir à chaque enfant son entrée à l'école et l'achèvement du cycle complet d'éducation (soit le cycle d'enseignement primaire, le premier cycle d'enseignement secondaire, etc.). Par exemple, le domaine opérationnel ACCES regroupe toutes les actions nécessaires pour que chaque enfant entré en première année reste à l'école jusqu'à la fin du cycle primaire. Ces actions comprennent la construction d'écoles,

l'affectation d'enseignants, la fourniture du matériel didactique pour élèves et enseignants, les dispositifs particuliers pour des groupes spécifiques de population tels que les minorités ethniques, les défavorisés, etc.

La QUALITE comprend toutes les actions nécessaires pour atteindre les cibles visant spécifiquement l'amélioration de la qualité de l'éducation. Ces actions concernent le développement du contenu des programmes, le matériel didactique, la formation des enseignants, l'évaluation des élèves, les actions spécifiques destinées à des groupes spécifiques de population, etc.

Le domaine GESTION regroupe les actions qui visent spécifiquement l'amélioration de la gestion de l'éducation à tous les niveaux. Sont inclus planification, suivi, évaluation de l'utilisation des ressources, prise de décisions fondées sur l'information, planification financière, etc.

2.7 Programmes d'action

Le plan provincial donne les grandes lignes des programmes d'action qui seront élaborés et exécutés pour atteindre les objectifs principaux; par exemple, un programme d'action pour la formation continue des enseignants, un programme d'action pour l'application des standards fondamentaux de la qualité scolaire (SFQS), un programme d'action pour la réforme des contenus et des programmes scolaires, etc.

Les programmes d'action eux-mêmes repèrent et détaillent ce qui doit être entrepris, dans quelle ampleur, par qui, comment, à quel moment au cours de l'exécution du plan. Ils contiennent les indicateurs vérifiables de réalisation. Ils indiquent l'ampleur des ressources nécessaires (enseignants, matériel et ressources financières, etc.).

L'Annexe II de ce Manuel contient un exemple type de Programme d'Action.

2.8 Suivi

Le processus permanent de planification est un autre élément-clé de la gestion moderne du secteur. Au cours de la mise en œuvre du plan provincial, un certain nombre de cibles changent. Certaines peuvent être atteintes plus rapidement que prévu, tandis que d'autres prendront plus de temps que prévu initialement. Les hypothèses changent également (par exemple, les hypothèses concernant l'échelle des salaires, le coût unitaire de la construction, la population en âge de scolarisation, etc.) A intervalles réguliers, si possible chaque année, le plan doit être réajusté pour prendre en compte ces évolutions.

Suivre la mise en oeuvre du plan fournit l'information nécessaire pour le mettre à jour. Pour que ce suivi s'effectue régulièrement pendant toute la période de la mise en œuvre, le plan doit contenir des indicateurs permettant de mesurer le chemin parcouru.

Une mise à jour régulière du plan, basée sur l'information que produit le dispositif de suivi, rend permanent le processus de planification; il en résulte un «plan glissant».

Le modèle ANPRO présenté dans ce Manuel permet de recueillir l'information du suivi.

2.9 Le document Plan Provincial d'Education

Les résultats des diverses étapes de la planification constituent les éléments du document lui-même. Ce document est en effet mis au point sur la base de l'analyse, des projections, de l'évaluation des besoins en ressources diverses et de la faisabilité menées à bien au cours des différentes étapes de la planification. On trouvera ci-dessous l'esquisse de la structure typique d'un plan provincial à moyen terme.

STRUCTURE-TYPE DU PLAN PROVINCIAL D'EDUCATION

INTRODUCTION

- i *Champ du Plan (préscolaire, primaire, secondaire, secondaire professionnel-technique, formation des enseignants, etc.; public, privé)*
- ii *Relation entre le plan provincial et le plan national (objectifs et cibles nationaux).*

SOMMAIRE

Bref résumé des:

- i *Réalisations socio-économiques des dernières années, de la situation présente et du développement prévu de la Province.*
- ii *Réalisations du secteur éducatif, de la situation actuelle (points forts, difficultés/problèmes, solutions éventuelles).*
- iii *Objectifs et cibles en matière d'éducation dans la province pour la période du plan.*
- iv *De la Mise en œuvre du Plan (en général, et pour les programmes spéciaux, etc.).*

1^{ère} PARTIE: L'EVOLUTION DEPUIS 2000

CHAPITRE 1: Contexte provincial socio-économique relatif à l'Education

- i *Population (rurale/urbaine; migration; groupes ethniques; niveaux de fin d'études)*
- ii *Secteurs économiques*

CHAPITRE 2: Performance du secteur éducatif depuis 2000

2.1 Performance du secteur éducatif dans son ensemble

Développement antérieur, en ce qui concerne: la scolarisation, les filles et les garçons, les groupes défavorisés, le soutien communautaire, les coûts, le financement, les niveaux d'alphabétisation, la qualité, l'efficacité externe, les relations avec le Ministère de l'Education et le soutien qui vient de celui-ci, les bailleurs de fonds extérieurs, etc.

2.2 Performance de chaque sous-secteur de l'éducation depuis 2000

- i *Développement antérieur;*
- ii *Points forts actuels et leur explication;*
- iii *Difficultés/problèmes, et causes.*

2^{ème} PARTIE: L'AVENIR, ET LE CHEMIN A PARCOURIR: Développement provincial du secteur de l'Education

CHAPITRE 3: Défis pour la période du Plan

Problèmes qui doivent être traités/résolus au cours de la période du Plan; par sous-secteur.

CHAPITRE 4: Cibles

4.1 Les grandes lignes du Plan

Objectifs majeurs et stratégies de mise en œuvre pour le développement de l'éducation dans la Province au cours de la période du Plan.

4.2 Cibles nationales

Cibles contenues dans le Plan National EPT ou dans d'autres documents gouvernementaux, pertinentes pour la Province (cibles nationales transcrites dans les cibles provinciales du plan d'éducation de la Province).

4.3 Cibles provinciales particulières

Cibles particulières pour la Province mais ne figurant pas parmi les cibles nationales.

CHAPITRE 5: Programmes d'action

Grandes lignes des principaux programmes à réaliser au cours de la période du Plan pour atteindre les objectifs et cibles inscrits dans le plan.

5.1 Programmes à l'échelle du secteur

5.2 Programmes de chaque sous secteur

CHAPITRE 6: Coûts et financement du Plan de l'Education

6.1 Les coûts de la mise en oeuvre du Plan

Résumé des estimations de coûts

6.2 Financement du Plan

i Identification des écarts de financement;

ii Identification des mesures pour combler ces écarts;

iii Identifications des sources de financement.

CHAPITRE 7: Mise en oeuvre du Plan de l'Education

7.1 Gestion de la mise en oeuvre du Plan au niveau provincial

7.2 Soutien nécessaire par les institutions nationales (Ministère de l'Education, et autres...)

7.3 Revues du cadre réglementaire aux niveaux provincial et national

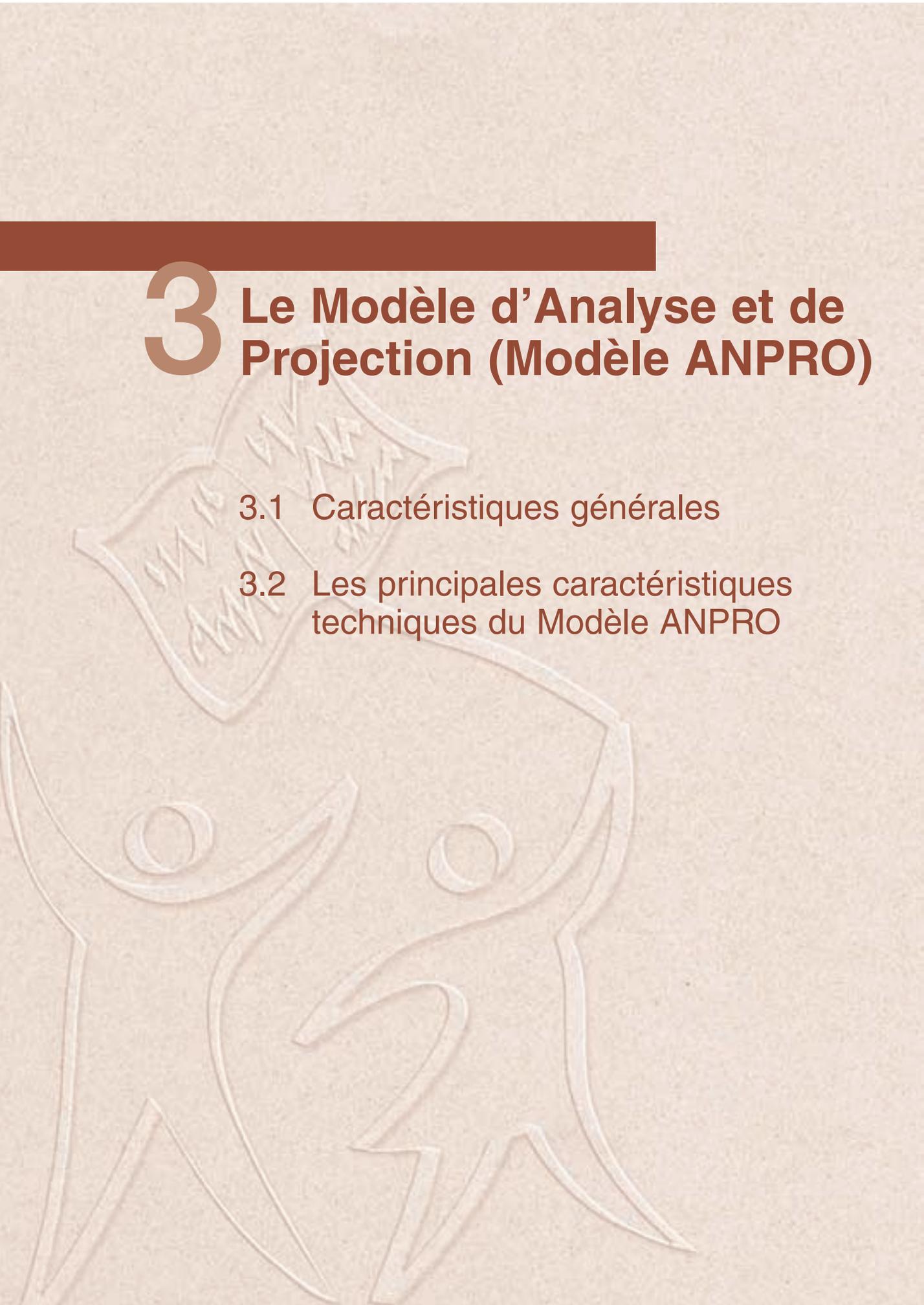
7.4 Intégration des programmes et des projets internationaux

7.5 Indicateurs de suivi

3^{eme} PARTIE: ANNEXES

Annexe I: Liste des objectifs et des cibles avec indication de leur source.

Annexe II: Modèle provincial d'analyse et de projection (Modèle ANPRO)



3 Le Modèle d'Analyse et de Projection (Modèle ANPRO)

3.1 Caractéristiques générales

3.2 Les principales caractéristiques techniques du Modèle ANPRO

3 LE MODELE D'ANALYSE ET DE PROJECTION (MODELE ANPRO)

3.1 Caractéristiques générales

Toute planification moderne est basée sur des données; elle ne peut se faire sans recours à des données analytiques et à des données résultant de projections. Tout au long du processus de planification, chaque étape de la planification requiert de l'information quantitative, sous forme de données. Ceci est essentiel notamment pour l'analyse diagnostique (l'étape première de la planification), pour le processus de détermination des cibles (les étapes 2 et 3), pour la formulation des programmes d'action (étape 4), l'élaboration du plan de financement (étape 5), la détermination des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du plan (étape 6), et la formulation du plan (étape 7).

Pour fournir des données analytiques et afin de faire des projections, le planificateur a besoin d'un outil permettant de gérer les données. Le concept de planification présenté dans ce Manuel comprend un tel outil, sous la forme d'un modèle ANalyse et de PROjection: c'est le Modèle ANPRO.

*Le **Modèle ANPRO** est un outil pratique pour analyser des données quantitatives et faire des projections*

L'approche qu'adopte ce modèle a été développée comme outil pour la planification EPT.¹ Cette approche a été utilisée dans plusieurs pays pour l'élaboration du plan EPT. Une application particulièrement intensive en a été faite au Viêt-nam pour l'élaboration du *National EFA Action Plan 2003-2015*. Dès que le Plan EPT a été approuvé par le Premier Ministre comme cadre directeur de la politique et de la stratégie sectorielle du Gouvernement, le Viêt-nam s'est servi de l'approche de ce modèle pour élaborer, tester et appliquer une approche de planification décentralisée au niveau provincial. Cette approche décentralisée va au-delà des quatre sous-secteurs EPT et inclut tous les sous-secteurs sous responsabilité provinciale, notamment les activités préscolaires, l'enseignement primaire, tout le secondaire, la formation des enseignants, et l'Enseignement Non Formel.² L'expérience et les enseignements accumulés au Viêt-nam, joints à une large expérience de planification acquise dans d'autres pays, sont à la base de ce Manuel, et notamment du Modèle ANPRO.

¹ Le concept de planification présenté dans ce Manuel est basé sur le concept présenté dans le « *Guide de Planification, Education Pour Tous (EPT)* » publié par l'UNESCO, Bureau Régional pour l'Education en Asie et dans le Pacifique, Bangkok, 2001. Le concept ainsi que les outils de planification ont été adaptés pour servir à la création de capacités de planification moderne aux niveaux décentralisés. Pourtant, l'approche en général, et plus particulièrement le Modèle ANPRO ont une histoire plus ancienne, qui a commencé dans les années 1980. Depuis, l'approche et le modèle ont été appliqués sous différentes formes dans beaucoup de pays, adaptés à chaque fois aux conditions particulières du pays concerné. Le Modèle ANPRO présenté dans ce Manuel résume et incarne l'expérience accumulée de toutes ces applications.

² Le concept de planification provinciale n'inclut pas les institutions universitaires qui sont sous l'autorité centrale dans la plupart des pays, souvent celle du ministère d'éducation.

Il existe d'autres modèles de projection, mais la plupart d'entre eux ne sont pas complets, ne comprenant analyse et projections que pour un seul sous-secteur, pour des programmes ou des projets spécifiques (par exemple, un programme de promotion de parité entre les sexes; un programme de réforme des programmes scolaires; un autre d'amélioration de la qualité de l'enseignement; etc.). Des modèles de planification comprenant de manière complète et cohérente plusieurs sous-secteurs ou un ensemble de programmes sont plutôt l'exception.

Il existe aussi des modèles du type Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE, ou EMIS en anglais). Ces modèles traitent des données statistiques concernant le passé et la situation actuelle, mais ils ne se prêtent pas aux analyses sectorielles et encore moins aux projections. Les modèles de type EMIS sont néanmoins importants car ils fournissent des données et des informations analytiques indispensables à la planification.

*Le **Modèle ANPRO** répond aux besoins de planification moderne ressentis dans beaucoup de pays. Le Modèle est basé sur une large expérience concrète gagnée dans la préparation d'un grand nombre de plans sectoriels d'éducation.*

D'autres modèles de planification existent, qui n'ont ni la structure ni la présentation du Modèle ANPRO. Pourtant, même avec des structures et des présentations différentes, adaptées aux situations spécifiques d'un pays donné, l'approche fondamentale est finalement plus ou moins la même dans tous les cas, ce qui s'explique par le fait que les caractéristiques fondamentales du système d'éducation se ressemblent d'un pays à l'autre.

Tous les modèles de planification doivent répondre aux mêmes besoins d'information et doivent s'insérer dans ce qui est au fond la même approche de planification dans tous les pays. L'avantage de l'approche et du modèle présentés dans ce Manuel tient dans l'expérience de leur application dans plusieurs pays, dans un processus de planification décentralisée sous contrôle des autorités nationales. C'est ainsi que l'approche et le Modèle ANPRO répondent aux besoins tels qu'ils sont exprimés par les autorités nationales.

Le Modèle ANPRO peut servir à la planification aussi bien du secteur tout entier que d'un seul sous-secteur. Il peut tout autant servir la planification nationale (pour l'ensemble du pays), que la planification décentralisée (au niveau d'une province).

Le Modèle ANPRO est conçu pour fournir des éléments d'information essentiels tout au long du processus de planification et aussi pour la réalisation du plan. Les informations produites par le Modèle ANPRO sont indispensables pour:

- l'analyse du fonctionnement du secteur de l'éducation;
- l'identification de possibilités d'amélioration du fonctionnement des différents sous-secteurs par une utilisation plus efficace des ressources disponibles;
- les projections de l'évolution probable des principales composantes des sous-secteurs;
- les projections des besoins en ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et les cibles du plan;

- l'évaluation de la faisabilité de ces objectifs et cibles en ce qui concerne les ressources humaines, physiques et financières nécessaires à leur réalisation;
- la détermination des priorités pour la mise en œuvre du plan;
- le choix des indicateurs de suivi qui doivent être appliqués au cours de la mise en œuvre du plan.

Le Modèle Anpro comporte un certain nombre d'outils analytiques permettant de vérifier la cohérence et la validité des données de base, des hypothèses de projections et des cibles retenues. Il comporte aussi un outil permettant d'extraire aisément des données du Modèle afin de les inclure de manière convenable et facilement accessible dans des discours, rapports, études de recherche, etc. (voir les chapitres 6 et 7).

Le Modèle ANPRO est conçu en Excel, ce qui rend son emploi facile. Le Modèle ANPRO n'est pas un modèle du type générique; c'est toutefois un modèle qui s'adapte facilement aux situations et conditions spécifiques de chaque pays.

Pour fonctionner, le Modèle ANPRO se sert de données existantes et n'a pas besoin de données provenant d'enquêtes complexes et coûteuses.

*Le **Modèle ANPRO** est un outil instantané servant au dialogue entre les acteurs du secteur d'éducation*

Le Modèle ANPRO est un outil "instantané" servant au dialogue entre les acteurs du système d'éducation au niveau provincial ainsi qu'au dialogue entre les provinces et les autorités centrales, sur le développement futur de l'éducation au niveau des provinces. Le Modèle facilite et renseigne le dialogue sur les priorités et les cibles, le déficit en ressources et les possibilités qui existent pour le combler, en général sur le fonctionnement de chaque sous-secteur ainsi que du secteur dans son ensemble.

Les deux principaux utilisateurs du Modèle ANPRO sont: (1) les planificateurs qui se servent du modèle pour produire les données analytiques et les projections nécessaires, et. (2) les décideurs. Le savoir-faire des planificateurs et celui des décideurs se complètent et doivent être partagés.

L'utilisation du Modèle ANPRO suppose une bonne maîtrise du logiciel Excel. Une bonne connaissance des techniques modernes de planification, y compris de la terminologie, est également nécessaire. De plus, une parfaite connaissance du fonctionnement du secteur de l'éducation et de toutes ses composantes aux niveaux provincial et national est indispensable.

Les décideurs qui emploient les informations fournies par le Modèle sont des personnes chargées de préparer les décisions politiques, de décider des cibles, et de prendre les décisions importantes concernant la réalisation du plan. Les décideurs se servent des informations analytiques et des projections produites par le Modèle, mais ils n'ont pas besoin des aptitudes techniques nécessaires à la manipulation du Modèle.

3.2 Les principales caractéristiques techniques du Modèle ANPRO

Le Modèle ANPRO comprend six modèles sous-sectoriels couvrant les sous-secteurs de l'éducation sous autorité provinciale décentralisée:

MODELE SOUS-SECTORIEL 1	Sous-secteur du Préscolaire (PEPE) (de 3 à 5 ans d'âge);
MODELE SOUS-SECTORIEL 2	Sous-secteur de l'Enseignement Primaire;
MODELE SOUS-SECTORIEL 3	Sous-secteur de l'Enseignement Secondaire;
MODELE SOUS-SECTORIEL 4	Sous-secteur de Formation des Enseignants;
MODELE SOUS-SECTORIEL 5	Sous-secteur de l'Enseignement Secondaire professionnel;
MODELE SOUS-SECTORIEL 6	Sous-secteur de l'Enseignement Non Formel (ENF) (15 à 34 ans d'âge).

Les modèles sous-sectoriels sont liés entre eux, mais chaque modèle sous-sectoriel peut aussi fonctionner séparément. Par exemple, le nombre des nouveaux entrant en première année du Secondaire (Niveau 7) est automatiquement importé du modèle sous-sectoriel du Primaire (Niveau 6).

Chaque modèle sous-sectoriel comprend quatre **sous-modèles**:

Sous-modèle ELEVES	admissions en 1ère année, effectifs d'élèves, efficacité interne, output (diplômés);
Sous-modèle ENSEIGNANTS	effectifs d'enseignants, recrutement (par niveau, par qualification, par catégorie salariale);
Sous-modèle DEPENSES de FONCTIONNEMENT (dépendances récurrentes)	personnel, matériels pédagogiques, formation continue d'enseignants, activités et programmes spécialisés (par exemple: modernisation des programmes scolaires, activités scolaires pour des groupes cibles particuliers, etc.);
Sous-modèle DEPENSES d'INVESTISSEMENT	construction, équipement, réparations importantes.

Dans le Modèle sous-sectoriel 1 (*Préscolaire [PEPE]*), le Modèle sous-sectoriel 2 (Enseignement *Primaire*), et le Modèle sous-sectoriel 3 (Enseignement *Secondaire*), les projections des effectifs d'élèves font la distinction entre **écoles publiques et écoles privées**.

Pour les sous-secteurs Enseignement Primaire et Enseignement Secondaire, le Modèle fait la distinction entre garçons et filles (dans la Feuille 12).

*Le **Modèle ANPRO** comprend une composante spécifique ciblant la scolarisation des filles*

On trouvera en ANNEX III un extrait des principales feuilles du Modèle:

- Feuille 1: Page de couverture
- Feuille 2: Table des Matières
- Feuille 3: Sommaire des principaux Cibles
- Feuille 4: Sommaire des dépenses
- Feuille 6: Analyse et projection pour le sous-secteur de l'Enseignement Primaire

On trouvera le Modèle ANPRO complet sur le CD-ROM dans la pochette à la fin de ce Manuel.

Le classeur Excel du **Modèle ANPRO** comprend les 12 FEUILLES suivantes:

Nom de la FEUILLE	Principales informations contenues sur la Feuille
FEUILLE 1: Titre	Page de couverture
FEUILLE 2: TdM	Table des Matières du Modèle (liens hypertexte à chaque Modèle sous-sectoriel)
FEUILLE 3: Cibles	Sommaire des Principales Cibles
FEUILLE 4: SommDép	Sommaire des Dépenses (calculées dans les modèles sous-sectoriels)
FEUILLE 5: Préscolaire	Analyse et projection pour l'éducation Préscolaire (PEPE): effectifs d'élèves, efficacité (rendement) interne, enseignants, besoins en ressources financières, etc.
FEUILLE 6: Primaire	Analyse et projection pour le sous-secteur de l'Enseignement Primaire: effectifs d'élèves, efficacité (rendement) interne, enseignants, besoins en ressources financières, etc. projections des effectifs d'élèves séparément pour écoles publiques et privées. Projection d'enseignants et des autres ressources nécessaires pour les écoles publiques seulement.
FEUILLE 7: Secondaire	Analyse et projection pour le sous-secteur de l'Enseignement Secondaire: effectifs d'élèves, efficacité (rendement) interne, enseignants, besoins en ressources financières, etc. Projections des effectifs d'élèves séparément pour écoles publiques et privées. Projection d'enseignants et des autres ressources nécessaires pour les écoles publiques seulement.
FEUILLE 8: FI	Projection pour le sous-secteur de Formation Initiale d'Enseignants: effectifs d'étudiants, diplômés, dépenses de fonctionnement et d'investissement.
FEUILLE 9: FC	Sommaire des projections de Formation d'Enseignants (des Feuilles 5, 6, et 7).
FEUILLE 10: ETP	Projection pour le sous-secteur de l'Enseignement Secondaire Professionnel: effectifs d'étudiants, diplômés, dépenses de fonctionnement et d'investissement.
FEUILLE 11: ENF	Projection pour le sous-secteur de l'Enseignement Non Formel: 1) programmes d'enseignement primaire et secondaire (Niveaux 7 à 9; programmes spéciaux); 2) programmes d'alphabétisation pour jeunes adultes.
FEUILLE 12: Filles	Projection (pour les sous-secteurs préscolaire, primaire et secondaire) pour les FILLES.

Les six figures ci-dessous montrent la structure et les principales composantes de chacun des six modèles sous-sectoriels du **Modèle ANPRO**.

Figure 1: Modèle Sous-sectoriel 1: Préscolaire (PEPE)

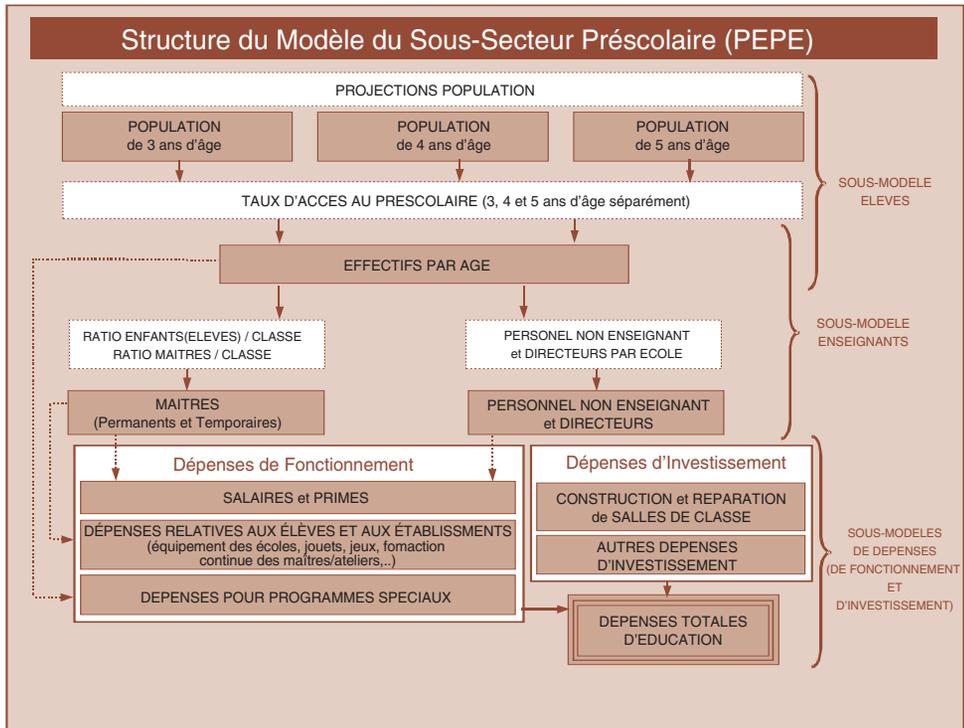


Figure 2: Modèles Sous-sectoriel 2: Enseignement Primaire

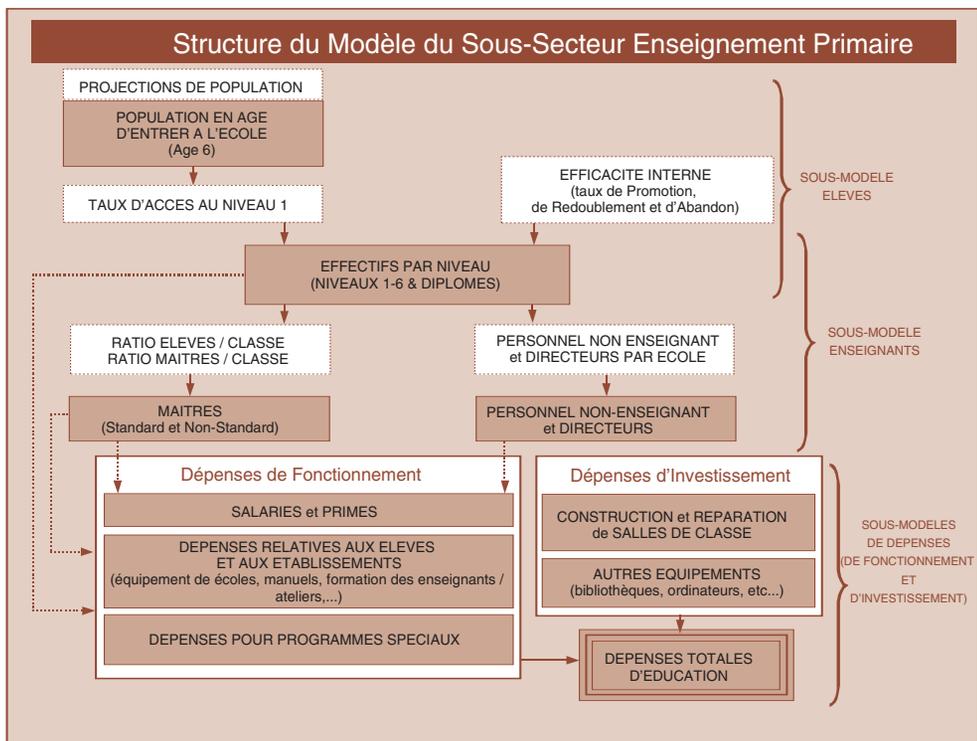


Figure 3: Modèle Sous-sectoriel 3: Enseignement Secondaire

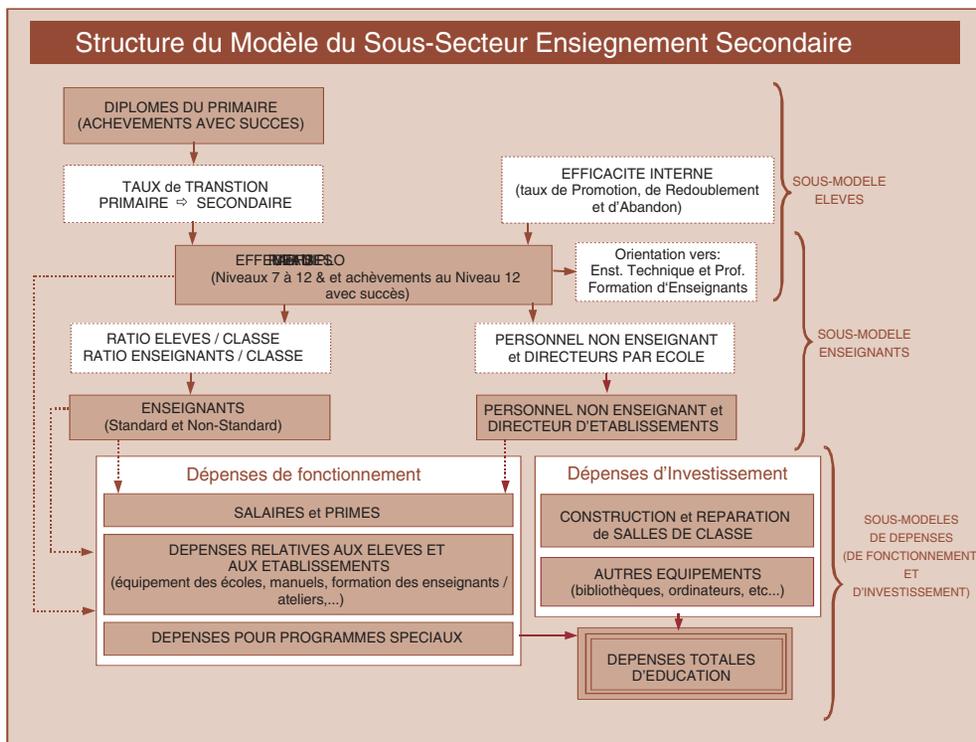


Figure 4: Modèle Sous-sectoriel 4: Formation des Enseignants

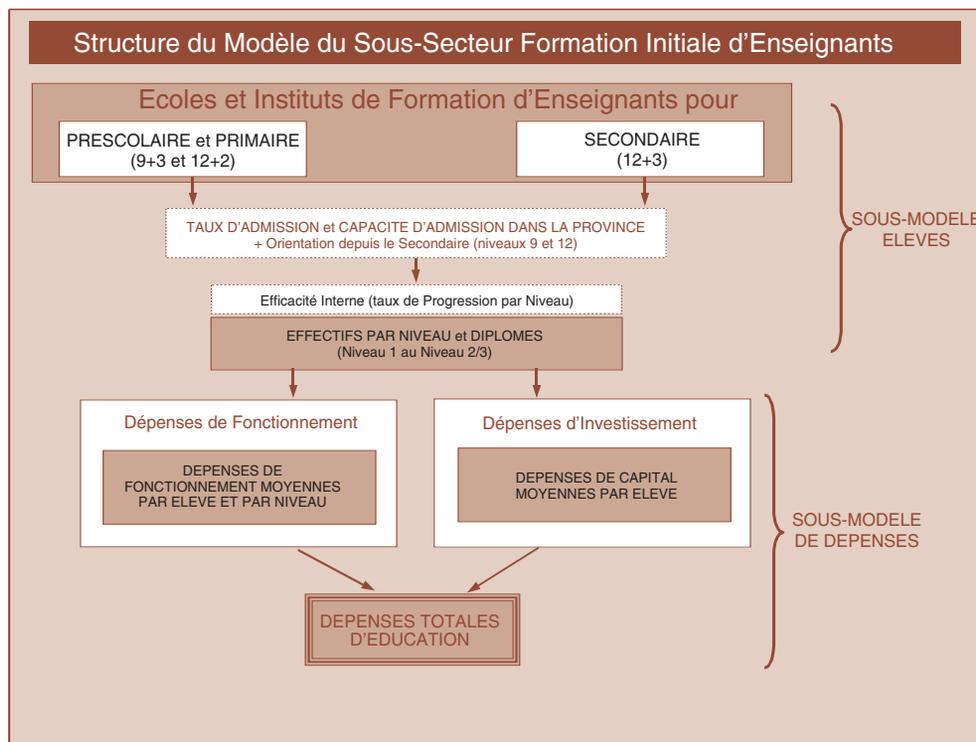


Figure 5: Modèle Sous-sectoriel 5: Enseignement Secondaire Professionnel

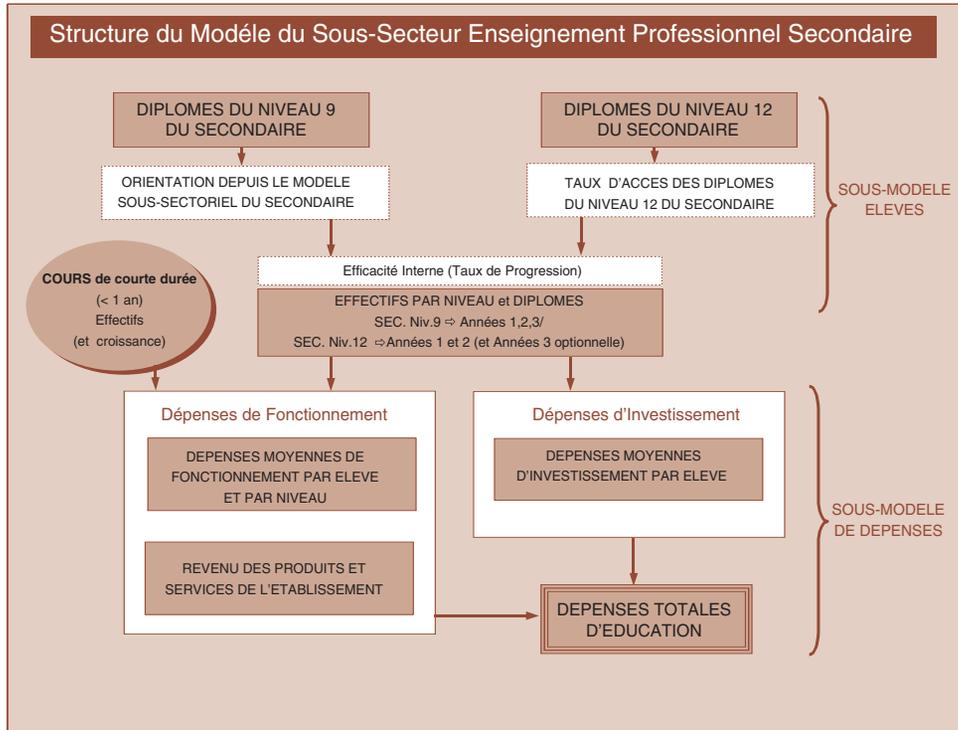
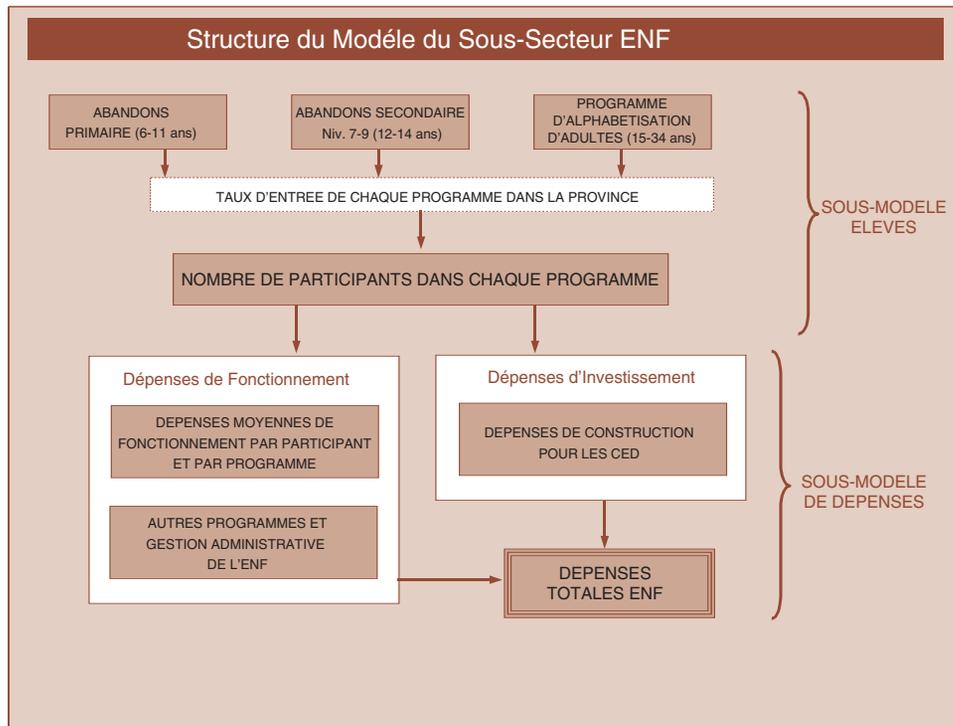
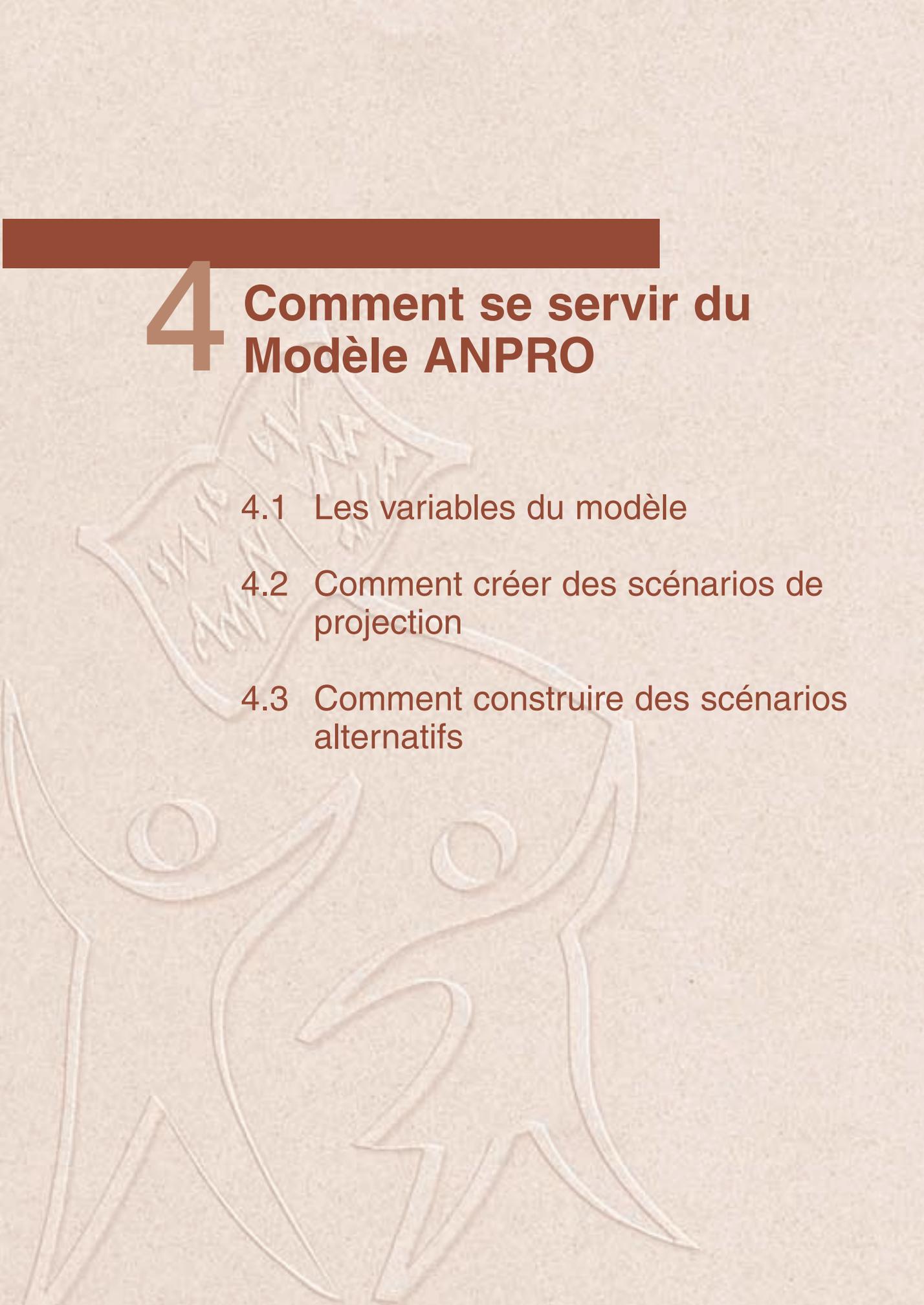


Figure 6. Modèle Sous-sectoriel 6: Enseignement Non Formel (ENF)





4 Comment se servir du Modèle ANPRO

4.1 Les variables du modèle

4.2 Comment créer des scénarios de projection

4.3 Comment construire des scénarios alternatifs

4 COMMENT SE SERVIR DU MODELE ANPRO

4.1 Les variables du modèle

Le Modèle ANPRO contient deux types de variables:

- les **VARIABLES DEPENDANTES**, également appelées **VARIABLES DE RESULTAT**, qui résultent des calculs faits par le modèle. Elles expriment les résultats qui seraient atteints suite à l'application des décisions exprimées par les variables indépendantes.
- Les **VARIABLES INDEPENDANTES**, également appelées **VARIABLES DE DECISION**, qui sont déterminées par les décisions de politiques d'éducation et/ou les décisions administratives. Les variables indépendantes doivent être introduites dans le Modèle ANPRO à partir de sources d'information qui sont à l'extérieur du Modèle. Le Modèle ANPRO travaille avec trois types de variables indépendantes: les données de base; des variables exprimant les hypothèses; et des variables exprimant les cibles.

Les **caractéristiques des variables indépendantes** sont les suivantes:

Toutes les **DONNEES DE BASE** sont des variables indépendantes qui constituent le point de départ des projections. L'année de base est l'année qui précède la première année de projection.

Toutes les **HYPOTHESES** sont des variables indépendantes pour les années de projection. Elles portent sur des composantes techniques et administratives telles que le salaire de base, le coût unitaire de construction, la population d'âge scolaire, les taux de déperdition d'enseignants, etc. Leur valeur est déterminée par des facteurs qui sont au-delà du contrôle du planificateur et qui ne sont pas décidés par lui. Le planificateur n'est pas libre de déterminer leur valeur. Le planificateur trouvera les valeurs des hypothèses dans des documents officiels.

Toutes les **CIBLES** sont des variables indépendantes. Elles sont décidées par les autorités au niveau national et/ou décentralisé, c'est-à-dire provincial. Les valeurs des variables de cibles doivent être introduites dans le modèle. Elles ne sont pas calculées par le modèle [par exemple: disons que pour l'année de base, le ratio enseignants/groupe pédagogique est de 1/1 et que la cible arrêtée par les décideurs de la politique sectorielle est le ratio 1.5/1 en 2010. Dans ce cas, les variables de résultat sont le nombre d'enseignants supplémentaires nécessaire et le nombre total d'enseignants nécessaire. Bien entendu, le calcul prend en considération d'autres facteurs qui ont une influence directe sur le nombre d'enseignants nécessaire, tels que les effectifs d'élèves, le ratio élèves/groupe pédagogique, le taux de déperdition des enseignants, etc].

Les valeurs des variables indépendantes peuvent être changées. On peut changer une seule variable et examiner l'impact produit par ce changement sur toutes les variables de résultat. On peut aussi changer plusieurs variables à la fois et examiner l'impact produit par la combinaison de ces changements sur toutes les variables de résultat.

Ceci permet d'évaluer l'importance pour le fonctionnement du sous-secteur de chaque hypothèse et/ou de chaque cible séparément, ou d'une combinaison de plusieurs d'hypothèses et/ou de plusieurs cibles. Une telle analyse est aussi appelée "analyse de sensibilité".

Les variables indépendantes (variables de décision) peuvent être changées pour chaque année, permettant de simuler des changements de politique sectorielle (exprimés à travers des changements de cibles et d'hypothèses) qui interviendraient en une année spécifique au cours de la période de projection, de planification. Cela permet aussi des mises à jour du plan ainsi que l'application du concept de plan glissant.

4.2 Comment créer des scénarios de projection

- ⇒ Avant de commencer à travailler avec le **Modèle ANPRO** de référence, vous devez impérativement **SAUVEGARDER (ENREGISTRER) le MODELE sous un NOUVEAU NOM.**
- ⇒ Au cours du travail, pendant que vous travaillez avec le nouveau modèle **SAUVEGARDEZ FREQUEMMENT** afin de ne pas perdre votre travail!

Procédez comme suit:

-  **1: Familiarisez-vous avec la structure et le contenu du Modèle ANPRO (modèle de référence tel qu'il figure en ANNEXE III et sur le CD-ROM de ce manuel):**
 - Etudiez le Chapitre 3 de ce manuel;
 - Parcourez le modèle pour vous familiariser avec les 12 feuilles;
 - Ouvrez chaque feuille, l'une après l'autre, et familiarisez-vous avec leur structure et leur contenu.
-  **2: Configurez votre propre feuille de titre (feuille 1):**
 - Au milieu de cette feuille remplacez le label (l'étiquette) "Modèle de Référence ANPRO" par un nouveau nom;
 - Partout où la date apparaît comme une étiquette (label) sur cette feuille¹, remplacez la date par une nouvelle (par exemple, la date à laquelle vous créez le nouveau scénario).
-  **3: Enregistrez le Modèle sous le nouveau nom:**
 - Par exemple: choisissez comme nom du scénario le nom de votre province et la date du jour courant: "ANPRO Model – Province XYZ (28 février 2007). Plus tard, au cours du travail, chaque fois que vous créez une variante du Scénario, vous devez l'enregistrer sous un autre nom, par exemple en changeant la date "Modèle ANPRO – Province XYZ (10 Mars 2007)".
-  **4: Sur la première page de la feuille de chaque sous-secteur, dressez la liste des objectifs et des cibles de votre scénario, qui remplacera celle du Modèle ANPRO de Référence.**
-  **5: Dressez une liste complète des variables indépendantes et des variables dépendantes:**
 - Entrez cette liste des variables indépendantes et des variables dépendantes dans la première page de la feuille du sous-secteur concerné.

**6: Entrez les données de base:**

- Entrez les données de base dans les tableaux appropriés: remplacez les données de base du Modèle ANPRO de Référence par vos propres données de base.

Les données de base sont des données statistiques. Elles sont placées dans les cellules en couleur **JAUNE** de l'année de base. Les données elles-mêmes apparaissent en **BLEU**.

Les données de base sont des variables indépendantes qui vous permettent de définir la base des projections. L'année de base est l'année qui précède la première année de projection.

Il est indispensable que les données de base soient parfaitement cohérentes. Si le calcul pour l'année de base effectué par le modèle fait apparaître des incohérences dans les chiffres, c'est que certaines de ces données de base ne sont pas correctes. Dans ce cas, vous devez consulter de nouveau les statistiques dont vous vous êtes servi et vérifier leur validité. Le cas échéant, il vous faudra corriger les données de base. Bien entendu, la fonction principale des données de base est de fournir une base de départ pour les projections. Leur fonction n'est pas de corriger les informations statistiques du passé.

**7: Entrez les cibles:**

- Entrez les cibles dans les tableaux concernés (en remplaçant les cibles du Modèle ANPRO de Référence).

TOUTES les CIBLES sont des variables indépendantes. Les cibles que vous entrez sont le résultat du processus de dialogue entre les principaux acteurs (*voir Chapitre 2 du Manuel*). Les cibles sont décidées par les autorités nationales et/ou provinciales.

NB! Il faut entrer les cibles dans les cellules prévues à cet effet dans les tableaux du Modèle. Les cibles ne sont pas calculées par le Modèle.

Dans les feuilles du modèle, entrez les cibles dans les cellules et les colonnes encadrées avec une double ligne:

Cellules ou colonnes à encadrement double

Les données (c'est à dire les valeurs des cibles) apparaissent en **ROUGE**.

Année		élèves/grp. pédag.
2004/05	(année de base)	(donnée de base) 18
2005/06	(projection)	20
2006/07	(projection)	22
2007/08	(projection)	24
2008/09	(projection)	26
2009/10	(projection)	28
2010/2011	(projection)	30

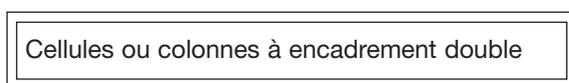
CIBLES

 **8: Entrez les hypothèses:**

- o Entrez les hypothèses dans les tableaux concernés (en remplaçant les hypothèses du Modèle ANPRO de Référence).

Les hypothèses sont des variables indépendantes décidées en-dehors du Modèle. Il s'agit par exemple de la grille salariale (décidée par le Gouvernement), des projections de la population en âge de scolarisation (fournies par le Bureau Central des Statistiques), des coûts standard de construction et des matériels pédagogiques (manuels scolaires, équipement de laboratoires, etc.).

Dans les feuilles du modèle, entrez les hypothèses dans les cellules et les colonnes encadrées avec une double ligne:



Les données (c'est à dire les valeurs des hypothèses) apparaissent en **ROUGE**.

 **9: Vérifiez la cohérence des données de base:**

- o Scrutez les tableaux de résumé qui se trouvent au début de chaque feuille sous-sectorielle et vérifiez si les données de base aboutissent à des projections cohérentes. Dans le cas contraire, reprenez les sources d'information que vous avez utilisées, vérifiez les chiffres et, le cas échéant, apportez des corrections aux données de base dans les tableaux des sous-modèles concernés.

 **10: Vérifiez la cohérence des cibles:**

- o Examinez les tableaux de résumé qui se trouvent au début de chaque feuille sous-sectorielle et inspectez aussi la feuille 3, les principales cibles, et assurez-vous que les cibles sont cohérentes entre elles et apparaissent raisonnables, pouvant être atteintes.

L'outil analytique présenté au Chapitre 6 du manuel vous aidera dans cette tâche. Il s'agit à ce stade de la planification de vérifier la cohérence du point de vue logique et quantitatif. S'il s'avère, au travers des calculs du modèle, et selon l'avis du planificateur, qu'une ou plusieurs cibles paraissent peu réalistes, ou que la cohérence souhaitée n'est pas atteinte, le planificateur doit avertir les décideurs et leur demander de remplacer les cibles par de nouvelles, plus réalistes et cohérentes.

 **11: Vérifiez la cohérence des hypothèses:**

- o Examinez chaque tableau contenant des hypothèses et assurez-vous qu'elles sont réalistes et faisables. Le cas échéant, reprenez les sources d'information que vous avez utilisées, vérifiez les chiffres et apportez des corrections aux hypothèses dans les tableaux des sous-modèles concernés.

L'outil analytique présenté au Chapitre 6 du manuel vous aidera dans cette tâche.

 **12: Entrez les données de base, les hypothèses et les cibles concernant les activités particulières de soutien éducatif et les activités de gestion administrative du secteur:**

- Dans la Feuille 4 “SommDep” (Sommaire de Dépenses de tous les sous-secteurs), entrez les données de base, les hypothèses et les cibles dans les tableaux suivants:
 - SC.7 Dépenses de Fonctionnement pour Centres de Formation d’Enseignants et autres Equipements Educatifs
 - SC.8 Dépenses d’investissement pour Centres de Formation d’Enseignants et autres Equipements Educatifs
 - SC.9 Salaire des Personnels Administratifs Provinciaux et Coût de Fonctionnement

Vous venez de créer votre propre Modèle, avec vos données de base, vos hypothèses et vos cibles. Le **MODELE-ANPRO de REFERENCE (Template Model) vient d’être transformé pour devenir votre Modèle (par exemple : le **MODELE-ANPRO-Province**).**

SOUVENEZ-VOUS!

Chaque fois que vous avez terminé de travailler sur une feuille ou une étape
ENREGISTREZ VOTRE CLASSEUR (votre Modèle)!

4.3 Comment construire des scénarios alternatifs

Procédez comme suit:

-  **1. Enregistrez le classeur actuel sous un NOUVEAU NOM!**
Ne JAMAIS travailler sur le classeur Excel d’origine!
Pour tout travail sur le Modèle ANPRO, servez-vous exclusivement du classeur qui porte le nouveau nom.
-  **2. Dressez la liste des objectifs alternatifs et identifiez les CIBLES alternatives** qui doivent être atteintes pour réaliser les nouveaux objectifs. Assurez-vous que les nouvelles cibles sont bien des variables indépendantes (variables de décision) et non pas des variables dépendantes (variables de résultat calculées par le Modèle).
-  **3. Chaque fois que vous vous apprêtez à changer des cibles afin de construire un nouveau SCENARIO), commencez en dressant d’abord, sur une feuille à part, la liste de toutes les cibles du scénario de base** (celui que vous voulez changer). Vous en aurez besoin plus tard pour comparer les résultats du scénario alternatif à ceux du scénario de base.
-  **4. A présent, entrez les NOUVELLES CIBLES**, c’est à dire les CIBLES ALTERNATIVES. Dès que les nouvelles cibles sont introduites, le Modèle effectue le calcul et les résultats apparaissent instantanément dans tous les tableaux du sous-secteur concerné ainsi que dans les tableaux de résumé qui se trouvent au début de la feuille du sous-secteur.

-  5. Souvent les cibles ne sont données que pour des années spécifiques de la période de planification (souvent pour la dernière année d'une période quinquennale ou la dernière année du plan). Dans ce cas, il peut être utile de déterminer des cibles intermédiaires par interpolation linéaire. Il faut procéder comme suit: identifiez les cellules concernées, c'est à dire toutes les années de la période choisie (marquez la cellule de la première année de la période choisie jusqu'à la cellule qui contient la cible et appuyez sur "<Ctrl>" + "L" simultanément). Le Modèle effectue le calcul et les cibles intermédiaires apparaissent. La même démarche peut être appliquée pour obtenir des hypothèses intermédiaires. Il est important de **VÉRIFIER** les **VALEURS** des **CIBLES** (et/ou des hypothèses) pour s'assurer qu'elles suivent une évolution à la fois logique et plausible.
-  6. Dès que les valeurs (les chiffres) de toutes les nouvelles cibles (et hypothèses) ont été entrées, vous avez réussi à créer un **NOUVEAU SCENARIO! ENREGISTREZ le NOUVEAU SCENARIO** sous un **NOUVEAU NOM**.
-  7. **IMPRIMEZ** le nouveau Scénario et **VERIFIEZ** une fois de plus la **COHERENCE** des cibles.
-  8. **INTERPRETEZ** les **RESULTATS** des projections et comparez-les avec les résultats des projections du scénario précédent (ou du scénario de base).
-  9. **REPETEZ** les étapes 1-8 jusqu'à ce que vous obteniez un scénario qui: (i) corresponde bien aux objectifs alternatifs, et. (ii) apparaisse plausible et faisable.

FIN du scénario alternatif

5 Notes techniques concernant certains aspects particuliers du Modèle ANPRO

- Note technique 1: Projections de la population en âge de scolarisation
- Note technique 2: Accès à la scolarisation
- Note technique 3: Immigration de la population en âge de scolarisation
- Note technique 4: Besoins en enseignants
- Note technique 5: Enseignement de Base Universel
- Note technique 6: Enseignement Non Formel: Candidats potentiels
- Note technique 7: Niveaux Fondamentaux de Qualité et d'Équité (NFQE)
- Note technique 8: Dépenses de fonctionnement et d'investissement
- Note technique 9: Salaires des enseignants
- Note technique 10: Dépenses pour activités de soutien et les dépenses de fonctionnement de l'administration scolaire des provinces
- Note technique 11: Salles de classe à construire
- Note technique 12: Interpolation linéaire pour déterminer les cibles annuelles
- Note technique 13: Message ERREUR dans un tableau concernant les abandons scolaires

5

NOTES TECHNIQUES CONCERNANT CERTAINS ASPECTS PARTICULIERS DU MODELE ANPRO

On trouvera dans ce chapitre des informations concernant les questions et les problèmes particuliers souvent rencontrés au cours du processus de planification et de la préparation du plan. Le chapitre présente des explications et des propositions qui aident à trouver des réponses et des solutions adéquates.

Les notes techniques portent sur:

- Note Technique 1: Les projections de la population en âge de scolarisation
- Note Technique 2: L'accès à la scolarisation
- Note Technique 3: L'immigration de la population en âge de scolarisation
- Note Technique 4: Les besoins en enseignants
- Note Technique 5: L'Enseignement de Base Universel
- Note Technique 6: L'Enseignement Non Formel: Candidats potentiels
- Note Technique 7: Les Niveaux Fondamentaux de Qualité et d'Équité (NFQE)
- Note Technique 8: Les dépenses de fonctionnement et d'investissement
- Note Technique 9: Les salaires des enseignants
- Note Technique 10: Les dépenses pour activités de soutien et les dépenses de fonctionnement de l'administration scolaire des provinces
- Note Technique 11: Les salles de classe à construire
- Note Technique 12: L'interpolation linéaire pour déterminer les cibles annuelles
- Note Technique 13: Le message ERREUR dans un tableau concernant les abandons scolaires

Note technique 1: PROJECTIONS DE LA POPULATION EN AGE DE SCOLARISATION

SOURCE DE DONNÉES

Les sources de données habituelles pour les projections de la population en âge de scolarisation sont les projections officielles des services de statistiques du gouvernement. Il s'agit:

- de projections officielles au niveau national, et
- de projections officielles pour chaque province.

Notez dans un fichier à part ou sur papier les détails de la source des projections de population (*titre du document; date de sa publication; institution ou Ministère ayant publié ce document; lieu où le document peut être consulté*).

IMPORTANT: les projections de population sont faites en marge du Modèle-ANPRO; elles ne sont pas calculées par le Modèle; elles sont entrées dans le Modèle en tant que variables indépendantes.

Les données démographiques sont entrées dans le tableau 1.1 de la feuille des sous-secteurs suivants: **Préscolaire**, **Primaire**, **Secondaire**, **Enseignement Non Formel**, ainsi que dans la feuille « **Filles** ». Les sous-secteurs **Secondaire Professionnel** et **Formation des Enseignants** ne nécessitent pas de projections démographiques.

Pour le sous-secteur du **Préscolaire**, il s'agit des tranches d'âge des 3, 4 et 5 ans. Pour le sous-secteur **Enseignement Primaire**, il s'agit de la tranche d'âge de 6 ans (l'âge d'entrée dans le cycle primaire) et de la tranche d'âge des 6-11 ans (qui correspond aux 6 années du cycle primaire). Les tranches d'âge normalement scolarisées dans le **secondaire** sont celles de 12 à 14 ans (correspondant au premier cycle secondaire de 3 années) et celle de 15 à 17 ans (correspondant au second cycle secondaire, de 3 années également). Le groupe d'âge de **l'Enseignement Non Formel** correspond aux 15 à 34 ans. Les groupes d'âge introduits dans la Feuille « **Filles** » sont ceux des sous-modèles du **Préscolaire**, du **Primaire** et du **Secondaire**.

En général, les projections démographiques sont faites par tranches d'âge de cinq ans; mais pour la planification de l'éducation, des projections par année d'âge et pour des groupes d'âge spécifiques sont nécessaires. C'est la raison pour laquelle il faut transformer les groupes d'âge comportant cinq années en tranches d'une seule année, et les regrouper ensuite dans de nouveaux groupes qui correspondent aux différents cycles du système d'enseignement.

Il arrive souvent que la désagrégation des groupes d'âge de cinq ans en tranches d'une seule année fasse apparaître des développements très irréguliers. La courbe de croissance démographique accuse de manière abrupte, d'une année sur l'autre, des changements très significatifs, de véritables bonds. Mais cela ne correspond pas du tout à la réalité (sauf dans des périodes de guerre, ou de catastrophes naturelles). Le développement irrégulier de la courbe s'explique par la complexité qui caractérise les projections démographiques, en particulier la difficulté de formuler des hypothèses réalistes en ce qui concerne les futurs taux de fertilité, de naissance, de mortalité, etc. De tels développements démographiques irréguliers, s'ils étaient retenus pour la planification, engendreraient des mouvements pareillement irréguliers dans le développement des effectifs d'élèves, ce qui serait peu réaliste. Il est donc évident que de telles projections démographiques ne peuvent servir à la planification de l'éducation et qu'il est nécessaire de lisser la courbe de croissance démographique pour la rendre plus proche de la réalité.

UNE TECHNIQUE SIMPLE POUR LISSER LA COURBE DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

On définit des séries d'années qui correspondent aux principales bornes des phases du plan; par exemple, 2004 (l'année de base du Modèle ANPRO), 2005 (la première année de la première période quinquennale du plan), 2010 (la première année de la période quinquennale suivante), et 2015 (la dernière année du plan à long terme).

On prend comme hypothèse que les taux annuels de croissance restent les mêmes à l'intérieur de chaque série d'années, et donc à l'intérieur de chaque période. Le taux de croissance peut varier d'une période à l'autre. Au cours d'une période, ils peuvent être faibles voire négatifs (reflétant un rétrécissement démographique); et au cours de la période suivante ils peuvent remonter (ou, au contraire, se rétrécir davantage, indiquant ainsi la poursuite du rétrécissement démographique). En ajustant les taux annuels de croissance, la courbe de croissance démographique aura une forme plus régulière, plus continue, plus lisse, plus réaliste et par conséquent, ces projections lissées seront mieux à même d'aboutir à des projections d'effectifs d'élèves réalistes.

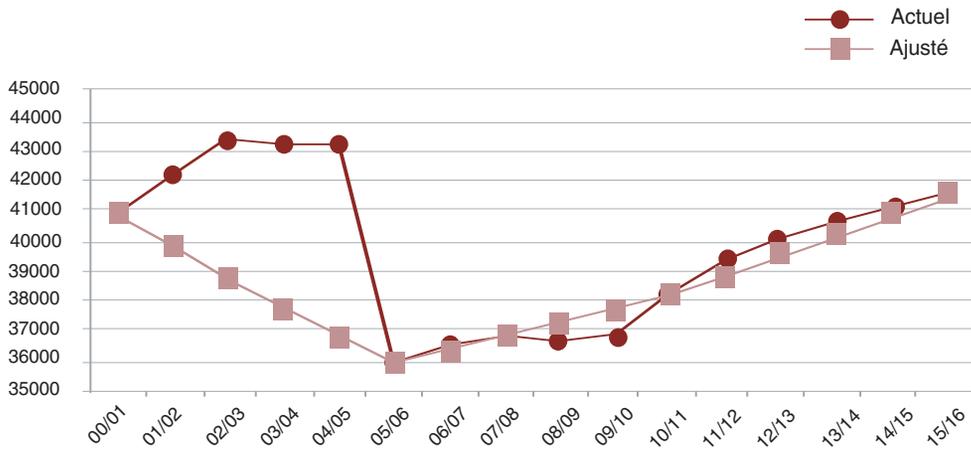
Le tableau ci-dessous en donne un exemple. Les taux de croissance annuels peu réguliers des **projections actuelles** ont été lissés pour aboutir à un développement régulier de la population en âge de scolarisation dans la colonne « **Projection Ajustée de Population** ».

Tableau 1. Projection démographique actuelle et ajustée

Année	Projection Actuelle de la Population	Taux de croissance	Projection Ajustée de la Population	Taux de croissance
00/01	40,984	2.1%	40,984	
01/02	42,155	2.9%	39,912	-2.6%
02/03	43,328	2.8%	38,868	-2.6%
03/04	43,146	-0.4%	37,852	-2.6%
04/05	43,146	0.0%	36,862	-2.6%
05/06	35,898	-16.8%	35,898	-2.6%
06/07	36,513	1.7%	36,347	1.3%
07/08	36,825	0.9%	36,801	1.3%
08/09	36,819	0.0%	37,261	1.3%
09/10	36,807	0.0%	37,727	1.3%
10/11	38,199	3.8%	38,199	1.3%
11/12	39,329	3.0%	38,864	1.7%
12/13	40,124	2.0%	39,541	1.7%
13/14	40,643	1.3%	40,230	1.7%
14/15	41,106	1.1%	40,931	1.7%
15/16	41,644	1.3%	41,644	1.7%

Les chiffres de population accusent un développement plus régulier à l'intérieur de chaque période quinquennale, et les changements principaux qui interviendront en 2004/2005 et 2009/2010 sont moins abrupts. La **Projection Ajustée** entraînera un développement des effectifs d'élèves lui aussi plus régulier, donc plus réaliste et plus fiable pour la planification de l'éducation.

Graphique 1. Exemple de Projection Démographique Actuelle et de Projection Ajustée



ALTERNATIVE: AJUSTER LES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES À L'AIDE D'EXCEL**Procédez comme suit:**

- ☞ 1: Copiez à partir de la projection actuelle les chiffres (valeurs) de quatre années:
2000/2001, 2005/2006, 2010/2011, 2015/2016.
- dans la Cellule C5 = B5
 - dans la Cellule C10 = B10
 - dans la Cellule C15 = B15
 - dans la Cellule C20 = B20

Le tableau ci-dessous montre le résultat obtenu:

Tableau 2. Préparer une projection démographique ajustée

Colonnes		
A	B	C
Année	Projection Actuelle	Projection Ajustée
2000	40,980	40,980
2001	42,160	
2002	43,330	
2003	43,150	
2004	43,150	
2005	35,900	35,900
2006	36,510	
2007	36,830	
2008	36,820	
2009	36,810	
2010	38,200	38,200
2011	39,330	
2012	40,120	
2013	40,640	
2014	41,110	
2015	41,640	41,640



2: Remplir les cellules intermédiaires C6 à C9, C11 à C14, et C16 à C19 de manière à ce que les valeurs correspondent à un taux de croissance constant.

Pour la période 2000-2005, entrer la formule:

- Dans la cellule C5 = C4 * Puissance (C\$9/C\$4, 1/5)¹
- Dans la cellule C6 = C5 * Puissance (C\$9/C\$4, 1/5)
- Dans la cellule C7 = C6 * Puissance (C\$9/C\$4, 1/5)
- Dans la cellule C8 = C7 * Puissance (C\$9/C\$4, 1/5)

Pour la période 2005-2010, la formule doit être changée comme suit:

- Dans la cellule C10 = C9 * Puissance (C\$14/C\$9, 1/5), et ainsi de suite.

Et de même pour la période 2010-2015:

- Dans la cellule C15 = C14 * Puissance (C\$19/C\$14, 1/5), et ainsi de suite.

Le concept logique du calcul est le suivant:

Si la population croît à un taux constant, le facteur de croissance peut être obtenu comme suit:

$$Population_{2005} = Population_{2000} \times (1+r)^5$$

$$\frac{Population_{2005}}{Population_{2000}} = (1+r)^5$$

$$\sqrt[5]{\frac{population_{2005}}{population_{2000}}} = (1+r)$$

ayant ainsi obtenu le facteur de croissance (1+r), on peut écrire:

$$\begin{aligned} Population_{2001} &= Population_{2000} \times (1+r) \\ Population_{2002} &= Population_{2001} \times (1+r) \end{aligned}$$

Et ainsi de suite pour toutes les années suivantes.

¹ "Puissance" dans une version francophone d'Excel, "Power" dans la version anglophone.

Note technique 2: ACCES A LA SCOLARISATION

(le modèle du sous-secteur Enseignement Primaire servira comme exemple)

Les élèves du Primaire sont répartis en deux groupes: (i) les élèves déjà inscrits, et (ii) les nouveaux entrants (les élèves entrant en première année). La progression des élèves à travers le cycle primaire est le résultat combiné de deux facteurs:

Accès: la nombre d'élèves entrant en première année du cycle primaire, qui est le résultat de l'effet combiné de l'effectif de la population de 6 ans d'âge (l'âge normal d'entrée en primaire) et du taux d'accès (le taux d'admission).

Rendement interne: progression des élèves d'une année scolaire à l'année suivante, qui est le résultat combiné des promotions, des redoublements et des abandons.

Le Modèle ANPRO traite l'Accès à l'Enseignement Primaire de la manière suivante:

Explication des variables relatives à l'Accès présentes dans le modèle du sous-secteur Enseignement Primaire (Feuille 6 du Modèle ANPRO)

TABLEAU 1.1. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES: POPULATION (TOTAL)

(voir Annexe III, Modèle ANPRO, Feuille « Primaire »)

Année	Démographie: Population d'âge scolaire			
	6 ans d'âge		Groupe d'âge 6-11 ans	
	Nombre	Taux Croiss.	Nombre	Taux Croiss.
04/05	88,205	538,106		
05/06	89,969	2.00%	548,868	2.00%
06/07	91,706	1.93%	559,462	1.93%
07/08	93,415	1.86%	569,888	1.86%
08/09	95,096	1.80%	580,146	1.80%
09/10	96,750	1.74%	590,235	1.74%
10/11	98,376	1.68%	600,156	1.68%
11/12	99,975	1.63%	609,910	1.63%
12/13	101,546	1.57%	619,495	1.57%
13/14	103,090	1.52%	628,911	1.52%
14/15	104,606	1.47%	638,160	1.47%
15/16	106,094	1.42%	647,241	1.42%

Colonne **Population 6 ans d'âge** (Col. C): variable indépendante (variable de décision). Elle provient des données du dernier recensement. Les données doivent être entrées dans la Colonne C pour chaque année (l'année de base et les années de projection). La population de 6 ans déterminera, par le taux d'accès (taux d'admission), le nombre des nouveaux entrants en première année du cycle Primaire (Tableau 1.2 col. C).

Colonne **Taux de Croissance** (Col. D): variable dépendante (variable de résultat). Il s'agit des taux de croissance annuels pour la population de 6 ans d'âge pour la période de projection. La seule raison de les inclure dans ce tableau est de permettre de vérifier la cohérence des données démographiques utilisées et présentées dans la Colonne « 6 ans d'âge ».

Colonne **Groupe d'âge 6-11 ans** (Col. E): variable indépendante (variable de décision). Elle provient du dernier recensement; comme pour les données concernant la **Population de 6 ans d'âge**. Les données doivent être entrées dans la Colonne E pour chaque année (année de base et années de projection). Les chiffres de population du groupe d'âge 6-11 ans servent à calculer les **taux bruts de scolarisation (TBS)** du tableau 1.17 (Col. K).

Colonne **Taux de croissance** (Col. F): variable dépendante (variable de résultat). Il s'agit des taux de croissance annuels pour le groupe d'âge 6-11 ans, pour la période des projections. Ces chiffres permettent de vérifier la cohérence des projections.

TABLEAU 1.2: TAUX D'ACCÈS (TAUX D'ADMISSION) ET NOUVEAUX ENTRANTS EN PREMIÈRE ANNÉE DU PRIMAIRE

(voir Annexe III, Modèle ANPRO, feuille « Primaire »)

I.2 Année	Taux d'Accès et Entrants en Niveau 1		% Entrants en:		Entrants en:		
	Taux d'Accès*	Entrants en Niveau 1		Ecoles		Ecoles	
		Nombre	Taux Croiss.	Publiques	Privées	Publiques	Privées
04/05	94.2%	83,089		99.8%	0.2%	82,923	166
05/06	95.2%	85,623	3.0%	99.7%	0.3%	85,366	257
06/07	96.1%	88,157	3.0%	99.6%	0.4%	87,804	353
07/08	97.1%	90,706	2.9%	99.5%	0.5%	90,252	454
08/09	98.1%	93,261	2.8%	99.3%	0.7%	92,608	653
09/10	99.0%	95,812	2.7%	99.1%	0.9%	94,950	862
10/11	100.0%	98,376	2.7%	98.8%	1.2%	97,195	1,181
11/12	100.0%	99,975	1.6%	98.4%	1.6%	98,395	1,580
12/13	100.0%	101,546	1.6%	98.0%	2.0%	99,556	1,990
13/14	100.0%	103,090	1.5%	97.7%	2.3%	100,678	2,412
14/15	100.0%	104,606	1.5%	97.3%	2.7%	101,761	2,845
15/16	100.0%	106,094	1.4%	96.9%	3.1%	102,805	3,289

* Du fait des Enfants entrant en Niveau 1 avant et près l'âge de 6 ans, le taux d'accès peut dépasser 100%.

Colonne **Taux d'accès** (Col. C): cible (variable indépendante). Multipliée par la **population de 6 ans d'âge** (tableau 1.1 col. C), elle détermine le nombre des nouveaux entrants en première année du primaire.

Colonne **Entrants en Niveau 1** (Col. D): variable dépendante (variable de résultat). Il s'agit des élèves qui entrent pour la première fois en première année du primaire. Les valeurs sont le produit de la **Population de 6 ans d'âge** (tableau 1.1, Col. C) multipliée par le **taux d'Accès** (tableau 1.2, Col. C). Ces nouveaux élèves viennent s'ajouter à ceux déjà inscrits dans l'ensemble du cycle primaire.

Colonne **Taux de Croissance** (Col. E): variable dépendante (variable de résultat). Il s'agit du taux de croissance annuel du nombre des nouveaux entrants en première année du primaire.

Colonne **Entrants dans le Public** (pourcentage) (Col. F): cible (variable indépendante; variable de décision). Elle est exprimée en pourcentage. Le pourcentage détermine le nombre des nouveaux entrants en première année qui seront accueillis dans les écoles du système scolaire public (Col. D).

Colonne **Entrants dans le Privé** (pourcentage) (Col. G): variable dépendante (variable de résultat). Elle est la différence entre 100% et le pourcentage des nouveaux entrants en première année du primaire dans les écoles du système scolaire public.

La colonne **Entrants dans le Public** (nombre d'entrants) (Col. H): variable dépendante (variable de résultat). Les chiffres sont le produit de la **Population de 6 ans d'âge**, multipliée par le pourcentage des entrants en première année des écoles publiques. (Col. F).

Colonne **Entrants dans le Privé** (nombre d'entrants) (Col. I): variable dépendante (variable de résultat). Les chiffres sont le produit de la **Population de 6 ans d'âge**, multipliée par le pourcentage des entrants en première année des écoles privées. (Col. F).

Note technique 3: IMMIGRATION DE LA POPULATION EN AGE DE SCOLARISATION

Certaines provinces (les provinces urbaines notamment) accueillent un flux important de population venant d'autres provinces (en général des provinces rurales) où le contexte économique est moins favorable que dans les zones urbaines. Cette migration des campagnes vers les zones urbaines pose problème aux provinces d'accueil. Les autorités d'éducation doivent prévoir des places à l'école (salles de classe, enseignants, matériel) pour faire face à l'immigration de la population en âge de scolarisation, en particulier dans l'enseignement primaire. Or, l'absence d'information statistique officielle et fiable sur la taille de cette population migrante et la distribution des âges en son sein rendent impossibles des projections précises.

Comment le Modèle ANPRO prend-il en compte cette immigration?

Le modèle se base sur l'hypothèse que cette immigration pose avant tout un problème au sous-secteur de l'enseignement primaire et ne le traite que dans la feuille **Enseignement Primaire**, sous-modèle **Elèves** (tableaux 1.13 et 1.14). Le modèle s'appuie ensuite sur l'hypothèse que les villes et provinces concernées ont d'autres sources utiles d'information, telles que travaux de recherche, enquêtes qui sont de toute façon nécessaires à d'autres fins (programmes de santé, programmes de développement urbain, programmes de réduction de la pauvreté). Ces sources d'information permettent d'estimer le nombre approximatif de jeunes migrants en âge de scolarisation. Sur cette base, les autorités provinciales de l'éducation décident du nombre de jeunes élèves migrants qu'elles ont l'intention d'intégrer dans l'enseignement primaire. Ces chiffres seront saisis dans le tableau 1.13 en tant que variables indépendantes. La scolarisation liée à l'immigration sera automatiquement ajoutée au tableau 1.15 (**Effectifs d'Elèves dans les Ecoles Publiques**).

Dans le tableau 1.14, les nouveaux entrants du fait de l'immigration sont exprimés en pourcentage de la scolarisation totale par année scolaire. Ces pourcentages montrent l'importance relative du problème. Ils permettent à l'utilisateur de vérifier facilement si les estimations se situent dans une marge raisonnable.

Note technique 4: BESOINS EN ENSEIGNANTS

(le modèle du sous-secteur Enseignement Primaire (écoles publiques) servira d'exemple)

Les besoins en enseignants sont calculés en prenant en compte le nombre de groupes pédagogiques (groupes d'élèves) dans les écoles primaires publiques ainsi que les cibles concernant le nombre moyen d'enseignants par groupe pédagogique pour deux catégories d'enseignants: les enseignants qualifiés (ayant reçu une formation moderne et complète) et les enseignants peu qualifiés (n'ayant pas bénéficié d'une formation adéquate). Sur la base de ces informations, le modèle calcule le nombre d'enseignants dont le sous-secteur primaire public a besoin.

Cette note technique explique comment le Modèle ANPRO résout le problème des projections de besoins en enseignants du sous-secteur Enseignement Primaire (feuille 6 du Modèle).

TABLEAU 2.1 - RAPPORTS ELÈVES/GROUPE PÉDAGOGIQUE

(voir Annexe III, Modèle ANPRO, feuille « Primaire »)

2.1 Année	Ratios Elèves par Groupe P pédagogique						Ratio total Elèves/g.p.
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	
04/05	40.7	41.1	40.4	40.3	38.0	36.7	39.6
05/06	39.7	40.1	39.5	39.3	37.3	36.1	38.7
06/07	38.7	39.1	38.5	38.4	36.6	35.5	37.8
07/08	37.8	38.1	37.6	37.4	35.8	34.9	37.0
08/09	36.8	37.1	36.6	36.5	35.1	34.3	36.1

* Un groupe pédagogique (ou classe) est un groupe d'élèves, pas une salle de classe.

Colonne **Elèves/groupe pédagogique** par année scolaire (Col. C à H): cibles (variables indépendantes, variables de décision) qui définissent le nombre d'élèves par groupe pédagogique (groupe d'élèves) et par année scolaire. Les cibles (plus exactement, la valeur donnée aux cibles) servent à calculer le nombre de groupes pédagogiques nécessaires, pour chaque année du cycle primaire.

Colonne **Ratio Total Elèves/groupe pédagogique** (Col. I): montre les rapports (ratios) élèves/groupe pédagogique que le modèle a calculé en divisant l'effectif total d'élèves dans le primaire public (tableau 1.15, Col. I) par le nombre total de groupes pédagogiques (tableau 2.2, Col. I).

TABLEAU 2.2 - GROUPES PÉDAGOGIQUES

(voir Annexe III, Modèle ANPRO, Feuille « Primaire »)

2.2 Année	Groupes p pédagogiques*							Pédag. par Ecole	Total Ecoles
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Total		
04/05	2,114	2,105	2,099	1,976	1,947	1,931	12,172	9.4	1,295
05/06	2,218	2,203	2,195	2,076	2,051	2,049	12,792	9.5	1,347
06/07	2,335	2,314	2,305	2,189	2,164	2,179	13,486	9.5	1,420
07/08	2,452	2,429	2,421	2,321	2,300	2,319	14,242	9.6	1,484
08/09	2,579	2,556	2,549	2,457	2,439	2,476	15,056	9.7	1,552
09/10	2,711	2,686	2,680	2,596	2,586	2,639	15,898	9.7	1,639
10/11	2,840	2,820	2,821	2,749	2,746	2,806	16,782	9.8	1,712

Colonnes **Groupes pédagogiques** par année scolaire (Col. C à H): montrent le nombre de groupes pédagogiques nécessaires, calculé en divisant le total des effectifs d'élèves dans le primaire public (tableau 1.15, Col. C à H) par les ratios élèves/groupe pédagogique (les cibles, tableau 2.1, Col. C à H).

Colonne Total **Groupes pédagogiques** (Col. I): montre le nombre total de groupes pédagogiques nécessaires (le total des colonnes C à H du même tableau).

TABLEAU 2.3 - NOMBRE D'ENSEIGNANTS PAR GROUPE PÉDAGOGIQUE

(voir Annexe III, Modèle ANPRO, feuille « Primaire »)

2.3	Maîtres par Gr. P édag., Directeurs et Autres Personnels Administratifs par Ecole et Taux de Déperdition								Ratio Elèves par Maître
	Maîtres par Groupe Pédagogique*			Directeurs par Ecole	Autres Pers. Adm. par	Taux de Déperdition			
	Qualifiés	Peu qualifiés	Tous			Maîtres	Directeurs	Autres Admin.	
04/05	0.93	0.17	1.09	1.20	3.18	2.5%	3.0%	2.0%	36.2
05/06	1.03	0.17	1.20	1.22	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	32.3
06/07	1.13	0.13	1.26	1.23	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	30.0
07/08	1.20	0.10	1.30	1.25	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	28.4
08/09	1.23	0.07	1.30	1.27	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	27.8

Colonne **Enseignants Qualifiés (Standard) par Groupe pédagogique** (Col. C): cible (variable indépendante, variable de décision) fixant le nombre moyen d'enseignants qualifiés par groupe pédagogique.

Colonne **Enseignants Peu Qualifiés (Non Standard) par Groupe pédagogique** (Col. D): cible (variable indépendante, variable de décision) fixant le nombre moyen d'enseignants peu qualifiés par groupe pédagogique (voir le glossaire pour la définition des termes « qualifiés (standard) » et « peu qualifiés (non-standard) »).

Colonne **Tous par Groupe pédagogique** (Col. E): total des deux cibles: le nombre moyen d'enseignants qualifiés et le nombre moyen d'enseignants peu qualifiés par groupe pédagogique (Col. C + Col. D).

TABLEAU 2.4 - PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS PAR FONCTION

(voir Annexe III, Modèle ANPRO, feuille « Primaire »)

2.4	Personnel des Établissements par Fonction					
	Maîtres Primaire			Directeurs d'Ecole	Autres Pers. Non Enseign.	Tous Pers. d'Ecole
	Qualifiés	Peu qualifiés	Besoin			
04/05	11,267	2,048	13,315	1,554	4,118	18,987
05/06	13,176	2,175	15,351	1,643	4,310	21,304
06/07	15,239	1,753	16,992	1,747	4,544	23,283
07/08	17,090	1,424	18,514	1,855	4,749	25,118
08/09	18,519	1,054	19,573	1,971	4,966	26,510
09/10	20,190	477	20,667	2,098	5,245	28,010
10/11	21,817	0	21,817	2,226	5,478	29,521

Colonne **Enseignants du primaire Qualifiés** (Col. C): résultat de la multiplication du total des groupes pédagogiques primaires publics (tableau 2.2, Col. I) par la moyenne du ratio d'enseignants qualifiés par groupe pédagogique (tableau 2.3, Col. C).

Colonne **Enseignants du primaire peu qualifiés** (Col. D): résultat de la multiplication du total des groupes pédagogiques primaires publics (tableau 2.2, Col. I) par la moyenne du ratio enseignants peu qualifiés par groupe pédagogique (tableau 2.3, Col. C).

Colonne **Enseignants requis** (Col. E): total du nombre d'enseignants qualifiés et du nombre d'enseignants peu qualifiés (Col. C + Col. D). Il s'agit du nombre total d'enseignants dont le sous-secteur Enseignement Primaire public a besoin chaque année, étant donné les cibles fixées concernant la qualification des enseignants.

Note technique 5: ENSEIGNEMENT DE BASE UNIVERSEL (EBU)

Plusieurs pays envisagent d'adopter un système dit Enseignement de Base Universel (EBU), qui couvre les années scolaires 1 à 9 et correspondent à la tranche d'âge de 6 à 14 ans. Ce cycle d'Enseignement de Base comprend l'enseignement primaire plus les premiers niveaux (premier cycle) de l'Enseignement Secondaire. Pour s'adapter aux systèmes éducatifs qui ont déjà adopté l'EBU ou envisagent de l'introduire dans un futur proche, le Modèle ANPRO utilise deux taux bruts de scolarisation (TBS): le TBS pour les trois premières années du secondaire (7^{ème} à 9^{ème} années d'études) et le TBS pour les neuf années d'enseignement général – soit de la 1^{ère} à la 6^{ème} année du primaire plus 3 années d'enseignement secondaire).

Le Modèle ANPRO adopte la définition de l'EBU de la « Classification Internationale type de l'Education (CITE, en anglais ISCED) ». L'Enseignement de Base Universel est atteint lorsque le taux net de scolarisation atteint 95% ou plus. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, cela signifie que tous les enfants du groupe d'âge 12-14 ans entrent en septième année scolaire et achèvent la neuvième année. Ce taux n'est jamais de 100% car il y a toujours quelques enfants qui n'entrent pas dans le secondaire et quelques-uns entrés dans le secondaire qui abandonnent l'école par la suite.

Dans les systèmes éducatifs où la présence d'élèves plus âgés ou moins âgés que la norme est une constante (population dispersée, minorités ethniques), on prend comme indicateur de l'Enseignement de Base Universel le taux brut de scolarisation (TBS). Dans ces cas, un TBS de 100 à 110% est considéré comme équivalent à l'EBU.

Dans le Modèle ANPRO, on traite l'EBU à l'aide d'une combinaison de cibles qui ont un impact direct sur la scolarisation. Ces cibles sont prévues dans la feuille 7 (**Enseignement secondaire**). Ce sont: les taux de passage du primaire au secondaire dans le tableau 1.2; les taux de passage en niveau supérieur et de redoublement dans les écoles publiques dans les tableaux 1.3 et 1.4 et ces mêmes taux dans les écoles privées dans les tableaux 1.6 et 1.7; la réintégration après abandon dans le tableau 1.10. L'effet combiné de ces cibles sur la scolarisation est traduit en tant que TBS pour les trois premières années du secondaire et pour l'éducation de base globale dans les tableaux 1.1 et S.1.

Pour réaliser une projection de l'accroissement de la scolarisation qui conduira à l'Enseignement de Base Universel, il faut fixer le taux d'accès au secondaire (qui est une variable indépendante dans le Modèle) pour qu'il atteigne graduellement 100% et s'y maintienne. Il est important de noter que cela ne signifie pas que l'EBU est d'ores et déjà atteint. Pour qu'il le soit, deux conditions doivent être remplies: a) le taux d'accès au secondaire doit être de 100% et b) l'enseignement primaire universel doit être acquis, c'est-à-dire que tout enfant en âge de scolarisation doit avoir achevé sa sixième année d'école (c'est-à-dire la dernière année du cycle primaire).

Note technique 6: ENSEIGNEMENT NON FORMEL (ENF): CANDIDATS POTENTIELS

(voir feuille 11 du Modèle ANPRO en Annexe III)

Dans le sous-modèle Enseignement Non Formel, on détermine les candidats potentiels pour chaque type de programme d'ENF de la façon suivante:

Programmes équivalents Enseignement Primaire pour jeunes non scolarisés âgés de 6 à 11 ans (feuille 11, tableau 1.1, Col. F):

Colonne **Potentiel Jeunes ENF** (pour programmes équivalents du primaire):

Potentiel jeunes ENF =

- Abandons au cours de l'année précédente*
- *Elèves réintégrés dans le primaire au cours de la même année*
- + *Potentiel de jeunes venant de l'extérieur de la province*

Programmes équivalents Secondaire (7ème à 9ème année) pour jeunes non scolarisés âgés de 11 à 14 ans (feuille 11, tableau 1.2, Col. F):

Colonne Potentiel Jeunes (pour les programmes équivalents 7ème à 9ème année d'enseignement): Potentiel jeunes ENF =

- Abandons en cours de la 7ème, 8ème ou 9ème année l'année précédente*
- *Elèves réintégrés dans ces mêmes niveaux au cours de la même année*
- + *Potentiel de jeunes venant de l'extérieur de la province*

Programmes d'alphabétisation pour des individus âgés de 15 à 34 ans (feuille 11, tableau 1.2, Col. K):

On détermine un pourcentage de la population totale de ce groupe d'âge 15-34 ans.

Note technique 7: NFQE (Niveaux Fondamentaux de Qualité et d'Équité)

Un nombre croissant de pays adopte des normes de qualité des enseignements primaire et secondaire constituées d'ensembles d'éléments qui contribuent à l'amélioration du processus d'apprentissage dans les écoles. On appelle ce système Niveaux Fondamentaux de Qualité et d'Équité ou NFQE. Un programme NFQE comporte un ensemble d'éléments par élève (manuels, carnets, crayons, etc.); un ensemble par enseignant (guides pédagogiques du maître, formation continue, etc.), et un ensemble par école (bibliothèque, équipement scientifique et informatique, matériels audiovisuels, équipements sportifs, toilettes, eau potable, etc.).

Le contenu des ensembles d'éléments n'est pas le même dans tous les pays. C'est pourquoi le Modèle ANPRO ne retient pas les éléments NFQE en tant que tels. En revanche, le modèle inclut des éléments de qualité sous forme de cibles et d'hypothèses. Par exemple: le ratio élèves/maître; la formation continue des maîtres; les dépenses par élève; les manuels; les programmes spéciaux; etc. L'atteinte des normes NFQE peut faire l'objet de projections en changeant les cibles et hypothèses concernées (c'est-à-dire les variables indépendantes).

Note technique 8: DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NOTE! Les catégories budgétaires dans la présente note technique sont fictives et ne sont employées qu'à titre d'exemple. Elles ressemblent plus ou moins aux catégories utilisées dans les budgets publics de la plupart des pays.

Les catégories de dépenses de fonctionnement et de dépenses d'investissement utilisées par le Modèle ANPRO sont basées sur la classification internationale type des statistiques de l'Éducation et les catégories financières du secteur public recommandées par l'OCDE. Ces catégories de dépenses publiques sont appliquées dans la planification de l'éducation dans les pays de l'OCDE et dans beaucoup d'autres pays qui ont modernisé leur système de finances publiques.

L'objectif du Modèle ANPRO consiste à faciliter le développement et l'application d'une approche moderne de planification à moyen terme de l'éducation (portant sur une période qui peut aller jusqu'à 10 ans) et l'élaboration de plans modernes d'éducation au niveau provincial, c'est-à-dire décentralisé. C'est la raison pour laquelle les catégories de dépenses utilisées par le Modèle ANPRO, outil de planification à moyen terme, ne sont pas les mêmes que celles utilisées dans les budgets annuels.

A l'avenir, les réformes du secteur public en cours dans un grand nombre de pays (telles que, par exemple, l'introduction du concept de Cadre de Dépenses à Moyen Terme, CDMT) vont entraîner des changements dans les catégories budgétaires. Le Modèle ANPRO est une contribution à ce processus de modernisation de la gestion du secteur public.

Les catégories de dépenses de fonctionnement aujourd'hui appliquées au niveau central comme au niveau provincial sont plus ou moins les suivantes:

- Catégorie 1: salaires, primes, allocations et autres dépenses de type salarial
- Catégorie 2: dépenses opérationnelles de fonctionnement, telles qu'électricité, eau, communications (téléphone, Internet, etc.), matériels pédagogiques, formation
- Catégorie 3:
 - o achat et entretien d'équipement, y inclus réparations majeures de véhicules, bureaux, équipement, matériel informatique, etc.);
 - o entretien des bâtiments et des sites
- Catégorie 4: autres dépenses de fonctionnement.

Le tableau suivant montre comment le Modèle ANPRO traite les éléments de dépenses d'un budget provincial, en identifiant les tableaux du modèle correspondant aux différentes catégories de dépenses budgétaires.

Catégories provinciales de dépenses de fonctionnement et tableaux correspondants du Modèle ANPRO

Catégories Provinciales de Dépenses	Tableau du Modèle ANPRO
Catégorie 1 - salaires - primes et allocations - autres dépenses salariales	Tableaux de Dépenses de fonctionnement: 3.1 Coût salarial
Catégorie 2 dépenses opérationnelles: - électricité, eau, communications, etc. - matériels pédagogiques (manuels scolaire, etc.) - formation continue des enseignants	Tableaux de Dépenses de fonctionnement: 3.2 Dépenses relatives aux élèves et aux établissements 3.3 Manuels scolaires, guides des enseignants 3.4 Formation continue pour enseignants et directeurs
Catégorie 3 - achat et entretien d'équipement, y compris les réparations majeures de véhicules, bureaux, équipement, matériel informatique, etc.) - entretien des bâtiments etc.	Tableaux de Dépenses d'investissement: 4.2 Réparations majeures de salles de classe et équipement 4.3 Laboratoires informatiques dans les établissements 4.4 Bibliothèques scolaires
Catégorie 4 - other recurrent expenditure	Tableaux de Dépenses de fonctionnement: 3.5 Programmes spéciaux pour le développement de l'enseignement primaire

Le Tableau ci-dessous montre comment les tableaux de dépenses dans les feuilles des sous-modèles ainsi que les catégories de dépenses provinciales correspondent aux tableaux de sommaire des dépenses qui se trouvent en **feuille 4 (Sommaire des Projections de Dépenses)**.

Correspondance entre le sommaire des dépenses dans le modèle ANPRO

- ⇒ Tableaux de dépenses dans les modèles pour les sous-secteurs
- ⇒ et Catégories provinciales de dépenses

Tableaux du Modèle ANPRO		
Feuille de Sommaire des Dépenses	Tableaux dans les Feuilles des Sous-Secteurs	Catégories PROVINCIALES de Dépenses
- Tableau SC.1 (Précolaire) - Tableau SC.2 (Primaire) - Tableau SC.3 (Secondaire)		
Colonne: Salaires et primes	Tableaux de Dépenses de fonctionnement: 3.1 Coût salarial	1
Colonne: Coûts de fonctionnement scolaires	Tableaux de Dépenses de fonctionnement 3.2 Dépenses relatives aux élèves et aux établissements 3.3 Manuels scolaires, guides des enseignants 3.4 Formation continue pour enseignants et directeurs	2
Colonne: Programmes spéciaux et projets	Tableaux de Dépenses de fonctionnement 3.5 Programmes Spéciaux pour le Développement de l'Enseignement Primaire	4
Colonne: Coûts en Capital	Tableaux de Dépenses d'Investissement: 4.2 Réparations Majeures de Salles de c. et Équipt. 4.3 Laboratoires Informatiques dans les Établissements 4.4 Bibliothèques scolaires	3
Colonne: Coûts en Capital	Tableaux de Dépenses d'Investissement: 4.5 Coût Total en Capital	---

Note technique 9: SALAIRES DES ENSEIGNANTS

Les projections des dépenses de fonctionnement pour chaque sous-secteur sont faites par le Sous-Modèle Dépenses de Fonctionnement. **Les projections sont exprimées en prix constants de l'année de base (2004).**

Le Tableau 3.1 contient les données relatives aux salaires des enseignants et des dépenses à caractère salarial (Catégorie 1 de dépenses).

Le **salairé mensuel moyen de l'année de base 2004/05** correspond à la grille salariale officielle appliquée aux niveaux national et provincial.

Les **projections des salaires des enseignants** sont basées sur deux hypothèses:

- Hypothèse 1: indépendamment de ce qui est prévu dans la grille salariale officielle, la masse salariale croît d'une année sur l'autre en raison de deux facteurs: a) le vieillissement des effectifs d'enseignants (la pyramide d'âge du corps d'enseignants s'élargit vers le haut et diminue vers le bas); et b) le remplacement des enseignants peu qualifiés par des enseignants qualifiés.
- Hypothèse 2: des **suppléments salariaux** sont accordés, qui s'ajoutent à la masse salariale mais ne sont pas intégrés au salaire de base. Ces suppléments peuvent varier d'une année à une autre. Ils peuvent être de valeur « 0 » pendant plusieurs années de suite. Le Modèle traite ces suppléments comme une variable indépendante (comme une hypothèse). Dans le Modèle de Base en Annexe III du Manuel, ces suppléments représentent 6,0% du salaire de base prévu par la grille salariale.

En tenant compte de ces hypothèses, les dépenses salariales sont calculées comme suit:

$$X = \left[\begin{array}{l} \text{[salaire moyen mensuel pour une année donnée} \\ \text{= salaire moyen mensuel de l'année précédente} \\ \text{(100\% + croissance par rapport à l'année précédente + supplément pour} \\ \text{l'année en cours)]} \end{array} \right]$$

Puisque ce sont des variables indépendantes, le Modèle ANPRO permet de faire varier les deux hypothèses d'une année sur l'autre. Elles peuvent être définies comme cibles ou comme hypothèses.

Note technique 10: DEPENSES POUR ACTIVITES DE SOUTIEN ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DES PROVINCES

Dans le Modèle **ANPRO**, les dépenses pour les activités de soutien (telles qu'instituts de formation d'enseignants, centres de technologies de l'information et de communications (centres IT), etc.) et les dépenses de fonctionnement des administrations provinciales de l'éducation ne sont pas ventilées par sous-secteur. Ces activités, tout comme l'administration, sont censées servir l'ensemble des sous-secteurs. Le **Modèle** les traite dans la **Feuille 4, Sommaire de Dépenses**.

Le tableau ES.7 contient les dépenses de fonctionnement et le tableau ES.8 les dépenses d'investissement concernant les activités de soutien. Le nombre des centres de soutien et leurs coûts unitaires sont les cibles que l'on doit introduire dans ce tableau.

Le tableau ES.9 contient les dépenses de fonctionnement des administrations provinciales. Les taux de croissance annuels des effectifs de personnel, des salaires et des dépenses non salariales sont les variables indépendantes (les hypothèses) que l'on doit introduire dans ce tableau.

Note technique 11: SALLES DE CLASSE A CONSTRUIRE

(en prenant comme exemple le Modèle du sous-secteur Enseignement Primaire)

Dans le Modèle ANPRO, les projections concernant les besoins en salles de classe sont traités dans les tableaux 4.1 et 4.2.

Le besoin en nouvelles salles de classe

Le besoin en nouvelles salles de classe, c'est-à-dire en salles à construire, est fonction des trois facteurs suivants:

- la croissance des effectifs d'élèves, c'est-à-dire l'augmentation due à la croissance de la population d'âge scolaire et à celle du taux de scolarisation;
- le remplacement de salles de classe existantes (généralement des salles provisoires);
- la diminution du nombre de salles utilisées en double vacation (qui va de pair avec l'introduction du fonctionnement en vacation simple dans toutes les écoles et pour tous les élèves).

Le sous-modèle Dépenses d'Investissement pour les sous-secteurs Enseignements Primaire et Secondaire effectue les projections des besoins en construction de salles de classe de la façon suivante:

UTILISATION DES SALLES EN DOUBLE VACATION

Les salles de classe utilisées en double vacation sont une cible dans le tableau 4.1 Colonne D: **Salles en double vacation** (à partir des salles existantes).

Le modèle calcule ensuite dans le même tableau 4.1:

- le nombre de groupes pédagogiques (ici groupe d'élèves) dans les salles de classe en double vacation (Colonne D);
- le nombre de groupes pédagogiques (ici groupe d'élèves) dans les salles de classe en vacation simple (Colonne G);
- Le pourcentage d'élèves en double vacation (Colonne F).

Le calcul de ces variables est expliqué ci-après.

GROUPES PÉDAGOGIQUES NECESSAIRES DU FAIT DE LA CROISSANCE DE LA SCOLARISATION

Pour estimer le besoin total en matière de salles de classes dans le Primaire et le Secondaire, le point de départ est le nombre de classes au sens de groupes pédagogiques. La projection aboutissant au nombre de salles de classe nécessaires est faite de la façon suivante:

Le nombre total de groupes pédagogiques (groupes d'élèves) est calculé dans le tableau 2.2 (Colonne I) et répété dans le tableau 4.1 (Colonne C).

Le nombre de groupes pédagogiques travaillant dans des salles à double vacation est calculé dans le tableau 4.1 (Colonne E) en tant que résultat de la cible « **Salles de Classes à double vacation** » (tableau 4.1, Colonne D):

$$\begin{aligned} & [Les\ groupes\ pédagogiques\ travaillant\ dans\ des\ salles\ à\ double\ vacation \\ & =\ salles\ de\ classes\ à\ double\ vacation \times 2] \end{aligned}$$

Le nombre de groupes pédagogiques travaillant dans des salles à une seule vacation est calculé dans le tableau 4.1 colonne G. C'est le nombre total de groupes pédagogiques (tableau 4.1 Colonne C) moins le nombre de groupes pédagogiques travaillant en salles à double vacation:

$$[\text{Groupes pédagogiques en salles à une seule vacation} = \\ \text{Nombre total de groupes pédagogiques} \\ - \text{groupes pédagogiques en salles à double vacation}]$$

Le résultat du besoin total en salles de classe (Tableau 4.1 Colonne H) est égal au nombre de groupes pédagogiques travaillant en salles à double vacation divisé par deux (puisque deux groupes pédagogiques travaillent dans chacune des salles à double vacation) plus le nombre de groupes pédagogiques travaillant en salle à une seule vacation (puisque dans ce cas, chaque groupe pédagogique occupe à elle seule une salle):

$$[\text{Besoins en salles de classe} = \\ \text{classes en salles à double vacation} / 2 \\ + \text{classes en salles à une seule vacation}]$$

Estimation du besoin en salles de classe **SUPPLEMENTAIRES**

En cas d'accroissement des effectifs d'élèves et après avoir utilisé les salles à double vacation (voir ci-dessus point 1), de nouvelles salles de classe peuvent encore être nécessaires pour faire face à cet accroissement des effectifs d'élèves:

Salles de classe disponibles: dans le tableau 4.1, **total des salles de classe disponibles** (Colonne I); il s'agit de la somme de:

$$[\text{Salles de classe disponibles l'année précédente} \\ (\text{même colonne l'année précédente}) \\ + \text{salles de classes construites au cours de l'année précédente}]$$

La projection de salles de classe à construire dans l'année pour qu'elles soient disponibles l'année suivante (tableau 4.1, Colonne J), est calculé sur la base du besoin total de salles de classe l'année suivante (tableau 4.1, Colonne H année suivante), moins les salles de classe disponibles au commencement de l'année en cours (c'est-à-dire le stock de salles de classe à la fin de l'année précédente) (tableau 4.1 Colonne I).

Remplacement de salles de classe existantes:

Le nombre de salles provisoires à remplacer (tableau 4.2 Colonne C) est une cible. Le même tableau 4.2 montre en Colonne D le pourcentage résultant de salles de classe à remplacer. Ces salles sont ajoutées au nombre total de salles à construire (voir ci-dessous).

Comment le Modèle ANPRO calcule-t-il et effectue-t-il les projections du nombre total de salles de classe à construire chaque année?

Le nombre total de salles de classe à construire apparaît dans le tableau 4.2 Colonne E. Il est la somme de:

$$[\text{nombre de salles de classe provisoires à remplacer} \\ (\text{cible dans le tableau 4.2 Colonne C}) \\ + \text{nombre de salles de classe à construire pour faire face à l'accroissement} \\ \text{des effectifs d'élèves (résultat dans le Tableau 4.1 Colonne J)}]$$

Comment déterminer les cibles concernant les salles de classe à construire

Etape 1: Détermination de la cible

Déterminer la cible « **salles à double vacation** » dans le tableau 4.1 Colonne D.

Dans le tableau 4.1, comparer la Colonne H: **Besoin en salles de classe** et la Colonne I: **Total Salles de classe disponibles**. Si le nombre de salles disponibles est supérieur aux besoins, vous pouvez fixer une cible plus basse pour le nombre de salles à double vacation dans le Colonne D, puisque dans ce cas-là il y a un nombre suffisant de salles de classe inutilisées. Ce cas ne se présentera pas s'il y a un accroissement des effectifs d'élèves sauf si la cible fixée pour les salles à double vacation n'est pas réaliste.

Dans le tableau 4.2, assurez-vous que la valeur de la variable dépendante dans la Colonne E « **Salles de Classe** » (total des salles à construire) est réaliste. Si le nombre de salles à construire est trop élevé par rapport aux capacités vraisemblables de construction ou par rapport au budget financier vraisemblable, il se peut que vous deviez reconsidérer les éléments suivants:

- L'usage des salles à double vacation (cible dans le tableau 4.1, Colonne D), ou
- Le nombre de salles de classe provisoires à remplacer (cible dans le tableau 4.2, Colonne C), ou enfin,
- Les ratios élèves/groupe pédagogique (tableau 2.1, Colonnes C à H).

NOTE: Il est tout à fait possible que de nouvelles salles de classe soient nécessaires même en cas de baisse des effectifs d'élèves du fait d'une politique de remplacement des salles provisoires par des

Etape 2: Projection pour la première année

Le **Modèle ANPRO** fait l'hypothèse que les salles de classe doivent être construites au cours de l'année scolaire qui précède l'année de leur première utilisation. Donc pour la première année de projection (ce qui est l'année 2005/2006), le Modèle utilise comme données de base le nombre de salles de classe construites au cours de l'année précédente.

Dans le tableau 4.1, pour la première année de projection, comparer la Colonne H: **Besoins en salles de classe** à la Colonne I: **Total des salles de classe disponibles**:

- Si le nombre de salles de classe disponibles est **supérieur** aux besoins de salles de classe, il vous faut diminuer **la cible** en Colonne **Salles de classe en double vacation** jusqu'à ce que le nombre Total des salles disponibles (Colonne I) soit égal au **Besoin en salles de classe** (Colonne H).
- Si le nombre de salles de classe disponibles est **inférieur** aux besoins en salles de classe, il vous faut ajuster la cible des salles à double vacation (Colonne D) pour la première année de projection jusqu'à ce que le nombre **Total de salles disponibles** (Colonne I) soit égal au **Besoin en salles de classe** (Colonne H). S'il n'est pas possible d'augmenter le nombre de salles à double vacation (par exemple, en raison d'une politique limitant pour cette année le nombre de salles utilisées en double vacation), alors les salles de classe supplémentaires nécessaires devront être louées ou d'autres locaux de l'école devront être utilisés comme salles de classe.

Note technique 12: INTERPOLATION LINEAIRE POUR DETERMINER LES CIBLES ANNUELLES

Pourquoi le Modèle n'effectue-t-il pas des interpolations linéaires pour déterminer les cibles?

Le Modèle ANPRO n'emploie pas la technique d'interpolation linéaire pour empêcher le choix de cibles qui ne correspondent pas à la réalité. Les cibles sont des données (des valeurs) déterminées par le décideur qui, en les arrêtant, tient compte d'un ensemble de facteurs dont dépend leur réalisation. Dans la réalité, les cibles n'évoluent jamais de façon linéaire d'une année à l'autre.

On fixe des cibles afin d'atteindre des résultats souhaités. Ce qui est important est de faire des projections, de fixer des cibles, qui font apparaître une évolution continue des résultats d'une année à l'autre, au travers de la période de projection. Une évolution régulière de la cible elle-même n'est pas un objectif en soi, d'autant plus qu'elle se révèle comme peu réaliste dans la plupart des cas.

Comment faire des projections linéaires pour déterminer les cibles:

Une projection linéaire peut s'avérer utile pour obtenir une idée approximative des résultats et de l'impact engendrés par la cible choisie et devant être atteinte à la fin de la période de projection. Cela permet d'apprécier la « faisabilité » de la cible avant d'en fixer la valeur définitive et de déterminer les cibles intermédiaires annuelles, qui à ce moment-là n'évolueront plus de manière linéaire. Pour faire des projections linéaires il vous faut procéder comme suit:

- marquez les cellules correspondant à la série continue d'années pour laquelle vous voulez effectuer l'interpolation;
- maintenez le bouton [Ctrl] appuyé;
- appuyez la touche « L » une seule fois.

Les valeurs interpolées apparaîtront pour chaque année à l'intérieur de la période choisie.

Note technique 13: UN MESSAGE "ERREUR" DANS UN TABLEAU CONCERNANT L'ABANDON

Il peut arriver qu'un message d'ERREUR apparaisse à la place d'un pourcentage d'abandon pour une année scolaire ou une année calendaire donnée, le taux de promotion plus le taux de redoublement donnant plus de 100%.

Cela peut se produire aux endroits suivants:

- Feuilles primaire et secondaire, tableaux 1.5 et 1.8, et
- Dans les tableaux correspondants de la feuille « Filles ».

Solution:

Vérifiez les valeurs pour les taux de promotion (au niveau supérieur) et de redoublement pour vous assurer que la somme ne dépasse pas 100%.

6 Outils d'analyse

- 6.1 Extraction de tableaux pour insertion dans un texte
- 6.2 Vérifier et analyser des tendances grâce à des graphiques
- 6.3 Suivi des données à l'aide de graphiques

6 OUTILS D'ANALYSE

6.1 Extraction de tableaux pour insertion dans un texte

Les tableaux du Modèle ANPRO, comme par exemple le plan d'éducation à moyen terme ou d'autres documents, ne sont pas conçus pour être insérés directement dans des textes. Ils sont très détaillés, techniques et donc difficiles à lire.

Pour que les tableaux du Modèle soient plus aisément inclus dans un texte, le Modèle ANPRO comporte un outil conçu pour permettre à l'utilisateur d'extraire des données du modèle et de les inclure dans des tableaux d'un format plus adapté et qui présentent une information plus condensée que les tableaux complexes du Modèle ANPRO.

Les tableaux qui doivent être insérés dans un texte doivent être réalisés au moyen d'un classeur annexe Excel en lien dynamique avec le Modèle ANPRO. Chaque fois que le Modèle ANPRO est mis à jour, les tableaux dans le classeur annexe Excel sont automatiquement remis à jour. Il est alors possible de copier les nouvelles versions ou le contenu des tableaux dans le texte. L'exemple suivant illustre cet emploi du Modèle ANPRO. Il concerne la préparation d'un plan provincial sur dix années, de 2005/2006 à 2014/2015, avec l'année 2004/2005 comme année de base.



Etape 1: Définition des cibles et résultats attendus devant être présentés en tableaux textes

Cette étape de la préparation du plan sur dix ans est centrée sur le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans l'enseignement primaire (avec comme cible principale le taux d'admission en première année du primaire) et ses implications financières. Le débat sur la détermination de la cible entre les parties prenantes en étudiera les aspects particuliers. Utiliser les tableaux du sous-modèle **PRIMAIRE** tels qu'ils se présentent dans le sous-modèle introduirait plus de confusion que d'éclaircissements. Toutes les parties prenantes sont déjà d'accord sur la fiabilité du Modèle ANPRO et souhaitent centrer dès que possible leurs débats sur l'accroissement du Taux Brut de Scolarisation pour parvenir à l'enseignement primaire universel. Pour cette discussion, ils doivent disposer des données suivantes:

- o la cible: **Taux d'admission** (tirée du tableau 1.2 du sous-modèle **PRIMAIRE**);
- o la **Scolarisation Totale** résultante (tableau 1.17 du sous-modèle **PRIMAIRE**);
- o le **Taux Brut de Scolarisation** résultant (tableau 1.17 du sous-modèle **PRIMAIRE**);
- o le **Total des Dépenses de Fonctionnement** résultant (tableau 3.6 du sous-modèle **PRIMAIRE**);
- o le **Total des dépenses d'investissement** résultant (tableau 4.5 du sous-modèle **PRIMAIRE**).

La période qui doit apparaître sur le document qui servira au débat entre les parties prenantes commence à l'année de base 2004/05 et se termine en 2014/2015.

Etape 2: Construire le tableau approprié

Au lieu de présenter les quatre tableaux originaux du Modèle ANPRO contenant de façon très détaillée les informations nécessaires, le planificateur créera un nouveau classeur Excel – qu'on peut appeler un « Extrait ». Dans le présent exemple, le classeur ne contient qu'un seul tableau comportant les informations requises telles qu'elles sont listées ci-dessus. Comme le classeur « Extrait » reste dynamiquement lié au Modèle ANPRO, les formules dans l'Extrait tireront les informations du Modèle ANPRO. Une fois créé, le tableau contient l'information du scénario de référence du Modèle ANPRO (le taux d'admission en première année scolaire atteint 100% en 2010/2011). Voici à quoi ressemble l'Extrait:

Tableau 1. Extraire des Tableaux du Modèle ANPRO: Exemple de tableau, scénario 1

Année	Taux d'admission	Total enfants scolarisés	TBS	TOTAL DEPENSES (millions \$ US)	
				Fonctionnement	Investissement
04/05	94.2%	482,828	89.7%	20.3	11.9
05/06	95.2%	496,606	90.5%	28.7	12.2
06/07	96.1%	512,217	91.6%	32.4	12.3
07/08	97.1%	528,974	92.8%	36.2	12.6
08/09	98.1%	546,538	94.2%	40.9	13.0
09/10	99.0%	564,375	95.6%	42.3	13.3
10/11	100.0%	582,101	97.0%	47.7	11.9
11/12	100.0%	598,192	98.1%	51.3	9.3
12/13	100.0%	612,800	98.9%	53.5	9.4
13/14	100.0%	629,154	99.6%	56.5	9.7
14/15	100.0%	638,685	100.1%	60.2	10.0

Etape 3: Comment insérer le tableau dans un document

Le planificateur en charge de la rédaction du document insèrera le tableau dans le nouveau fichier-document « texte » en suivant la démarche suivante:

- Créer un nouveau fichier-document Word « Texte »;
- Passer au fichier Excel « Extrait...xls »;
- Sélectionner le tableau;
- Copier la totalité du tableau;
- Revenir au fichier Word « Texte » qui vient juste d'être créé;
- Coller le tableau dans le fichier Word « Texte ».

Etape 4: Gérer l'information mise à jour à partir du Modèle ANPRO

Lorsque le planificateur utilise le Modèle ANPRO de Base pour des activités de planification ou à d'autres fins, les valeurs présentes dans le Modèle sont modifiées. Ces changements concernent des variables indépendantes (données de base, et/ou cibles et/ou hypothèses) et les changements de valeurs des variables dépendantes qui en résultent. Lorsqu'une quelconque de ces valeurs est changée, le tableau dans le fichier Excel « Extrait » sera automatiquement mis à jour mais non le fichier Word « Texte ».

Pour mettre à jour le fichier Word « Texte » le planificateur procède de la façon suivante:

- Ouvrir le fichier Word « Texte »;
- Aller au tableau qui doit être mis à jour;
- Ouvrir le fichier Excel « Extrait...xls »;
- Sélectionner et copier la totalité du tableau;
- Revenir au fichier Word « Texte »;
- Sélectionner la totalité du tableau et le coller dans le fichier Word « Texte ».

Note: Au lieu de copier la totalité du tableau, il est possible de ne copier que les valeurs mises à jour. Dans ce cas, le format du tableau dans le document Word ne changera pas. Pour cela:

- Dans le fichier Excel, ne sélectionner que les cellules qui contiennent les chiffres (NON PAS la totalité du tableau) et copier;
- Dans le fichier Word, ne sélectionner que les cellules qui contiennent les chiffres (NON PAS la totalité du tableau) et coller cette copie du fichier Excel dans les cellules appropriées.



Etape 5: Gérer des scénarios alternatifs de projection

Le planificateur peut anticiper sur les débats quant aux dépenses de fonctionnement en croissance rapide (en prix constants) et vouloir montrer que cela n'est pas dû à l'accroissement du taux d'admission. Il peut donc être utile de produire un autre scénario en gardant un taux d'admission constant sur toute la période. Voici comment faire:

- Ouvrir le Modèle ANPRO et aller à la feuille **PRIMAIRE** du Modèle;
- Aller au Tableau 1.2;
- Dans la colonne C, changer la cible **Taux d'admission**, faire figurer la valeur initiale (94.2%);
- Ouvrir le fichier « Extrait »; l'information dans « Extrait » est automatiquement mise à jour et le tableau prend maintenant l'apparence suivante:

Tableau 2. Extraire des tableaux du Modèle ANPRO: Exemple de tableau, scénario 2

Année	Taux d'admission	Total enfants scolarisés	TBS	TOTAL DEPENSES (millions \$ US)	
				Fonctionnement	Investissement
04/05	94.2%	482,828	89.7%	20.3	11.9
05/06	94.2%	495,734	90.3%	28.6	11.9
06/07	94.2%	509,579	91.1%	32.2	11.9
07/08	94.2%	523,641	91.9%	35.9	12.2
08/09	94.2%	537,567	92.7%	40.2	12.4
09/10	94.2%	550,811	93.3%	41.2	12.6
10/11	94.2%	562,937	93.8%	46.1	11.1
11/12	94.2%	573,989	94.1%	49.2	8.6
12/13	94.2%	584,379	94.3%	51.0	8.7
13/14	94.2%	594,395	94.5%	53.6	9.1
14/15	94.2%	604,469	94.7%	56.9	9.4

- Inclure ce nouveau scénario dans le document « Texte » comme nouveau tableau.

A partir des chiffres de ce tableau, il est possible de démontrer que la croissance des dépenses de fonctionnement n'est due que dans une faible mesure à l'augmentation du taux d'admission et que ce sont d'autres facteurs (essentiellement la croissance de la population et les aspects de qualité) qui sont responsables de l'accroissement prévu des dépenses de fonctionnement.

6.2 Vérifier et analyser des tendances grâce à des graphiques

→ Le Manuel est accompagné d'un CD-ROM qui contient deux classeurs Excel pour le SUIVI DES DONNEES

- Population.xls - présentations graphiques de la **POPULATION EN AGE DE SCOLARISATION**
- Graphiques.xls - présentations graphiques des **CIBLES et des VARIABLES de RESULTATS et des PROJECTIONS DE DEPENSES**

Note: Le fichier Excel est lié de manière dynamique au Modèle ANPRO. Lorsque le nom du document qui contient le Modèle est changé (ce qui est le cas quand un nouveau scénario de projection est établi et le Modèle est enregistré sous un nouveau nom) les liens avec les fichiers Excel Population.xls et Graphiques.xls ne fonctionnent plus correctement. Les liens doivent être mis à jour en insérant le nouveau nom du Modèle dans les fichiers Excel à partir du menu »Edition », Option «Liaisons».

GRAPHIQUES: POPULATION

Une façon efficace de présenter des données complexes est de les transposer en graphiques. Cela facilite le repérage des caractéristiques essentielles des données de base, des cibles et des tendances. En aidant à détecter de possibles incohérences et des évolutions qui semblent improbables, les graphiques incitent à la discussion et au réexamen des cibles et des hypothèses utilisées dans le scénario et peuvent conduire à leur révision.

Population.xls est un classeur qui permet à l'utilisateur de voir et de contrôler les données de base concernant la population et les projections utilisées dans un modèle provincial découlant du Modèle ANPRO. Il est lié dynamiquement au Modèle ANPRO, ce qui signifie que toute modification dans le Modèle ANPRO est automatiquement répercutée dans les graphiques. Ce classeur Population.xls couvre:



La façon la plus simple de voir les graphiques est la suivante:

- ouvrir le fichier Excel « Population.xls »;
- sélectionner le menu « Affichage »;
- sélectionner l'option « Plein écran »;
- faire défiler les graphiques en utilisant la combinaison [Ctrl]+[PgDn].

Tableau 3: Contenu de l'ensemble des graphiques sur les populations

Age	Tendances Provinciales par rapport aux tendances nationales	Comparaison garçons/filles
3	x	x
4	x	x
5	x	x
6	x	x
6-11	x	x
12-14	x	x
15-17	x	x
15-34	x	x

CIBLES, VARIABLES DE RESULTAT, ET PROJECTIONS DE DEPENSES

Le classeur Excel **Graphiques.xls** est lié dynamiquement au Modèle ANPRO, ce qui signifie que toute modification dans le Modèle ANPRO se transpose automatiquement dans les graphiques. Ce classeur **Graphiques.xls** couvre:

- Les principales cibles provinciales, et la comparaison avec les cibles correspondantes du Plan National
- Les indicateurs essentiels concernant le taux brut de scolarisation, le recrutement des enseignants, les salles de classe à construire dans les écoles existantes;
- Les dépenses de fonctionnement et d'investissement.



La façon la plus simple de voir les graphiques est la suivante:

- ouvrir le fichier Excel « **Graphiques.xls** »;
- sélectionner le menu « Affichage »;
- sélectionner l'option « Plein écran »;
- faire défiler les graphiques en utilisant la combinaison [Ctrl]+[PgDn].

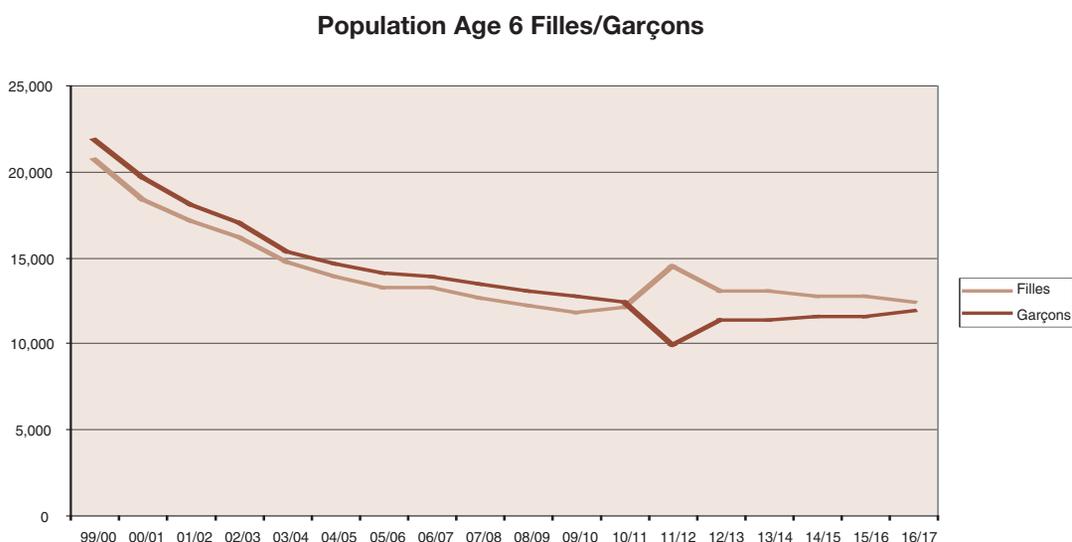
6.3 Suivi des données à l'aide de graphiques

On observera dans les deux exemples qui suivent comment des erreurs dans les données de base ou dans les hypothèses peuvent être détectées grâce aux outils Graphiques de Population.

EXEMPLE 1: SUIVI DES PROJECTIONS DE POPULATION

Le planificateur provincial avait entré pour la Province A les projections de la population des garçons et des filles âgés de 6 ans, c'est-à-dire la population en âge d'entrer dans l'enseignement primaire. La présentation graphique des données et des projections sur ces populations montre l'existence d'une erreur pour les années 2011/2012.

Graphique 1. Suivi de données à l'aide de graphiques: Exemple 1



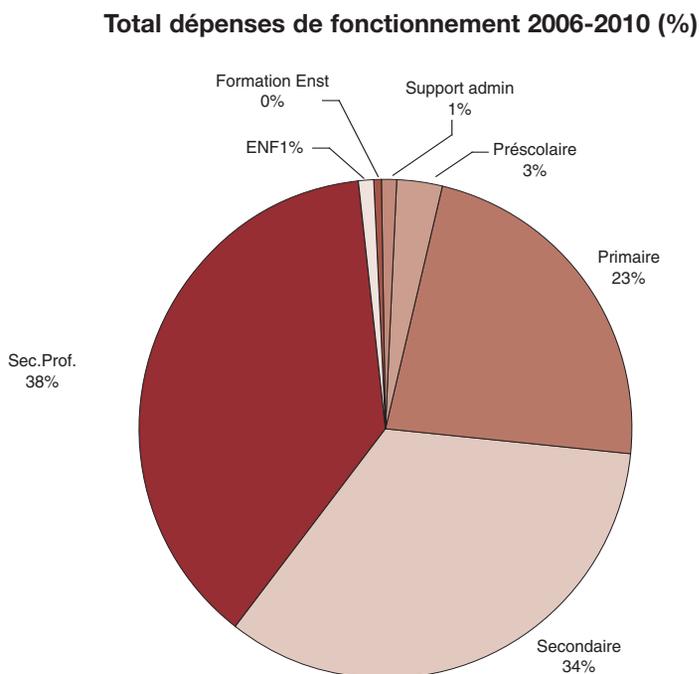
Observation

L'erreur a un effet de distorsion sur les projections de population sur plusieurs années. Cette erreur peut être due à: a) une erreur dans les projections de population entrées dans le Modèle ANPRO en tant qu'hypothèses. L'erreur peut avoir été faite par l'institution fournissant les projections; ou b) les projections de population fournies à l'origine ont été mal copiées dans le Modèle. Pour repérer la nature de l'erreur, le planificateur doit vérifier et le cas échéant corriger les tableaux de population dans le Modèle ANPRO.

EXEMPLE 2: SUIVI DES BESOINS EN RESSOURCES FINANCIÈRES

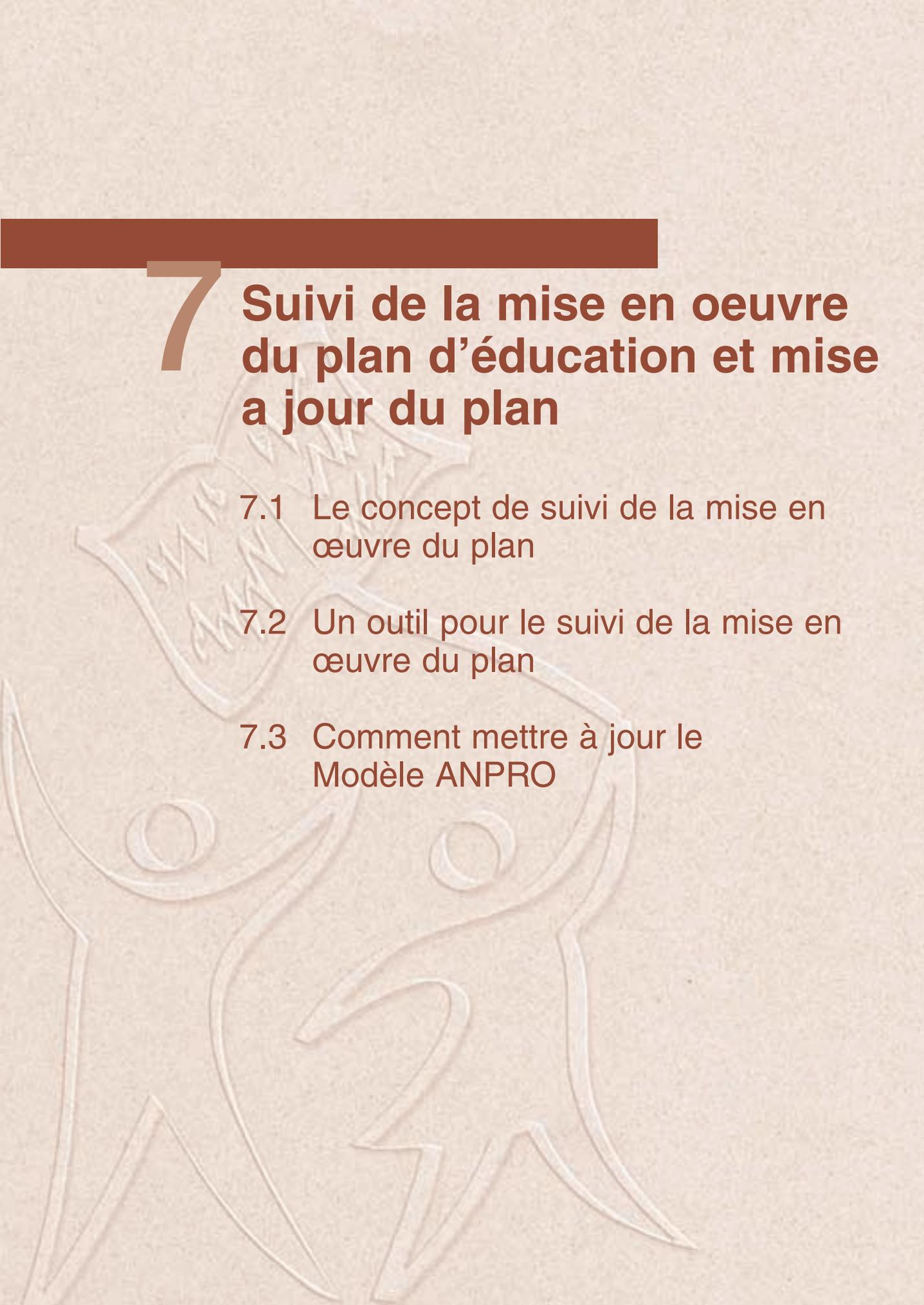
Dans cet exemple, les projections de dépenses pour la Province B (dépenses cumulées sur la période quinquennale 2006-2010) montrent une distribution surprenante des dépenses entre sous-secteurs. L'Enseignement Professionnel Secondaire représente 38% du total des dépenses alors qu'il ne représente pas plus de 10% des dépenses dans toutes les autres provinces; au niveau national, les effectifs d'élèves dans le Professionnel Secondaire ne représentent que 5% de l'effectif total.

Graphique 2. Suivi de données à l'aide de graphiques: Exemple 2



Observation

Pour identifier la cause de cette erreur **évidente**, il est nécessaire de vérifier les données entrées dans le Modèle, à savoir les données de base, les hypothèses et les cibles concernant l'Enseignement Professionnel Secondaire. Dans ce cas particulier, le contrôle des données révéla une erreur: le taux d'admission des élèves de 9^{ème} année du Secondaire en première année de l'Enseignement Professionnel Secondaire était faux, bien trop élevé. Cette erreur était due soit à une faute de frappe lors de la saisie soit à une appréciation irréaliste de la situation en ce qui concerne le rôle et la taille relative du sous-secteur de l'Enseignement Professionnel Secondaire.



7 **Suivi de la mise en oeuvre du plan d'éducation et mise à jour du plan**

- 7.1 Le concept de suivi de la mise en œuvre du plan
- 7.2 Un outil pour le suivi de la mise en œuvre du plan
- 7.3 Comment mettre à jour le Modèle ANPRO

7 SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ÉDUCATION ET MISE À JOUR DU PLAN

7.1 Le concept de suivi de la mise en œuvre du plan

Tout au long de la période de mise en œuvre d'un plan d'éducation, il est important de suivre les progrès réalisés chaque année. Ces activités de suivi constituent une source essentielle d'informations nécessaires au cours du processus de planification.

OBJECTIF – 1 du SUIVI:

Voir si les cibles fixées dans le plan sont en cours d'atteinte et dans quelle mesure. Si l'une ou l'autre des cibles n'est pas atteinte comme prévu dans le plan, il faut disposer des informations fournies par les dispositifs de suivi pour repérer ce qui n'est pas atteint et pourquoi. Si, à l'inverse, des réalisations sont allées au-delà des cibles fixées dans le plan, le suivi permet de les mesurer et d'en comprendre les raisons.

OBJECTIF - 2 du SUIVI:

revoir les cibles en les mettant à jour.

OBJECTIF – 3 du SUIVI:

revoir les hypothèses et les actualiser.

OBJECTIF - 4 du SUIVI:

Mettre le plan à jour:

- en mettant à jour les données de base;
- en faisant de l'année en cours la nouvelle année de base, et
- en utilisant les cibles et les hypothèses revues et mises à jour.

Les principaux utilisateurs de l'information sur la mise en œuvre du plan sont:

- **AU NIVEAU PROVINCIAL**, les plus hautes autorités et les diverses sections de l'administration provinciale de l'éducation. Chaque section a besoin de savoir ce qui a été réalisé dans le sous-secteur qui est sous sa responsabilité et également dans tous les autres secteurs dont d'autres sections ont la charge.

- **D'AUTRES AUTORITES PROVINCIALES** qui supervisent les activités et les performances du secteur de l'éducation et participent aux décisions concernant le budget de l'éducation et l'allocation d'autres ressources (affectation des enseignants, constructions de salles de classe, etc.) ainsi qu'à la préparation des budgets annuels et des cadres de dépenses à moyen terme.
- **le MINISTERE DE L'EDUCATION**; en premier lieu, les départements ministériels ayant en charge la planification et le financement en tant que fournisseur, pour toutes les autres unités du ministère, d'une information statistique nationalement comparable, fiable et mise à jour. Le Ministère a besoin de cette information sur le suivi pour s'assurer que les cibles nationales sont effectivement atteintes à partir des plans provinciaux d'éducation mis à jour;
 - conseiller le MINISTERE du PLAN et le MINISTERE des FINANCES quant à l'allocation de ressources financières au secteur éducatif en fonction des objectifs et cibles du plan national d'éducation;
 - s'assurer que les bailleurs de fonds situent et maintiennent bien leurs programmes dans le cadre des objectifs fixés dans les plans national et provinciaux.
- **Le MINISTERE des FINANCES et le MINISTERE du PLAN**; particulièrement au cours de la période de préparation du budget et de décisions d'allocations.
- **LES PARTENAIRES EXTERIEURS de DEVELOPPEMENT (BAILLEURS de FONDS)**; particulièrement lorsqu'ils conçoivent et préparent leurs programmes de coopération.

L'information sur le suivi de la mise en œuvre du plan doit être produite à intervalles réguliers, au moins une fois par an, de préférence peu après la fin de l'année scolaire et avant le début de l'année qui suit.

7.2 Un outil pour le suivi de la mise en œuvre du plan

Un outil spécial a été mis au point pour faciliter le suivi de la mise en œuvre du plan de l'Education. **L'OUTIL DE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN (OSMP)** comprend un ensemble de 25 cibles principales et 6 indicateurs de dépenses et de coût concernant les différents sous-secteurs de l'éducation. Les cibles et indicateurs inclus dans cet outil sont ceux qui sont les plus souvent utilisés pour avoir une vue d'ensemble des progrès de la mise en œuvre du plan et de la situation d'ensemble du secteur de l'éducation.

Cet outil répond à deux soucis majeurs:

- vérifier dans quelle mesure ont été atteintes les cibles concernant l'accès et la qualité de l'éducation;
- suivre les dépenses et les coûts, c'est-à-dire la faisabilité des objectifs et des cibles fixés dans le plan.

On trouvera ci-dessous une illustration de l'application de l'OSMP pour une cible et un indicateur donnés (respectivement, le pourcentage d'entrants dans l'enseignement primaire et le coût unitaire de cet enseignement). Les tableaux et graphiques de l'OSMP sont dynamiquement liés au **Modèle ANPRO**. Ils en tirent leurs données. Toute modification dans les chiffres du **Modèle ANPRO** se reflète donc dans les tableaux et graphiques de l'OSMP.

→ **L'outil de suivi de la mise en œuvre du plan (OSMP) est un classeur Excel appelé « Suivi mise en oeuvre plan.xls ».**

Il est inclus dans le CD-ROM diffusé avec ce Manuel.

Ce Classeur Comporte QUATRE FEUILLES:

FEUILLE 1: Préscolaire

FEUILLE 2: Enseignement Primaire

FEUILLE 3: Enseignement Secondaire

FEUILLE 4: Dépenses.

Note: L'outil Excel est lié de manière dynamique au Modèle ANPRO. Lorsque le nom du document-Modèle est changé les liens avec les classeurs « Suivi mise en oeuvre plan.xls » ne fonctionnent plus correctement. Les liens doivent être mis à jour en insérant le nouveau nom du modèle dans les documents Excel à partir du menu « Edition », Option « Liaisons ».

Pour chaque cible et pour chaque indicateur de dépenses et de coût, l'information de suivi est présentée en un tableau et un graphique correspondants.

Dans le tableau:

LA PREMIERE COLONNE

indique les années concernées.

LA DEUXIEME COLONNE

montre pour l'année de base 2004/2005 l'indicateur calculé avec les données de base: à partir de 2005/06 (en supposant un plan quinquennal 2005/06 à 2009/10), elle indique les cibles saisies dans le Modèle ANPRO (et incluses dans le plan) et les indicateurs de coûts calculés en tant que projections du Modèle ANPRO (inclus dans le plan). La deuxième colonne est utilisée comme référence. En conséquence ses chiffres ne doivent pas être changés.

LA TROISIEME COLONNE

indique ce qui a été réellement mis en place. Les données de cette colonne proviennent de la version mise à jour du Modèle ANPRO qui contient les données réelles mises à jour concernant la mise en œuvre du plan. Cette colonne montre également, pour la durée à venir du plan, les données de projection revues qui se basent à la fois sur ce qui a été projeté dans le plan original et sur ce qui a été d'ores et déjà effectivement mis en œuvre.

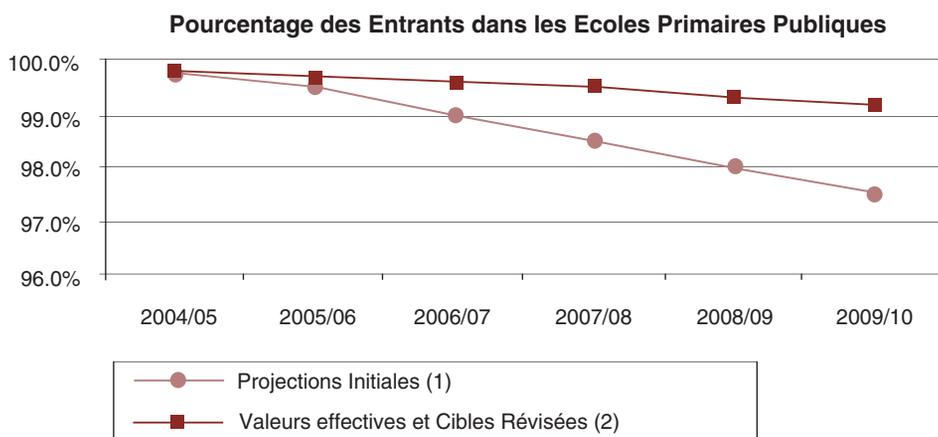
LA QUATRIEME COLONNE

montre la différence entre ce qui avait été projeté et ce qui a été réellement effectué. C'est là l'information décisive du suivi qui sera utilisée pour évaluer les progrès de la mise en œuvre du plan et pour décider du changement des cibles pour ce qui reste à courir de la période du plan.

Un graphique fait suite au tableau. Il présente les mêmes données que ce dernier mais il est plus facile à analyser et à interpréter, et donc plus aisé à utiliser au cours des débats avec les décideurs.

Tableau 1. Outil de suivi, Exemple 1

Entrants dans les Ecoles Primaires Publiques par rapport au total des entrants en 1ère année			
Année	Cibles du Plan (1)	Valeurs effectives (fin 2004/05) et Cibles Révisées (2005/06 – 2009/10) (2)	Différence (2) – (1)
2004/5	99.8%	(mise en oeuvre actuelle) 99.8%	0.0%
2005/6	99.5%	(projection révisée) 99.7%	0.2%
2006/7	99.0%	(projection révisée) 99.6%	0.6%
2007/8	98.5%	(projection révisée) 99.5%	1.0%
2008/9	98.0%	(projection révisée) 99.3%	1.3%
2009/10	97.5%	(projection révisée) 99.1%	1.6%

Graphique 1. Outil de suivi, Exemple 1**Observation**

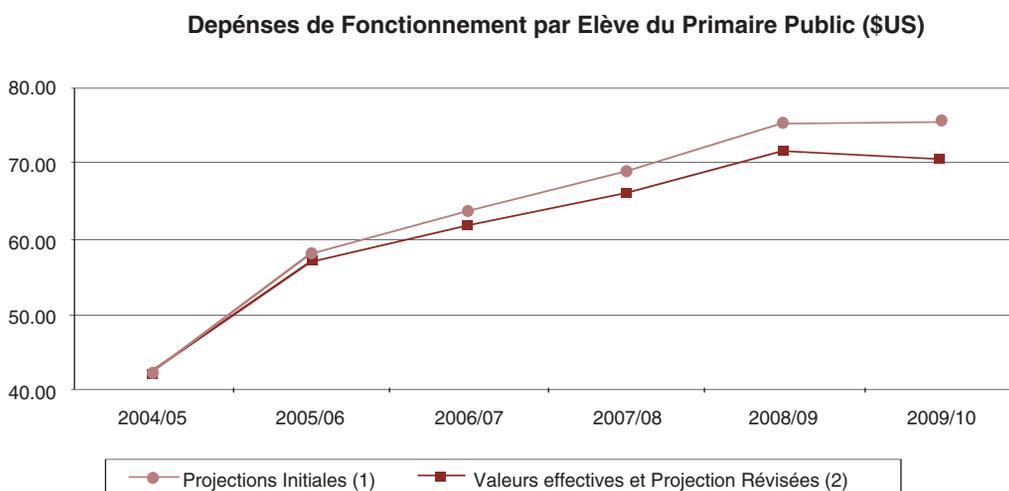
Les cibles du plan prévoyaient une baisse plus rapide de l'entrée en première année que celle observée depuis le début de la mise en œuvre du plan. Les cibles ont donc été revues pour les rapprocher de ce qui semble réalisable.

Tableau 2. Outil de suivi, Exemple 2

Dépenses (\$ US) de fonctionnement par élève à l'école primaire			
Année	Indicateurs à l'origine du Plan (1)	Valeurs effectives (fin 2004/05) Et cibles révisées (2005/06 – 2009/10) (2)	Différence (2) – (1)
2004/5	42.06	(Actuellement mis en œuvre) 42.06	0.00
2005/6	57.93	(projection révisée) 56.93	-1.00
2006/7	63.53	(projection révisée) 61.73	-1.80
2007/8	68.85	(projection révisée) 66.10	-2.75
2008/9	75.23	(projection révisée) 71.58	-3.65
2009/10	75.46	(projection révisée) 70.46	-5.00

Observation

La projection initiale était trop élevée. Mettre à jour le modèle en saisissant les nouvelles données réelles a conduit à une nouvelle projection du coût unitaire inférieure à celle initialement prévue.

Graphique 2. Outil de suivi, Exemple 2

7.3 Comment mettre à jour le Modèle ANPRO

Le **Modèle ANPRO** doit être mis à jour en prenant en compte les données de la mise en œuvre réelle du plan pour les années écoulées. En outre, lorsque de nouvelles données plus fiables quant aux hypothèses sont disponibles, de nouvelles hypothèses doivent remplacer les premières.

Cette mise à jour doit s'effectuer en quatre étapes:

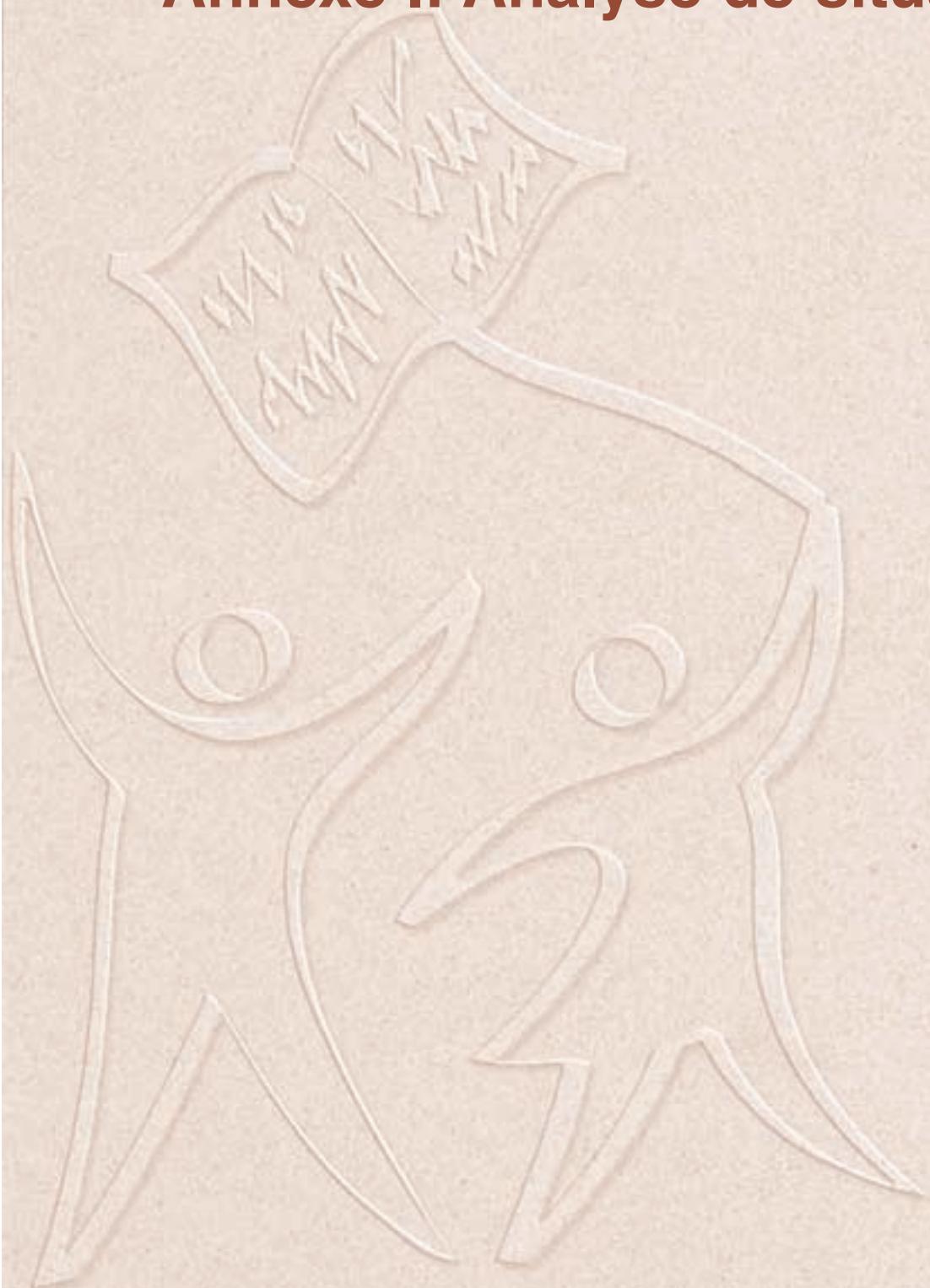
-  Etape 1: Sauvegarder le Modèle ANPRO sous un NOUVEAU NOM.
Ne JAMAIS travailler sur le document original.
-  Etape 2: Remplacer les données projetées par les données réelles.
Remplacer pour l'année en cours (première année de la mise en œuvre du plan), et pour chacune des quatre années suivantes, les données des projections par les données réelles résultant de la mise en œuvre du plan. En d'autres termes, cela mettra à jour les données de base et les avancera d'une année.
-  Etape 3: Remplacer cibles (et hypothèses) avec la formule de calcul.
Remplacer, pour l'année en cours les cibles par la formule qui permet le calcul du taux de promotion, du taux de redoublement, du taux brut de scolarisation, du ratio élèves/groupe pédagogique, du ratio élèves/maître, etc. Pour cela, copier dans la cellule de la cible de l'année en cours la formule de l'année précédente. La formule permet à l'utilisateur de calculer les indicateurs nécessaires en utilisant la nouvelle ligne de données réelles qui sont désormais disponibles.
-  Etape 4: Revoir les cibles (et les hypothèses) pour les années restantes du plan.
La prise en compte de l'information de suivi quant aux tendances observées au cours des récentes dernières années de mise en œuvre du plan imposera de modifier plusieurs cibles. Voici comment procéder:
 - identifier les cibles à revoir;
 - déterminer les nouvelles cibles après mise à jour et justifier les modifications;
 - saisir les nouvelles cibles dans le Modèle ANPRO et laisser le modèle calculer et produire les projections revues.

Ces quatre étapes de mise à jour ne s'appliquent qu'aux cibles qui entrent dans le dispositif de suivi.

Pour ce qui concerne les indicateurs de dépenses et de coût, seules les étapes 1 et 4 sont nécessaires, les étapes 2 et 3 étant automatiquement réalisées par le **Modèle ANPRO** sur la base des données et cibles mises à jour.

Une fois que le **Modèle ANPRO** a été mis à jour, les tableaux et les graphiques des indicateurs inclus dans l'OSMP seront automatiquement mis à jour.

Annexe I: Analyse de situation



Annexe I: ANALYSE DE SITUATION

Note:

L'Annexe présente un exemple d'une analyse de situation dans le cadre d'un plan d'éducation à moyen terme. Elle est extraite du « National EFA Action Plan 2003-2015 of Viet Nam » (**Plan d'Action EPT national 2003-2015 du Viêt-nam**) Dans ce Plan, le sous-secteur enseignement primaire est désigné par l'expression Groupe cible 2 d'EPT.

Analyse de la Situation et Questions concernant le sous-secteur ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La politique éducative en général, et l'EPT en particulier, accordent une grande attention à la période de l'école primaire, parce qu'il s'agit du cycle fondamental de l'éducation et de la fondation du développement futur du citoyen et de sa participation à la vie en société au sens large. L'enseignement primaire est le point de départ de l'éducation formelle et obligatoire et constitue un cycle de cinq ans. L'enseignement primaire vise à doter tous les enfants des compétences de base, lire et compter, et à leur permettre de devenir de bons citoyens appréciant la nature, la société, la morale, l'éthique et l'art, la musique et la littérature. L'enseignement primaire est considéré comme l'élément clé de la transition du pays vers une société fondée sur le savoir en ce qu'il apporte aux élèves les techniques et les compétences nécessaires à la croissance économique et au développement social. L'âge d'entrée à l'école primaire est officiellement de 6 ans et celui de la fin des études primaires est de 10 ans. Dans la réalité, de nombreux enfants ayant dépassé l'âge de l'école primaire la fréquentent de fait. La politique du gouvernement est de promouvoir la fréquentation de l'école primaire à l'âge voulu mais dans le même temps d'autoriser les enfants de plus de six ans à fréquenter l'école primaire sans que leur âge soit un obstacle. Les progrès récents de la scolarisation ont réduit de façon significative l'écart entre les taux brut et net de scolarisation au niveau primaire.

Le Groupe cible 2 d'EPT comprend tous les enfants de plus de six ans qui fréquentent l'école primaire. Il comprend également tous les enfants de six à dix ans qui ne sont pas scolarisés.

2.1 Réalisations principales depuis 1990 et défis pour 2003-2015

ACCES

Poursuivre la progression vers un enseignement primaire universel (EPU) demande qu'on la consolide et que l'on remette l'accent sur le maintien des enfants à l'école: au cours des années 1990 (la décennie d'EPT dite « de Jomtien »), la proportion d'enfants fréquentant l'école primaire a sensiblement augmenté, atteignant un taux net de scolarisation s'élevant à environ 90% en 2000/2001. Cet accroissement du taux net de scolarisation a concerné toutes les catégories de revenus, toutes les régions, les minorités et les deux sexes. Cela montre le succès d'une campagne nationale concertée pour la promotion de l'enseignement primaire universel dans tout le pays.

Cet accroissement du taux net de scolarisation s'est accompagné d'améliorations substantielles des indicateurs d'efficacité interne. Ces améliorations portent sur la baisse des redoublements et des abandons, et la progression de la scolarisation du groupe d'âge de l'enseignement primaire (6 à 10 ans). Traditionnellement, le taux de scolarisation des filles a toujours été élevé. Au tournant du millénaire, les taux de scolarisation des filles et des garçons étaient sensiblement les mêmes, à l'exception de quelques groupes minoritaires où la scolarisation des filles reste constamment faible.

Le défi que doit maintenant relever le pays au cours de la décennie 2003-2015 d'EPT est de consolider les acquis et de mettre l'EPU au niveau des standards internationaux. Une priorité est d'élever les taux d'achèvement du cycle conjointement à des TNS (taux nets de scolarisation) élevés. Le doublement du taux d'achèvement du cycle, qui est passé d'environ 35% en 1990-1991 à près de 75% en 1999-2000, marque une tendance positive. Il faut cependant tenir compte du contexte d'ensemble avec un nombre important d'enfants qui ne peuvent avoir accès au cycle de cinq années de l'enseignement primaire ou acquérir un minimum de connaissances de base. Pour l'année 2000, la population hors de l'école, qui comprend des enfants d'âge scolaire qui n'ont jamais fréquenté l'école ou n'ont pu terminer le cycle primaire, a été estimée à près de 1,5 million (soit environ 15% du groupe d'âge 6-10 ans).

Instituer l'école primaire universelle signifie faire en sorte que les enfants les plus difficiles à atteindre accomplissent tout le cycle. Les gains récents en matière de scolarisation ont surtout touché les enfants de zones reculées et de populations à faibles revenus; cela grâce à une politique visant à permettre l'accès à des groupes dont le désavantage sur le plan éducatif est connu. La mise en place d'un système éducatif « satellite » dans lequel des salles de classe primaires se situent dans les villages tout en étant rattachées à une école plus grande, a fait qu'aujourd'hui la majorité des villages de montagnes ou isolés disposent de salles de classe primaires sur place. De même, une politique de distribution de manuels scolaires gratuite pour les enfants de minorités ethniques, là où leur coût dépasserait les moyens des parents, a facilité l'accès à l'éducation.

La pauvreté, l'origine ethnique, la localisation géographique et la capacité d'apprentissage sont les principaux freins à l'accès à l'éducation. Une action ciblée est en cours pour éliminer ces disparités face à l'apprentissage. Amener les 15% des enfants à effectuer un cycle primaire complet est une forte priorité politique. Cela demande des actions spécifiques, étant donné les besoins d'apprentissage plus complexes des enfants en situations défavorables à l'apprentissage. De telles actions sont plus difficiles à concevoir et à conduire que celles menées à bien jusqu'ici, qui satisfaisaient les besoins de la majorité d'enfants appartenant à des groupes de population vivant dans des conditions socio-économiques plus communes. Des actions destinées à offrir de plus grandes opportunités d'éducation aux enfants difficiles à atteindre sont au cœur d'un nombre croissant de programmes du Ministère de l'Éducation, dont plusieurs sont financés par des bailleurs de fonds. Elles soulignent la nécessité de réduire les coûts à la charge des plus pauvres, de mettre à la disposition de communautés ayant un accès limité à l'information écrite des manuels scolaires et autres matériels de qualité, et soulignent enfin l'importance des programmes de développement du langage (dans le préscolaire et les premières années du primaire) pour donner aux enfants parlant la langue de minorités une meilleure chance de commencer et d'achever leur éducation primaire. L'expérience montre qu'une approche souple, permettant diverses combinaisons d'interventions, donne de meilleurs résultats qu'une application rigide des inputs. Le dernier défi est de mobiliser des ressources additionnelles pour financer les coûts supplémentaires qu'entraîne l'amélioration de la qualité et la prestation de l'éducation dans les zones lointaines et peu prospères.

Instaurer l'EPU, c'est-à-dire l'école accessible à tous, impose de réduire les coûts pour l'utilisateur. Un des facteurs-clés de la réussite observée récemment dans l'universalisation de l'école primaire est la forte tradition de collaboration de l'État, de la communauté et des parents vers ce but commun. Les efforts combinés de partage des coûts entre l'État et les communautés, et les contributions en nature des communautés ont joué un rôle central dans le développement du réseau d'écoles primaires. Toutefois, le fait de compter sur les contributions familiales pour dispenser une éducation

de base ne supprime pas les disparités quant à l'accès et la qualité de l'éducation. Il n'y a pas de frais d'inscription pour l'enseignement primaire, mais en pratique on attend des parents qu'ils couvrent les autres frais de postes essentiels tels que la construction des locaux, leur entretien et le matériel didactique. Ces coûts représentent un lourd fardeau pour des familles à faibles revenus, ce qui peut avoir un effet dissuasif. Le défi pour l'Etat est d'assumer son obligation fondamentale de fournir une éducation obligatoire à tous les enfants. Le Gouvernement reconnaît la nécessité de réviser le problème de recouvrement des coûts et de mettre en place des dispositifs adéquats qui exemptent les familles pauvres et désavantagées sur le plan de l'éducation de tout paiement direct pour l'éducation primaire. On se dirigera graduellement vers un financement entièrement public de l'éducation qui garantisse l'équité quant à la prestation pour tous d'une éducation de qualité.

QUALITE ET PERTINENCE

La mise en place effective du nouveau curriculum primaire nécessite un renforcement de la capacité enseignante et la gestion de services de soutien: un nouveau curriculum est en cours de développement dans toutes les écoles primaires sur une base annuelle. Il a commencé en 2002 par la première année d'études et envisage un accroissement significatif du nombre d'heures de scolarité par semaine, de nouvelles méthodes et un nouveau matériel didactique pour un apprentissage actif. L'introduction de ce nouveau curriculum dans l'enseignement primaire ouvre la voie à une amélioration de la qualité de l'enseignement et de ses résultats dans les décennies à venir. Il est lancé pour atteindre les objectifs initiaux de mise en place de normes et standards nationaux. Ce nouveau curriculum pose ainsi les bases d'une plus grande équité face aux opportunités d'apprentissage. Sa mise en œuvre effective doit s'accompagner d'un ensemble de mesures touchant la formation des maîtres, le soutien et les services de conseil à leur apporter. Les freins actuels sont notamment le manque de formateurs qualifiés, le manque de pratique pédagogique des enseignants pour appliquer de nouvelles techniques, la faiblesse de leur rémunération et de leur motivation, une pénurie de salles de classe et de matériel. Les niveaux actuels de rémunération ne semblent pas suffisamment attrayants pour motiver les enseignants à abandonner la tradition de l'apprentissage par cœur et adopter des approches radicalement nouvelles. Introduire ces approches nouvelles sera particulièrement difficile auprès d'enseignants inexpérimentés et sous-qualifiés et qui, de plus, risquent fort d'être affectés dans des zones éloignées où les conditions d'enseignement sont très dures. Du suivi très attentif de la mise en place du nouveau curriculum en première année seront tirées beaucoup de leçons. A partir de là, le défi sera de prendre toutes les dispositions de soutien qui permettront d'introduire graduellement le nouveau curriculum dans les autres années du cycle primaire.

Améliorer les standards et le professionnalisme du personnel enseignant demande un ensemble complet de mesures qui fassent progresser le développement des carrières et des conditions de travail. Au cours des années 1990, la profession enseignante a gagné en importance numérique et en qualité. A une époque de forte demande venant d'autres secteurs d'une économie en croissance rapide, le Ministère de l'Education est parvenu à diminuer la pénurie d'enseignants, à maintenir un ratio maître/élèves qui permette un véritable apprentissage tout en améliorant la qualification et la rémunération des enseignants. Presque chaque classe a aujourd'hui son maître attiré, seules les zones reculées et montagneuses peuvent encore en être dépourvues. Le ratio national moyen maître/élèves se situe autour de 1/30 dans les premières années du primaire, mais on constate d'importantes variations selon les régions. Ce ratio est nettement plus élevé dans les zones urbaines à forte densité de population et plus bas dans les zones isolées à population dispersée. Plus des deux-tiers des enseignants sont au niveau des normes de qualification nationale. L'enjeu à venir sera de consolider et de renforcer leurs compétences afin qu'ils puissent jouer un rôle décisif dans la modernisation de l'enseignement. Adopter des approches orientées vers les résultats et mettre en place une évaluation fondée sur les performances des apprentissages marque l'orientation nouvelle de la professionnalisation du monde enseignant. Le personnel enseignant actuellement en poste est

le produit du système en place, dans lequel les instituts de formation des maîtres n'étaient pas familiarisés avec les besoins professionnels des écoles primaires ni avec la méthodologie d'apprentissage actif qui est à la base du nouveau curriculum. Par ailleurs, la durée hebdomadaire du travail des enseignants, 18 heures environ de face à face pédagogique (à comparer aux 25 heures de service dans la majorité des pays avancés sur le plan de l'éducation), réduit l'impact de la réforme du curriculum. Les principaux défis que doivent relever le Ministère de l'Education et les provinces sont la mise en place d'un vaste programme de formation continue pour ces enseignants, très jeunes dans leur ensemble, et la création d'un dispositif qui permette l'accroissement de la durée du service et de la rémunération. Garantir une qualité minimale dans toutes les écoles et plus d'équité face à l'apprentissage exige des ressources supplémentaires et une meilleure répartition des ressources, au bénéfice des zones où les besoins sont les plus grands. Les deux difficultés à résoudre sont d'améliorer la qualité d'ensemble de l'éducation et de réduire les disparités entre zones urbaines et zones rurales et reculées. Une priorité est d'augmenter le temps d'instruction par élève, qui est nettement inférieur aux 900 heures de la norme internationale; il se situe autour de 700 heures annuelles au niveau national et moins encore dans les zones reculées et celles où vivent les minorités ethniques. Cette augmentation du temps d'instruction va de pair avec l'introduction de la journée pleine à l'école. Une deuxième priorité consiste en un ensemble de mesures garantissant que toutes les écoles puissent atteindre un seuil minimum de qualité. Compter sur les contributions des parents pour assurer le fonctionnement de base des écoles a conduit à des variations quantitatives et qualitatives considérables quant aux locaux scolaires et au matériel didactique. Il en résulte un écart grandissant entre zones urbaines et rurales, les conditions d'apprentissage les plus mauvaises étaient concentrées dans les écoles « satellites » éloignées.

L'amélioration de la qualité exige un ensemble complet et flexible de mesures basées sur les initiatives existantes. Elle nécessite avant tout des ressources publiques supplémentaires substantielles.

GESTION

Un enseignement primaire de qualité pour tous exige un financement accru et durable. Au cours des années 1990, c'est le secteur primaire qui a le plus bénéficié de l'accroissement du financement public. Un succès majeur a été le doublement du budget public au bénéfice de l'enseignement primaire en vue de s'engager sur la voie de l'EPU. A la même époque, le pays a noué de bonnes relations avec les bailleurs de fonds, qui se traduisent par le nombre croissant de projets dans le secteur primaire depuis le milieu des années 1990. L'orientation adoptée de consolidation des gains quantitatifs et qualitatifs réalisés impose de nouveaux efforts au système. Des ressources supplémentaires substantielles seront nécessaires les premières années pour couvrir les coûts d'une EPU ayant rejoint les normes internationales, et pour compenser le manque de ressources provoqué par la réduction de la participation des usagers. Les besoins parallèles en ressources pour un enseignement secondaire universel imposent l'élaboration d'une politique cohérente pour le financement d'un cycle d'éducation de neuf années, qui devra se fonder sur une meilleure utilisation des ressources, une révision de leur allocation, et une utilisation effective des fonds reçus de l'extérieur pour couvrir le coût des investissements initiaux élevés.

Parvenir à une gestion véritablement décentralisée de l'éducation demande que soient renforcées et les fonctions et les capacités de gestion. La décentralisation de la gestion du cycle primaire vers les provinces et autres niveaux administratifs introduira dans le système éducatif plus de souplesse et d'adéquation aux besoins locaux. Les procédures de décentralisation sont en cours de préparation. Elles donneront de nouvelles opportunités d'élaborer des plans de développement de l'éducation primaire adaptés aux situations locales. Il conviendra de mettre en place dans le même temps des mécanismes de formation et de soutien pour que les gestionnaires acquièrent les capacités techniques qu'exigent leurs nouvelles tâches.

2.2 Principaux problèmes pour l'Éducation Primaire

Le défi à relever au cours de la décennie d'EPT 2003-2015 est, en prolongeant sur le plan de la qualité les progrès accomplis vers l'éducation primaire universelle sur le plan quantitatif, d'assurer l'équité de l'accès aux enfants actuellement en situation défavorable à leurs apprentissages. Cela demande de porter toute l'attention voulue aux huit points suivants:

ACCES

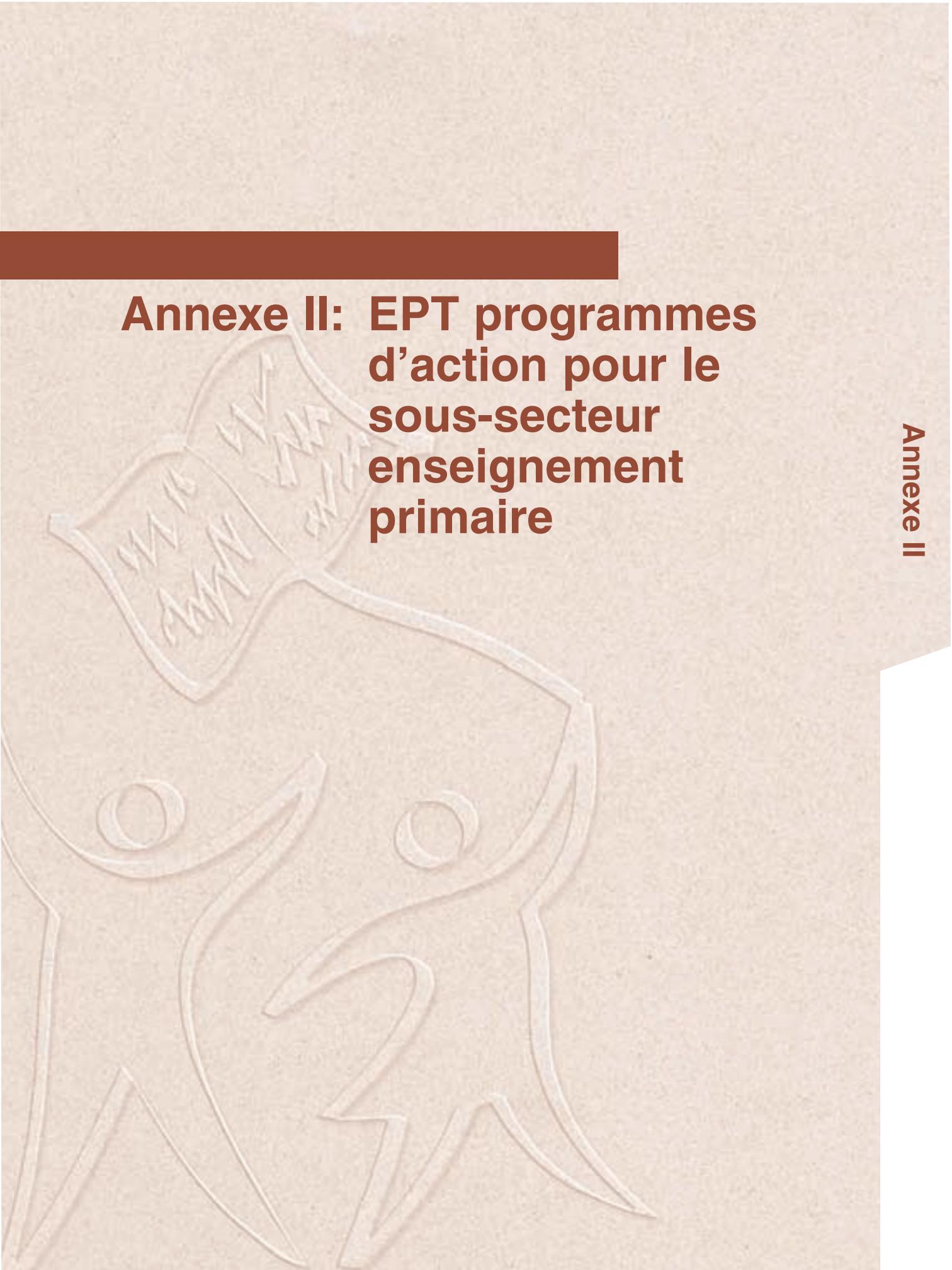
1. Tous les enfants ne sont pas encore atteints par les progrès de l'EPU. Une faible scolarisation et des cursus inachevés sont encore le fait des enfants de familles à faibles revenus ou connaissant d'autres situations peu favorables à leur éducation. Les chances d'apprendre ne sont pas les mêmes pour tous.
2. Les coûts directs de l'enseignement primaire qui incombent aux parents sont au-delà des moyens financiers des familles pauvres et sont un frein à la scolarisation des plus pauvres.

QUALITE ET PERTINENCE

3. Tous les enfants ne bénéficient pas d'un niveau minimum de qualité de l'éducation. Le fait de compter sur les contributions des communautés pour la prestation de l'enseignement primaire a creusé un fossé qui va s'élargissant entre les chances d'apprendre et de réussir des uns et des autres.
4. Le processus de réforme du curriculum peut prendre du temps. Il doit s'accompagner d'une évaluation constante pour porter ses fruits en termes de qualité et de résultats.
5. Les enseignants ne bénéficient pas d'une formation continue satisfaisante ni de perspectives de développement de carrières. Leur temps est mal utilisé. Leur rémunération est faible comparé aux normes internationales et aux salaires des autres secteurs de l'économie.
6. La qualité de l'apprentissage est faible, et cela pas uniquement dans les écoles « satellites » des zones reculées et montagneuses. Cela tient en partie à la formation insuffisante des enseignants, au manque de matériel didactique de base et au temps trop bref passé à l'école.

GESTION

7. Des ressources supplémentaires seront nécessaires pour atteindre les objectifs de qualité retenus et donner à tous, de façon équitable et accessible, une éducation primaire.
8. Les systèmes de gestion de l'éducation à tous les niveaux (gouvernement central, provincial, district, école) ne permettent pas, en l'état, la mise en œuvre des réformes de l'éducation. Les gestionnaires n'ont pas la capacité et la formation voulue pour assumer effectivement les nouvelles responsabilités que la décentralisation leur a transférées.



**Annexe II: EPT programmes
d'action pour le
sous-secteur
enseignement
primaire**

Annexe II: EPT PROGRAMMES D'ACTION POUR LE SOUS-SECTEUR ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Note:

L'Annexe II présente un exemple de programme d'action dans le cadre d'un plan de l'éducation à moyen terme. Elle est extraite du « *National EFA Action Plan 2003-2015 of Viet Nam* » (Plan d'Action EPT 2003-2015 du Viêt-nam). Dans ce Plan, le sous-secteur enseignement primaire est désigné par l'expression EPT Groupe cible 2.

ACCES

OBJECTIFS:

- (1) Offrir à tous les enfants l'accès à une éducation primaire de qualité et d'un coût acceptable, en particulier aux enfants des minorités ethniques ou des populations défavorisées et aux filles;
- (2) Veiller à ce que tous les enfants achèvent la totalité du cycle primaire de cinq années.

Programme d'Action 1.1: Offrir à tous les enfants en âge de scolarisation une place à l'école d'un coût abordable.

Programme d'Action 1.2: Garantir à tous les enfants un cycle primaire complet de cinq années.

Programme d'Action 1.3: Programme spécial pour donner pleinement accès à l'école aux enfants défavorisés (enfants des rues, enfants de familles de migrants, etc.).

a) Mise en œuvre d'un programme prioritaire dans certaines provinces sélectionnées.

b) Extension du programme à toutes les provinces.

Programme d'Action 1.4: Offrir une éducation primaire complète à tous les enfants non scolarisés.

QUALITE ET PERTINENCE

OBJECTIFS:

- (3) Opérer la transition d'un développement quantitatif à un enseignement primaire de qualité associé à un niveau d'apprentissage élevé;

Programme d'Action 1.5: Mise en place de la réforme des nouveaux programmes scolaires (2005-2007).

Programme d'Action 1.6: Recrutement et formation des maîtres du Primaire

a) Programme de recrutement de maîtres dans les provinces prioritaires,

b) Extension du programme de recrutement de maîtres à toutes les provinces.

- Programme d'Action 1.7: Evaluation des acquis des élèves.
- Programme d'Action 1.8: Amélioration de la qualité de l'environnement éducatif et des résultats de l'apprentissage.
- Programme d'Action 1.9: Amélioration continue des programmes d'études du Primaire (2008-2015).

GESTION

- OBJECTIFS:**
- (4) Renforcer la gestion aux niveaux central et provincial, aux niveaux du district et de l'école pour améliorer le fonctionnement quotidien de l'école;*
 - (5) Développement et réforme complète du secteur, en particulier décentralisation de la gestion étatique, création d'un enseignement de base de neuf années en assurant le développement qualitatif suivant le développement quantitatif.*
- Programme d'Action 1.10: Elaboration et mise en œuvre d'une Politique à l'échelle nationale.
- Programme d'Action 1.11: Renforcement des compétences pour la planification et la gestion décentralisée aux niveaux provincial, du district et de l'école.
- Programme d'Action 1.12: Mise en place de dispositifs et renforcement des capacités pour une utilisation efficace des ressources et un partage des coûts satisfaisant.
- Programme d'Action 1.13: Mise en place de dispositifs et renforcement des capacités pour des prises de décision fondées sur l'information à tous les niveaux administratifs.

Les Programmes d'Action comportent les éléments suivants:

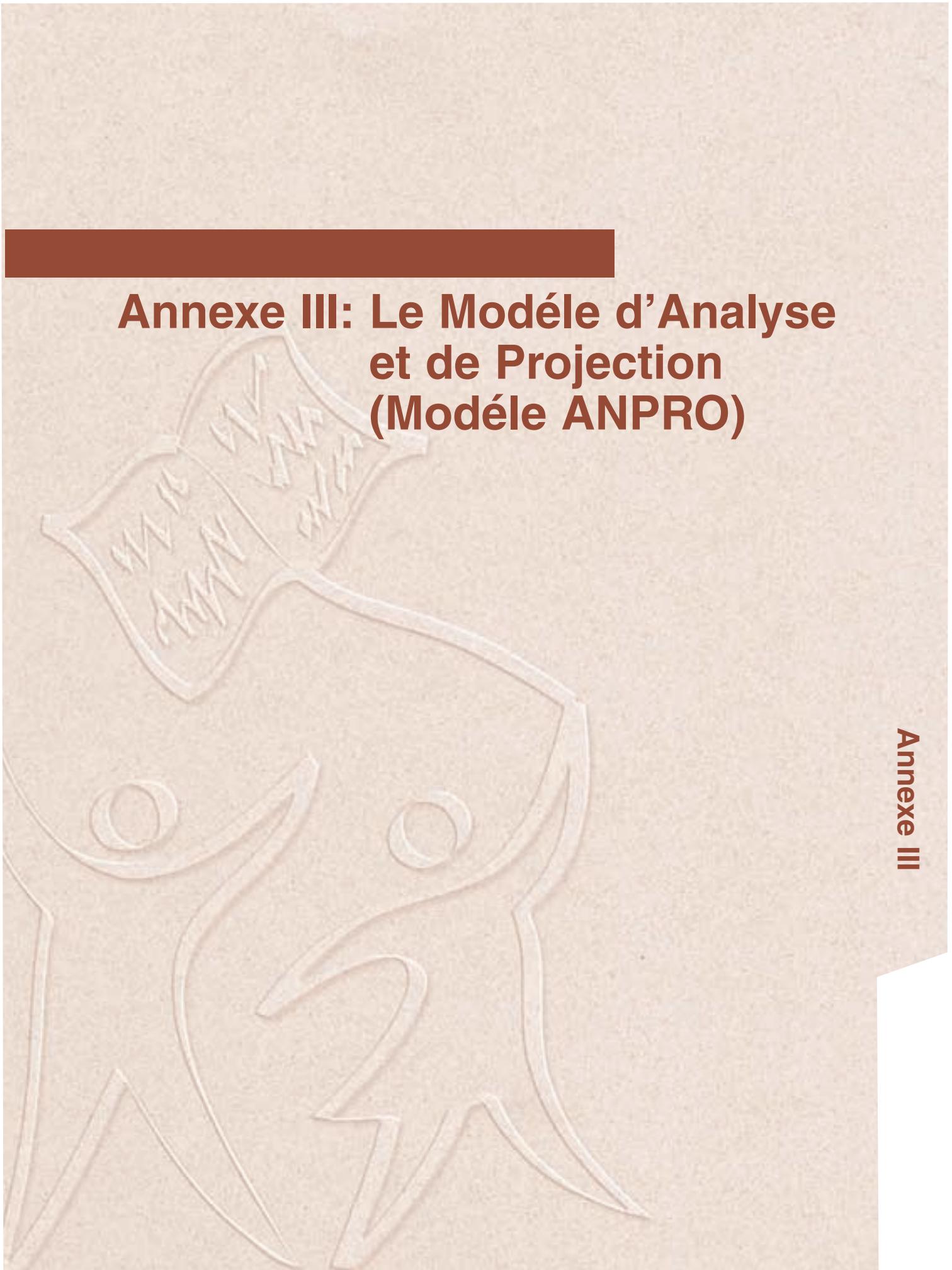
EPT PROGRAMMES D'ACTION ET COMPOSANTES DU PROGRAMME

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ⇒ ACCES	
PROGRAMMES D'ACTION	COMPOSANTES DU PROGRAMME
1.1 Offrir à tous les enfants en âge de scolarisation une place à l'école d'un coût abordable	1.1.1 Carte scolaire 1.1.2 Prestation en écoles (sites, construction e maintenance) 1.1.3 Prestation d'un ensemble minimal d'équipement et de matériels pédagogiques 1.1.4 Recrutement et déploiement d'enseignants 1.1.5 Fourniture d'équipements d'hygiène de base (eau et assainissement) dans toutes les écoles primaires 1.1.6 Développement d'arrangements accessibles de partage des coûts 1.1.7 Programmes d'information des parents
1.2 Garantir à tous les enfants un cycle primaire complet de cinq années	1.2.1 Recherche des causes d'abandons et de redoublements 1.2.2 Conception et test des mesures visant les étudiants susceptibles d'abandon ou de redoublement 1.2.3 Mise en œuvre, suivi de la mise en œuvre et évaluation des résultats
1.3 Programme spécial pour donner pleinement accès à l'école aux enfants défavorisés (enfants des rues, enfants de familles de migrants, etc.): (a) Mise en œuvre d'un programme prioritaire dans certaines provinces sélectionnées (b) Extension du programme à toutes les provinces	1.3.1 Construction d'écoles, y compris d'internats, pour les années d'études les plus élevées dans les zones de peuplement épars 1.3.2 Recrutement d'enseignants et promotion du recrutement d'enseignants originaires de zones désavantagées (voir Composante 1.6.6 du Programme) 1.3.3 Enseignement bilingue et appui du développement des langues nationales dès les premiers niveaux du primaire 1.3.4 Formation et appui de l'enseignement multigrade 1.3.5 Formation et appui de l'éducation intégratrice 1.3.6 Ensemble minimum d'équipements et de matériels pédagogiques 1.3.7 Fourniture de manuels scolaires gratuite pour les enfants en difficulté ou issus de familles désavantagées 1.3.8 Suppression des coûts à la charge des usagers pour les enfants en difficulté ou issus de familles désavantagées 1.3.9 Participation des communautés à la gestion des écoles, incluant le développement de compétences dans les associations parents-enseignants 1.3.10 Suivi de la mise en œuvre et évaluation des résultats

PROGRAMMES D'ACTION	COMPOSANTES DU PROGRAMME
<p>1.4 Offrir une éducation primaire complète à tous les enfants non scolarisés</p>	<p>1.4.1 Recherche et identification des groupes cibles de jeunes non scolarisés et des causes de non-scolarisation</p> <p>1.4.2 Conception et test de mesure, incluant des matériels appropriés, pour réintégrer les jeunes non scolarisés dans le système d'enseignement formel</p> <p>1.4.3 Mise en œuvre, suivie de la mise en œuvre et évaluation des résultats</p>
<p>1.5 Mise en place de la réforme des nouveaux programmes scolaires (2005-2007)</p>	<p>1.5.1 Préparation, test et introduction des nouveaux programmes dans toutes les années d'études</p> <p>1.5.2 Production et distribution des nouveaux manuels scolaires et matériels pédagogiques</p> <p>1.5.3 Formation des maîtres pour une administration compétente des nouveaux contenus (voir aussi le Programme d'Action 1.6)</p> <p>1.5.4 Développement de composantes « technologies de l'information » dans les nouveaux programmes et formation ad hoc des maîtres</p> <p>1.5.5 Support et conseil pour la mise en œuvre effective des nouveaux programmes dans les écoles</p> <p>1.5.6 Suivi de la mise en œuvre et évaluation des résultats</p>
<p>1.6 Recrutement et formation de maîtres du Primaire:</p> <p>(a) Programme de recrutement de maîtres dans les provinces prioritaires</p> <p>(b) Extension du programme de recrutement des maîtres à toutes les provinces</p>	<p>1.6.1 Renforcement des programmes de formation initiale et continue pour les maîtres et les directeurs d'établissements:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement, test et mise en œuvre de programmes de formation intensifs; - Amélioration de la capacité de formation des formateurs de maîtres et d'instituts de formation <p>1.6.2 Développement de normes professionnelles pour les maîtres (charte du maître)</p> <p>1.6.3 Etablissement d'un système d'appui pédagogique et d'appui à la qualité pour l'amélioration des écoles</p> <p>1.6.4 Formation des directeurs d'établissement en matière de gestion scolaire et d'appui pédagogique des maîtres</p> <p>1.6.5 Révision des normes de service des maîtres et des directeurs d'établissement</p> <p>1.6.6 Promotion du recrutement de maîtres depuis les zones désavantagées (voir aussi Composante du Programme 1.3.2)</p>

PROGRAMMES D'ACTION	COMPOSANTES DU PROGRAMME
1.7 Evaluation des acquis des élèves	1.7.1 Conception et pilotage d'une nouvelle approche de l'évaluation des acquis des élèves 1.7.2 Conception de batteries de formation à l'intention des maîtres du primaire pour mettre en œuvre la nouvelle approche d'évaluation 1.7.3 Mise en œuvre d'une nouvelle approche d'évaluation 1.7.4 Création de services de conseil 1.7.5 Suivi et évaluation du nouveau système d'évaluation des élèves
1.8 Amélioration de la qualité de l'environnement éducatif et des résultats de l'apprentissage	1.8.1 Amélioration significative des opportunités d'apprentissage par l'ajustement des heures de contact pédagogique aux normes internationales (900 heures par an pour les niveaux 1 à 3 et 1 000 heures par an pour tous les autres niveaux) 1.8.2 Remplacement des salles de classe temporaires par des structures permanentes 1.8.3 Application des Normes Fondamentales de Qualité et d'Equité (NFQE) et mise à niveau de toutes les écoles primaires en ce qui concerne ces normes 1.8.4 Fourniture de manuels scolaires gratuite à tous les élèves (distribution gratuite et système de prêts) 1.8.5 Création de bibliothèques scolaires et distribution de matériels pédagogiques de base et d'installations de technologies de l'information
1.9 Amélioration continue des programmes d'études du primaire (2008-2015)	1.9.1 Préparation et mise en œuvre de l'évaluation continue des programmes d'études 1.9.2 Adaptation continue des programmes d'études du primaire, en tenant compte de la sensibilité aux contextes locaux 1.9.3 Adaptation continue des manuels scolaires et autres matériels pédagogiques 1.9.4 Adaptation continue de la formation des maîtres et des systèmes d'appui pédagogique 1.9.5 Développement d'une composante de technologies de l'information dans les programmes scolaires et formation afférente aux maîtres 1.9.6 Préparation d'un cycle d'enseignement de base de neuf ans

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ⇒ GESTION	
PROGRAMME D'ACTION	COMPOSANTES DU PROGRAMME
1.10 Elaboration et mise en œuvre d'une Politique à l'échelle nationale	<p>1.10.1 Développement d'une politique fondée sur l'information</p> <p>1.10.2 Révision et modernisation de la mise en œuvre de la politique de suivi</p> <p>1.10.3 Préparation et mise en œuvre de mesures de décentralisation de la gestion de l'Enseignement Primaire</p> <p>1.10.4 Préparation d'un cadre de régularisation pour appuyer la transition de l'Enseignement Primaire de la quantité à la qualité</p> <p>1.10.5 Préparation et mise en œuvre d'un programme de création d'un cycle d'enseignement de base de neuf ans</p> <p>1.10.6 Préparation de mesures pour le développement des écoles primaires privées</p> <p>1.10.7 Coordination et évaluation de la mise en œuvre de programmes et de projets spéciaux de développement</p>
1.11 Renforcement des compétences pour la planification et la gestion décentralisée aux niveaux provincial, au niveau du district et de l'école	<p>1.11.1 Développement de systèmes de formation et d'appui adaptés aux besoins spécifiques à chaque niveau</p> <p>1.11.2 Conception et mise en œuvre de programmes de formation et de renforcement des compétences en planification, gestion, administration et appui pédagogique</p> <p>1.11.3 Mise en place d'unités de supervision et de contrôle de qualité au niveau provincial pour assister les personnels de l'éducation aux niveaux provincial, des districts et des écoles</p> <p>1.11.4 Suivi et évaluation de l'effectivité de la gestion décentralisée</p>
1.12 Mise en place de dispositifs et renforcement des capacités pour une utilisation efficace des ressources et un partage des coûts satisfaisant	<p>1.12.1 Revue et révision des politiques et des mécanismes de partage des coûts (<i>voir aussi Composantes de Programme 1.1.6, 1.3.6 et 1.3.7</i>)</p> <p>1.12.2 Amélioration des systèmes d'allocation budgétaire</p> <p>1.12.3 Amélioration des systèmes de gestion du personnel</p> <p>1.12.4 Revue et révision des normes éducatives</p> <p>1.12.5 Mise en place d'une unité de conseil en gestion (au Ministère de l'Éducation) en vue d'assister les personnels de l'Éducation aux niveaux provincial, des districts et des écoles</p>
1.13 Mise en place de dispositifs et renforcement des capacités pour des prises de décision fondées sur l'information à tous les niveaux administratifs	1.13.1 Conception et mise en œuvre de systèmes d'information nationaux consistants et effectifs sur la gestion de l'éducation (les SIGE, centrés sur les écoles pour une gestion au niveau central, et aux niveaux provincial, des districts et des écoles)



**Annexe III: Le Modèle d'Analyse
et de Projection
(Modèle ANPRO)**

Annexe III: LE MODELE D'ANALYSE ET DE PROJECTION (MODELE ANPRO)

Annexe III présente une sélection de Feuilles du Modèle ANPRO. Elles donnent un aperçu

- (i) de l'information quantitatives (des chiffres) d'analyse et de projection que le Modèle est capable de produire, et
- (ii) de la façon dans la quelle ces chiffres sont présentés dans le Modèle.

Annexe III comprend les Feuilles suivantes:

Feuille 1: Page de couverture _____	84
Feuille 2: Table des Matières _____	85
Feuille 3: Sommaire des principaux Cibles _____	86
Feuille 4: Sommaire des dépenses _____	91
Feuille 6: Modèle du Sous-Secteur de l'Enseignement Primaire _____	95

Le Modèle ANPRO complète se trouve sur le CD-ROM dans la pochette à la fin de ce Manuel.

UNESCO
BUREAU RÉGIONAL POUR L'ÉDUCATION
EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

Implémentation du Plan National EPT
à travers
la Décentralisation de l'Éducation

**MODÈLE d'ANALYSE et de PROJECTION
(Modèle ANPRO)**

Modèle de référence ANPRO (TEMPLATE Model)

Nom du fichier:
FINAL Template ANPRO-Model(26May,2005).xls

**'Pour des détails sur l'utilisation du Modèle de Référence ANPRO, voir:
MANUEL pour la Planification Décentralisée de l'Éducation, Section 3 et Section 4**

'Le Modèle ANPRO reflète les expériences pratiques réunies par l'UNESCO au cours de sa collaboration avec plusieurs pays dans les domaines de la définition de politiques du secteur de l'Éducation et de la modernisation de la planification de l'éducation, en particulier dans la préparation de plans EPT et leur exécution. Le Modèle a été conceptualisé par Klaus Bahr et mis au point par Farid Abillama et Nyan Myint. Il se fonde sur le modèle inclus dans le "Guide de Planification EPT" développé par Klaus Bahr et Nyan Myint. Ce Guide a été publié par l'UNESCO Bangkok en 2001

Bangkok, 26 mai 2005

Modèle Analyse et Projection (ANPRO)

Feuille 2 - Table des Matières

Feuille	Titre	Page
1	Titre	
2	Table des Matières	i
3	Principales Cibles	ii-vii
4	Sous-modèle Sommaire des Dépenses	iii-xii
5	Sous-Secteur PRÉSCOLAIRE	13
	Préscolaire - Liste des variables indépendantes et dépendantes	14
	Préscolaire - Sommaire	15
	Préscolaire - Sous-modèle Élèves	16
	Préscolaire - Sous-modèle Enseignants: Écoles publiques seulement	17
	Préscolaire - Sous-modèle Dépenses (Coûts) de fonctionnement: Écoles publiques seulement	18
	Préscolaire - Sous-modèle Dépenses (Coûts) d'Investissement: Écoles publiques seulement	20
6	Sous-secteur ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	21
	Primaire - Liste des variables indépendantes et dépendantes	22
	Primaire - Sommaire	23
	Primaire - Sous-modèle Élèves	25
	Primaire - Sous-modèle Enseignants: Écoles publiques seulement	30
	Primaire - Sous-modèle Dépenses (Coûts) de fonctionnement: Écoles publiques seulement	32
	Primaire - Sous-modèle Dépenses (Coûts) d'Investissement: Écoles publiques seulement	35
7	Sous-secteur ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	37
	Secondaire - Liste des variables indépendantes et dépendantes	38
	Secondaire - Sommaire	39
	Secondaire - Sous-modèle Élèves	41
	Secondaire - Sous-modèle Enseignants: Établissements publics seulement	46
	Secondaire - Sous-modèle Dépenses (Coûts) de fonctionnement: Établissements publics seulement	48
	Secondaire - Sous-modèle Dépenses (Coûts) d'Investissement: Établissements publics seulement	51
8	Sous-secteur FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS	53
	Formation Initiale - Liste des variables indépendantes et dépendantes	54
	Formation Initiale - Sommaire	55
	Formation Initiale - Sous-modèle Élèves	56
	Formation Initiale - Sous-modèle Dépenses (Coûts)	57
9	SOMMAIRE DES COÛTS DE FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS	58
10	Sous-secteur ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL	61
	Enseignement Secondaire Professionnel - Liste des variables indépendantes et dépendantes	62
	Enseignement Secondaire Professionnel - Sommaire	63
	Enseignement Secondaire Professionnel - Sous-modèle Élèves	64
	Enseignement Secondaire Professionnel - Sous-modèle Dépenses (Coûts): Établissements publics	65
11	Sous-secteur ENSEIGNEMENT NON FORMEL (ENF)	66
	Enseignement Non Formel - Liste des variables indépendantes et dépendantes	67
	Enseignement Non Formel - Sommaire	68
	Enseignement Non Formel - Sous-modèle Élèves	69
	Enseignement Non Formel - Sous-modèle Dépenses (Coûts)	70
12	SCENARIO PAR SEXE	71
	Filles seulement: Enseignement Préscolaire - Sous-modèle Élèves	72
	Filles seulement: Enseignement Primaire - Sous-modèle Élèves	73
	Filles seulement: Enseignement Secondaire - Sous-modèle Élèves	78

Modèle Analyse et Projection Modèle ANPRO

du 26 mai 2005

<p>Feuille – 3 Sommaire des Cibles Principales</p>

L'objectif de cette vue d'ensemble des cibles est de faciliter la discussion entre les partenaires pendant la phase de définition de ces cibles au cours du processus de planification.

Cette feuille donne une vue d'ensemble des principales cibles pour chaque sous-secteur. Les cibles présentées dans cette feuille proviennent des différents modèles de sous-secteurs. Les données de cette feuille ne peuvent pas être modifiées; tout changement des valeurs des cibles doit être effectué dans la feuille du modèle du sous-secteur. Les cibles modifiées apparaîtront alors automatiquement dans la présente feuille "Cibles".

Cibles Principales	FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)	26 mai 05		
Élément	An. base 2004/05	2005/06	2010/11	2015/16
Pré-scolaire				
1 Taux de scolarisation (Public + Privé)				
1.1 Age: 3 ans	4.3%	4.5%	4.5%	4.5%
1.2 Age: 4 ans	8.9%	8.9%	8.9%	8.9%
1.3 Age: 5 ans	14.8%	22.6%	61.3%	100.0%
2 Effectifs du Pré-scolaire privé en tant que % de l'Effectif Total				
2.1 Age: 3 ans	2.4%	9.0%	42.0%	75.0%
2.2 Age: 4 ans	3.5%	10.0%	42.5%	75.0%
2.3 Age: 5 ans	3.4%	5.1%	13.4%	21.7%
3 (A) Ratio Elèves/Groupe Pédagogique				
3.1 Ratio Elèves/Groupe Pédagogique dans les Etablissements publics	15.2	14.7	13.3	13.0
3 (B) Ratios Maîtres/Groupe Pédagogique dans les Etablissements publics				
3.2 Maîtres permanents	0.67	0.87	1.30	1.30
3.3 Maîtres temporaires	0.44	0.43	0.00	0.00
3 (C) Directeurs d'Etablissement et Autres Agents Administratifs par Etablissement public				
3.4 Directeurs d'Etablissement	1.11	1.30	1.30	1.30
3.5 Autres Agents Administratifs	4.19	4.10	4.10	4.10
4 Dépenses relatives aux Elèves et Ecoles				
4.1 Dépenses relatives aux Elèves / Elève (\$ US)	15.0	18.0	20.0	25.0
4.2 Dépenses relatives aux Ecoles / École (\$ US)	103.0	120.0	200.0	300.0
5 Formation Continue des Maîtres				
(A) Maîtres et Directeurs d'Etablissement nouvellement recrutés				
5.1 % de Maîtres formés	50.0%	100.0%	100.0%	100.0%
5.2 Nombre moyen de jours de formation par an	12	30	30	30
5.3 Coût moyen de la formation par jour (\$ US)	45.0	47.5	50.0	75.0
(B) Autres Maîtres et Directeurs d'Etablissements				
5.5 % de Maîtres formés	10.0%	100.0%	100.0%	100.0%
5.6 Nombre moyen de jours de formation par an	5	10	20	30
5.7 Coût moyen de la formation par jour (\$ US)	45.0	47.5	50.0	75.0
6 Programmes Spéciaux (milliers \$ US)				
6.1 Programme 1	1,500	1,583	2,000	2,000
6.2 Programme 2	500	500	500	0
6.3 Programme 3	0	0	0	0
6.4 Programme 4	0	0	0	0
6.5 Programme 5	0	0	0	0
6.6 Programme 6	0	0	0	0
6.7 Programme 7	0	0	0	0
6.8 Programme 8	0	0	0	0
6.9 Programme 9	0	0	0	0
7 Subventions publiques aux Etablissements privés par Elève (\$ US)				
	160.00	160.00	160.00	160.00
8 Construction de Salles de Classe et autres Dépenses d'Investissement				
8.1 Groupes Pédagogiques par Salle de Classe	1.39	1.18	1.10	1.05
8.2 Salles de Classe à remplacer: % de l'ensemble	6.0%	4.0%	0.0%	0.0%
8.3 Salles de Classe à réparer: % de l'ensemble	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%
8.4 Installations de plan air (milliers \$ US)	10	15	15	15

Cibles Principales		FINAL Template ANPRO-Model (26May,200 5)			26 mai 05
Élément	An. base 2004/05	2005/06	2010/11	2015/16	
Primaire					
1 Taux d'Accès et Nouveaux Entrants en Niveau 1					
1.1 Taux d'Accès	94.2%	95.2%	100.0%	100.0%	
1.2 % des Nouveaux Entrants allant dans les Écoles publiques	99.8%	99.7%	98.8%	96.9%	
2 (A) Taux de Promotion (Ecoles publiques)					
2.1 Niveau 1	97.0%	97.5%	99.3%	99.3%	
2.2 Niveau 2	94.0%	94.7%	98.2%	98.2%	
2.3 Niveau 3	89.8%	91.1%	97.5%	97.5%	
2.4 Niveau 4	89.2%	90.6%	97.5%	97.5%	
2.5 Niveau 5	87.8%	89.4%	97.5%	97.5%	
2.6 Niveau 6	77.8%	80.3%	92.5%	92.5%	
2 (B) Taux de Redoublement (Ecoles publiques)					
2.7 Niveau 1	2.3%	2.0%	0.5%	0.5%	
2.8 Niveau 2	4.8%	4.2%	1.0%	1.0%	
2.9 Niveau 3	5.2%	4.5%	1.0%	1.0%	
2.10 Niveau 4	5.6%	4.8%	1.0%	1.0%	
2.11 Niveau 5	6.2%	5.3%	1.0%	1.0%	
2.12 Niveau 6	11.0%	10.0%	5.0%	5.0%	
2 (C) Taux de Réintégration dans les Etablissements publics (en % des abandonnés de l'année précédente)					
2.13 Niveau 1	3.4%	5.7%	30.0%	50.0%	
2.14 Niveau 2	3.1%	5.2%	30.0%	50.0%	
2.15 Niveau 3	2.8%	5.2%	30.0%	50.0%	
2.16 Niveau 4	3.7%	5.1%	30.0%	50.0%	
2.17 Niveau 5	3.4%	5.0%	30.0%	50.0%	
2.18 Niveau 6	3.3%	5.0%	30.0%	50.0%	
3 Ratios Elèves/Groupe P édagogique					
3.1 Niveau 1	40.7	39.7%	34.9%	30.0%	
3.2 Niveau 2	41.1	40.1%	35.1%	30.0%	
3.3 Niveau 3	40.4	39.5%	34.7%	30.0%	
3.4 Niveau 4	40.3	39.3%	34.7%	30.0%	
3.5 Niveau 5	38.0	37.3%	33.6%	30.0%	
3.6 Niveau 6	36.7	36.1%	33.1%	30.0%	
4 Nombre moyen de Maîtres/Groupe P édagogique et de Personnel Non Enseignant par École					
4.1 Total Maîtres (qualifiés et peu qualifiés) par Groupe P édagogique	1.094	1.200	1.300	1.300	
4.2 Maîtres standard (qualifiés et formés) par Groupe P édagogique	0.926	1.030	1.300	1.300	
4.3 Maîtres peu qualifiés par Groupe P édagogique	0.168	0.170	0.000	0.000	
4.4 Directeurs par École	1.200	1.220	1.300	1.300	
4.5 Autres Personnels Non Enseignants par École	3.180	3.200	3.200	3.200	
5 Dépenses relatives aux Elèves et Ecoles					
5.1 Fourniture de Manuels scolaires: % d'Élèves recevant Manuels	8.0%	16.4%	58.2%	100.0%	
5.2 Fourniture de Guides du Maître: % d'Ens. recevant des Guides	50.0%	58.3%	100.0%	100.0%	
5.3 Dépenses relatives aux Elèves / Élève (\$ US)	5.00	6.00%	10.50%	15.00%	
5.4 Dépenses relatives aux Ecoles / École (\$ US)	320.00	345.00%	475.00%	600.00%	
6 Formation Continue des Maîtres					
(A) Recrutements					
6.1 % de Maîtres formés	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	
6.2 Nombre moyen de jours de formation par an	4	30	30	30	
(B) Autres Maîtres et Directeurs d'École					
6.3 % de Maîtres formés	5.0%	13.5%	57.0%	100.0%	
6.4 Nombre moyen de jours de formation par an	4	10	20	30	

Cibles Principales		FINAL Template ANPRO-Model (26May,200 5)			26 mai 05
Élément	An. base 2004/05	2005/06	2010/11	2015/16	
7 Programmes Spéciaux (coûts;milliers \$ US)					
7.1 Programme 1	1,200	1,200	1,200	0	
7.2 Programme 2	0	3,000	0	0	
7.3 Programme 3	400	400	400	0	
7.4 Programme 4	0	0	0	0	
7.5 Programme 5	0	0	0	0	
7.6 Programme 6	0	0	0	0	
7.7 Programme 7	0	0	0	0	
7.8 Programme 8	0	0	0	0	
7.9 Programme 9	0	0	0	0	
8 Construction de Salles de Classe et autres Dépenses d'Investissement Salles de Classe					
8.1 Salles de Classe en Double Vacation	1,648	1,468	0	0	
8.2 Salles de Classe à remplacer par an	500	500	650	0	
8.3 Pourcentage de Salles de Classe à réparer par an	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	
Laboratoires d'Informatique					
8.4 A construire et installer	209	150	73	80	
8.5 A rééquiper	100	100	100	100	
Bibliothèques					
8.6 A construire et installer	189	150	73	80	
8.7 A rééquiper	100	100	100	100	
Secondaire					
1 Taux de Transition depuis le Primaire					
1.1 vers les Etablissements Secondaires publics	93.6%	94.0%	96.0%	98.0%	
1.2 vers les Etablissements Secondaires privés	0.6%	0.8%	1.8%	2.0%	
2 (A) Taux de Promotion (Etablissements publics)					
2.1 Niveau 7	88.6%	89.9%	96.0%	96.0%	
2.2 Niveau 8	87.3%	88.7%	96.0%	96.0%	
2.3 Niveau 9	92.2%	92.9%	96.0%	96.0%	
2.4 Niveau 10	93.2%	93.7%	96.0%	96.0%	
2.5 Niveau 11	92.4%	93.0%	96.0%	96.0%	
2.6 Niveau 12	91.7%	92.4%	96.0%	96.0%	
2 (B) Taux de Redoublement (Etablissements publics)					
2.7 Niveau 7	5.7%	5.1%	2.0%	2.0%	
2.8 Niveau 8	4.4%	4.0%	2.0%	2.0%	
2.9 Niveau 9	3.7%	3.4%	2.0%	2.0%	
2.10 Niveau 10	4.2%	3.8%	2.0%	2.0%	
2.11 Niveau 11	4.8%	4.3%	2.0%	2.0%	
2.12 Niveau 12	6.7%	5.9%	2.0%	2.0%	
2 (C) Taux de Réintégration dans les Etablissements publics (en % des abandon de l'année précédente)					
2.13 Niveau 7	5.1%	5.7%	30.0%	50.0%	
2.14 Niveau 8	4.3%	5.2%	30.0%	50.0%	
2.15 Niveau 9	4.7%	5.2%	30.0%	50.0%	
2.16 Niveau 10	3.6%	5.1%	30.0%	50.0%	
2.17 Niveau 11	3.2%	5.0%	30.0%	50.0%	
2.18 Niveau 12	3.8%	5.0%	30.0%	50.0%	
2 (D) Orientation à partir du Niveau 9 vers le Secondaire Professionnel et les Instituts de Formation d'Enseignants					
2.19 % de formés de Niveau 9 orientés vers le Secondaire Prof.	0.2%	0.3%	0.8%	1.4%	
2.20 % de formés de Niveau 9 orientés vers les IFE	0.1%	0.2%	0.2%	0.2%	
3 Ratios Elèves/Groupe Pédagogique					
3.1 Niveau 7	40.7	39.7	34.9	30.0	
3.2 Niveau 8	41.1	40.1	35.1	30.0	
3.3 Niveau 9	40.5	39.5	34.7	30.0	
3.4 Niveau 10	40.2	39.3	34.7	30.0	
3.5 Niveau 11	38.0	37.3	33.6	30.0	
3.6 Niveau 12	36.7	36.1	33.1	30.0	

Cibles Principales FINAL Template ANPRO-Model (26May,200 5) 26 mai 05

Elément	An. base 2004/05	2005/06	2010/11	2015/16
<u>Formation Initiale d'Enseignants</u>				
<i>1 Cours en 3 ans pour les Diplômés du Niveau 9 du Secondaire</i>				
1.1 Taux de Progression en Année 2	82.3%	84.4%	95.0%	95.0%
1.2 Taux de Progression en Année 3	91.0%	91.7%	95.0%	95.0%
1.3 Succès en fin d'Année 3	95.2%	91.4%	97.5%	97.5%
<i>2 Cours en 2 ans pour les Diplômés du Niveau 12 du Secondaire</i>				
2.1 Entrée en 1ère Année	3,710	3,484	2,475	2,550
2.2 Taux de Progression en Année 2	82.9%	84.9%	95.0%	95.0%
2.3 Succès en fin d'Année 2	89.2%	92.9%	97.5%	97.5%
<i>3 Cours en 3 ans pour les Diplômés du Niveau 12 du Secondaire</i>				
3.1 Entrée en 1ère Année	2,388	2,687	3,481	3,500
3.2 Taux de Progression en Année 2	83.7%	85.6%	95.0%	95.0%
3.3 Taux de Progression en Année 3	84.2%	86.0%	97.5%	97.5%
3.4 Succès en fin d'Année 3	91.8%	92.9%	97.5%	97.5%
<u>Enseignement Non Formel (ENF)</u>				
<i>1 Taux de participation aux Programmes ENF</i>				
1.1 Programmes équivalents au Primaire (âge normal 6 à 11 ans)	7.4%	10.0%	30.0%	50.0%
1.2 Programmes équiv. Secondaire (Niveaux 7 à 10, âge 12 à 15 ans)	2.2%	6.7%	30.0%	50.0%
1.3 Programmes d'Alphabétisation d'Adultes (âges de 15 à 35 ans)	0.6%	0.9%	2.5%	3.0%
<i>2 Production et distribution de Matériels Pédagogiques</i>				
2.1 Nombre de districts supportés par année	3	5	2	2
<i>3 Nouveaux Centres d'Éducation de Districts</i>				
3.1 Nombre de nouveaux Centres d'Éducation de Districts par année	0	2	2	2
<u>Coûts Généraux (dépenses générales)</u>				
<i>1 Services communs éducatifs</i>				
1.1 Centres d'Information et de Soutien Pédagogique à construire	0	2	2	0
1.2 Centres de Technologies de l'Inf. et Bibliothèques à construire	0	1	1	0
1.3 Halles de Sport à construire	0	2	1	0
<i>2 Personnel Administratif Provincial</i>				
2.1 Taux de Croissance du Personnel Administratif		1.0%	1.0%	0.0%

Modèle Analyse et Projection Modèle ANPRO

du 26 mai 2005

Feuille – 4 Sommaire des Projections de Dépenses

Cette Feuille contient un sommaire des projections des dépenses PUBLIQUES pour les sous-secteurs suivants:

- ⇒ Préscolaire (PEPE)
- ⇒ Enseignement Primaire
- ⇒ Enseignement Secondaire
- ⇒ Enseignement Secondaire Professionnel
- ⇒ Enseignement Non Formel
- ⇒ Formation Initiale des Enseignants

Cette Feuille montre aussi les dépenses courantes nécessaires à la gestion du système éducatif au niveau décentralisé. Elles incluent les Coûts en Personnel (Salaires et Primes) et les Coûts de Fonctionnement des Services Provinciaux de l'Éducation. Les Coûts des instances administratives centrales (comme le Ministère de l'Éducation) ne sont pas inclus dans cette feuille.

Note: Les termes techniques suivants sont utilisés de manière synonyme: dépenses = coûts; dépenses (coûts) de fonctionnement = dépenses (coûts) récurrentes; dépenses (coûts) d'investissement = dépenses (coûts) en capital.

Ce sommaire des Projections de Dépenses (projections des coûts) montre exclusivement les dépenses publiques (à charge du budget du gouvernement; à tous les niveaux: central et territorial). Les contributions directes des Parents ou d'autres sources non publiques n'y sont pas incluses.

Tous sous-secteurs Education

FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)

26 mai 05

SOMMAIRE DES DEPENSES PUBLIQUES POUR TOUS SOUS-SECTEURS

*Les Coûts (dépenses) dans ce sommaire sont exprimés en millions de dollars US (sauf spécification contraire).
Tous les Coûts (dépenses) sont exprimés en prix constants 2004.*

SOUS-SECTEUR PR ÉSCOLAIRE (PEPE)

SC.1	Coût Récurrent						Coût en Capital	Total Coût (Récurrent+ Capital)	Coût Récurrent par Elève (\$ US) (2)
	Salaires et Primes	Coût de Fonctionnt. scolaires (1)	Programmes Spéciaux et Projets	Primes aux Etablissements privés	Autres Coûts de Fonctionnt.	Total Coût Récurrent			
04/05	2.246	0.555	2.000	0.125	0.000	4.925	3.461	8.386	209.61
05/06	3.563	3.043	2.083	0.339	0.000	9.027	3.473	12.500	301.79
06/07	4.601	3.556	2.167	0.592	0.000	10.916	3.059	13.975	299.88
07/08	5.723	4.074	2.250	0.896	0.000	12.943	3.024	15.967	300.62
08/09	7.153	4.524	2.333	1.246	0.000	15.256	3.026	18.282	307.42
09/10	8.505	5.169	2.417	1.638	0.000	17.729	3.215	20.944	315.25
10/11	9.956	8.283	2.500	2.089	0.000	22.828	3.359	26.186	367.39
11/12	11.094	9.970	2.000	2.592	0.000	25.655	2.928	28.583	374.06
12/13	11.994	11.595	2.000	3.139	0.000	28.728	2.891	31.619	382.55
13/14	12.843	13.363	2.000	3.749	0.000	31.955	2.985	34.940	392.65
14/15	13.727	15.304	2.000	4.405	0.000	35.437	2.918	38.356	404.12
15/16	14.458	23.793	2.000	5.130	0.000	45.381	2.849	48.230	494.44

Note: Pour les détails, voir le Manuel, chapitre 5, section 8

(1) Dépenses relatives aux Elèves (Manuels compris) et aux Ecoles, et Formation Continuales Maîtres

(2) Les subventions aux Etablissements privés ne sont pas incluses dans le Coût Récurrent par Elève

SOUS-SECTEUR ENSEIGNEMENT PRIMAIRE*

SC.2	Coût Récurrent					Coût en Capital	Total Coût (Récurrent+ Capital)	Coût Récurrent par Elève (\$ US)
	Salaires et Primes	Coût de Fonctionnt. scolaires	Programmes Spéciaux et Projets	Autres Coûts de Fonctionnt.	Total Coût Récurrent			
04/05	15.177	3.493	1.600	0.000	20.269	11.896	32.165	42.06
05/06	18.508	5.629	4.600	0.000	28.737	12.162	40.899	58.03
06/07	21.132	6.629	4.600	0.000	32.362	12.250	44.612	63.43
07/08	23.763	7.903	4.600	0.000	36.266	12.616	48.882	68.90
08/09	27.163	9.089	4.600	0.000	40.852	13.040	53.892	75.20
09/10	29.855	10.844	1.600	0.000	42.300	13.284	55.584	75.53
10/11	32.718	13.403	1.600	0.000	47.721	11.780	59.501	82.78
11/12	34.386	15.253	1.600	0.000	51.238	9.544	60.782	86.68
12/13	36.076	17.059	0.400	0.000	53.535	9.254	62.789	88.62
13/14	37.658	18.790	0.000	0.000	56.449	9.614	66.063	91.73
14/15	39.303	20.839	0.000	0.000	60.142	10.194	70.336	96.13
15/16	41.042	25.774	0.000	0.000	66.816	10.256	77.072	105.18

* Voir notes du tableau SC.1

SOUS-SECTEUR ENSEIGNEMENT SECONDAIRE*

SC.3	Coût Récurrent					Coût en Capital	Total Coût (Récurrent+ Capital)	Coût Récurrent par Elève (\$ US)
	Salaires et Primes	Coût de Fonctionnt. scolaires	Programmes Spéciaux et Projets	Autres Coûts de Fonctionnt.	Total Coût Récurrent			
04/05	14.601	3.264	2.700	0.000	20.566	4.254	24.819	89.53
05/06	17.201	7.556	7.500	0.000	32.257	8.037	40.294	131.39
06/07	19.551	8.643	7.500	0.000	35.694	8.763	44.457	136.11
07/08	22.517	9.979	7.500	0.000	39.996	9.007	49.003	141.11
08/09	27.206	11.547	7.500	0.000	46.253	9.271	55.524	150.02
09/10	31.696	13.375	7.500	0.000	52.571	10.275	62.846	156.02
10/11	37.026	15.475	7.500	0.000	60.000	11.413	71.413	162.70
11/12	41.735	18.271	2.700	0.000	62.706	10.823	73.529	155.50
12/13	46.560	21.208	1.000	0.000	68.769	11.167	79.936	157.48
13/14	51.459	24.286	0.200	0.000	75.945	11.523	87.468	162.13
14/15	56.450	27.468	0.200	0.000	84.119	11.537	95.656	168.98
15/16	61.294	30.661	0.200	0.000	92.156	11.571	103.727	175.88

* Voir notes du tableau SC.1

FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS

SC.4	Coût Récurrent	Coût en Capital	Coût Total
04/05	1.548	0.580	2.128
05/06	1.595	0.592	2.187
06/07	1.634	0.601	2.235
07/08	1.732	0.631	2.363
08/09	1.915	0.691	2.606
09/10	2.045	0.730	2.775
10/11	2.131	0.754	2.884
11/12	2.160	0.764	2.923
12/13	2.197	0.777	2.974
13/14	2.222	0.786	3.008
14/15	2.219	0.785	3.004
15/16	2.216	0.784	2.999

Tous sous-secteurs Education

FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)

26 mai 05

SOUS-SECTEUR ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL

SC.5	Coût Récurrent	Coût en Capital	Coût Total
04/05	0.427	0.080	0.507
05/06	0.470	0.089	0.559
06/07	0.528	0.100	0.628
07/08	0.598	0.114	0.712
08/09	0.696	0.133	0.829
09/10	0.804	0.155	0.959
10/11	0.946	0.183	1.129
11/12	1.121	0.218	1.339
12/13	1.330	0.260	1.590
13/14	1.565	0.307	1.872
14/15	1.815	0.357	2.172
15/16	2.082	0.410	2.492

ENSEIGNEMENT NON-FORMEL

SC.6	Coût Récurrent	Coût en Capital	Coût Total ENF
04/05	0.288	0.000	0.288
05/06	0.424	0.060	0.484
06/07	0.510	0.060	0.570
07/08	0.595	0.060	0.655
08/09	0.649	0.060	0.709
09/10	0.730	0.060	0.790
10/11	0.807	0.060	0.867
11/12	0.845	0.060	0.905
12/13	0.899	0.060	0.959
13/14	0.952	0.060	1.012
14/15	1.004	0.060	1.064
15/16	1.057	0.060	1.117

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES (communs aux Sous-Secteurs Primaire et Secondaire)

SC.7	Centres d'Information et de Soutien Pédagogique et Autres Services de l'Éducation									
	Centres d'Information et de Soutien Pédagogique			Centres de Techn. Del'Inf. et Biblioth			Halles de Sports			
Année	Nombre de Centres	Coût par Centre (milliers \$)	Coût total (millions \$)	Nombre de Centres par Bibliothèque	Coût par Centre (milliers \$)	Coût total (millions \$)	Nombre de Halles de Sports	Coût par Halle (milliers \$)	Coût total (millions \$)	Coût Récurrent Total (millions \$)
04/05	6	5.0	0.030	4	5.0	0.020	10	8.0	0.080	0.130
05/06	6	5.0	0.030	4	5.0	0.020	10	8.0	0.080	0.130
06/07	8	5.0	0.040	5	5.0	0.025	12	8.0	0.096	0.161
07/08	10	5.0	0.050	6	5.0	0.030	13	8.0	0.104	0.184
08/09	12	5.0	0.060	7	5.0	0.035	15	8.0	0.120	0.215
09/10	14	5.0	0.070	8	5.0	0.040	17	8.0	0.136	0.246
10/11	16	5.0	0.080	9	5.0	0.045	19	8.0	0.152	0.277
11/12	18	5.0	0.090	10	5.0	0.050	20	8.0	0.160	0.300
12/13	18	5.0	0.090	10	5.0	0.050	20	8.0	0.160	0.300
13/14	18	5.0	0.090	10	5.0	0.050	20	8.0	0.160	0.300
14/15	18	5.0	0.090	10	5.0	0.050	20	8.0	0.160	0.300
15/16	18	5.0	0.090	10	5.0	0.050	20	8.0	0.160	0.300

COÛT EN CAPITAL POUR LES NOUVEAUX SERVICES (communs aux Sous-Secteurs Primaire et Secondaire)

SC.8	Nouveaux Centres d'Information et de Soutien Pédagogique et Autres Services de l'Éducation									
	Centres d'Information et de Soutien Pédagogique			Centres de Techn. Del'Inf. et Biblioth			Halles de Sports			
Année	Nombre de Centres	Coût par Centre (milliers \$)	Coût total en Capital (millions \$)	Nombre de Centres par Bibliothèque	Coût par Centre (milliers \$)	Coût total en Capital (millions \$)	Nombre de Halles de Sports	Coût par Halle (milliers \$)	Coût total en Capital (millions \$)	Coût Total en Capital (millions \$)
04/05	0	40.0	0.000	0	50.0	0.000	0	80.0	0.000	0.000
05/06	2	40.0	0.080	1	50.0	0.050	2	80.0	0.160	0.290
06/07	2	40.0	0.080	1	50.0	0.050	1	80.0	0.080	0.210
07/08	2	40.0	0.080	1	50.0	0.050	2	80.0	0.160	0.290
08/09	2	40.0	0.080	1	50.0	0.050	2	80.0	0.160	0.290
09/10	2	40.0	0.080	1	50.0	0.050	2	80.0	0.160	0.290
10/11	2	40.0	0.080	1	50.0	0.050	1	80.0	0.080	0.210
11/12	0	40.0	0.000	0	50.0	0.000	0	80.0	0.000	0.000
12/13	0	40.0	0.000	0	50.0	0.000	0	80.0	0.000	0.000
13/14	0	40.0	0.000	0	50.0	0.000	0	80.0	0.000	0.000
14/15	0	40.0	0.000	0	50.0	0.000	0	80.0	0.000	0.000
15/16	0	40.0	0.000	0	50.0	0.000	0	80.0	0.000	0.000

ENCADREMENT ADMINISTRATIF

SC.9	Salaires des Personnels Administratifs Provinciaux et Coût de Fonctionnement								
	Effectifs et Salaires des Personnels Administratifs					Coût de Fonctionnement		Total Coût	
	Croiss. Pers.	Total Pers.	Croiss. Sal.	Sal. Moy.(S)*	Total Salaires	Croiss. ann.	Total	Croiss. ann.	Récurrent
04/05		3,207		112.50	4,329		4,800		9,129
05/06	1.0%	3,239	2.0%	114.75	4,460	0.0%	4,800		9,260
06/07	1.0%	3,271	2.0%	117.05	4,594	0.0%	4,800		9,394
07/08	1.0%	3,304	2.0%	119.39	4,733	0.0%	4,800		9,533
08/09	1.0%	3,337	2.0%	121.77	4,876	0.0%	4,800		9,676
09/10	1.0%	3,370	2.0%	124.21	5,023	0.0%	4,800		9,823
10/11	1.0%	3,404	2.0%	126.69	5,175	0.0%	4,800		9,975
11/12	0.0%	3,438	0.0%	126.69	5,227	0.0%	4,800		10,027
12/13	0.0%	3,438	0.0%	126.69	5,227	0.0%	4,800		10,027
13/14	0.0%	3,438	0.0%	126.69	5,227	0.0%	4,800		10,027
14/15	0.0%	3,438	0.0%	126.69	5,227	0.0%	4,800		10,027
15/16	0.0%	3,438	0.0%	126.69	5,227	0.0%	4,800		10,027

* Salaire Mensuel Moyen du Personnel Administratif en \$ US

Tous sous-secteurs Education

FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)

26 mai 05

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR LA PROVINCE PAR SOUS-SECTEUR

SC.10	Préscolaire (PEFP)	Primaire	Secondaire	FI Enseignants	Secondaire Profess.	ENF	Equipements scolaires*	Encadrement Administratif	Tot. Coût Récurrent
04/05	4.925	20.269	20.566	1.548	0.427	0.288	0.130	9.129	57.283
05/06	9.027	28.737	32.257	1.595	0.470	0.424	0.130	9.260	81.901
06/07	10.916	32.362	35.694	1.634	0.528	0.510	0.161	9.394	91.199
07/08	12.943	36.266	39.996	1.732	0.598	0.595	0.184	9.533	101.846
08/09	15.256	40.852	46.253	1.915	0.696	0.649	0.215	9.676	115.512
09/10	17.729	42.300	52.571	2.045	0.804	0.730	0.246	9.823	126.246
10/11	22.828	47.721	60.000	2.131	0.946	0.807	0.277	9.975	144.684
11/12	25.655	51.238	62.706	2.160	1.121	0.845	0.300	10.027	154.053
12/13	28.728	53.535	68.769	2.197	1.330	0.899	0.300	10.027	165.784
13/14	31.955	56.449	75.945	2.222	1.565	0.952	0.300	10.027	179.414
14/15	35.437	60.142	84.119	2.219	1.815	1.004	0.300	10.027	195.063
15/16	45.381	66.816	92.156	2.216	2.082	1.057	0.300	10.027	220.034

* Voir tableau SC.7

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR LA PROVINCE PAR SOUS-SECTEUR

SC.11	Préscolaire (PEFP)	Primaire	Secondaire	FI Enseignants	Secondaire Profess.	ENF	Equipements scolaires*	Total Coûts en Capital
04/05	3.461	11.896	4.254	0.580	0.080	0.000	0.000	20.271
05/06	3.473	12.162	8.037	0.592	0.089	0.060	0.290	24.703
06/07	3.059	12.250	8.763	0.601	0.100	0.060	0.210	25.043
07/08	3.024	12.616	9.007	0.631	0.114	0.060	0.290	25.742
08/09	3.026	13.040	9.271	0.691	0.133	0.060	0.290	26.511
09/10	3.215	13.284	10.275	0.730	0.155	0.060	0.290	28.009
10/11	3.359	11.780	11.413	0.754	0.183	0.060	0.210	27.759
11/12	2.928	9.544	10.823	0.764	0.218	0.060	0.000	24.337
12/13	2.891	9.254	11.167	0.777	0.260	0.060	0.000	24.409
13/14	2.985	9.614	11.523	0.786	0.307	0.060	0.000	25.275
14/15	2.918	10.194	11.537	0.785	0.357	0.060	0.000	25.851
15/16	2.849	10.256	11.571	0.784	0.410	0.060	0.000	25.930

* Voir tableau SC.8

COÛTS TOTAUX POUR LA PROVINCE

SC.12	Coût Récurrent	Taux de Croissance	Coût en Capital	Taux de Croissance	Coût Total	Taux de Croissance
04/05	57.283		20.271		77.553	
05/06	81.901	43.0%	24.703	21.9%	106.603	37.5%
06/07	91.199	11.4%	25.043	1.4%	116.242	9.0%
07/08	101.846	11.7%	25.742	2.8%	127.588	9.8%
08/09	115.512	13.4%	26.511	3.0%	142.023	11.3%
09/10	126.246	9.3%	28.009	5.7%	154.256	8.6%
10/11	144.684	14.6%	27.759	-0.9%	172.443	11.8%
11/12	154.053	6.5%	24.337	-12.3%	178.390	3.4%
12/13	165.784	7.6%	24.409	0.3%	190.193	6.6%
13/14	179.414	8.2%	25.275	3.5%	204.690	7.6%
14/15	195.063	8.7%	25.851	2.3%	220.914	7.9%
15/16	220.034	12.8%	25.930	0.3%	245.964	11.3%

Feuille - 6

Modèle du Sous-secteur de l'Enseignement Primaire

**Projection du fonctionnement de l'Enseignement Primaire jusqu'en 2015/16
fondé sur la situation de base en 2004/05**

ENSEIGNEMENT PRIMAIREHypothèses sous-jacentes:

L'Enseignement Primaire est essentiellement public avec un sous-secteur privé émergent.

Objectifs:

- A. Continuer à fournir les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'Enseignement Primaire.
- B. Poursuivre le développement de l'Enseignement Primaire avec les objectifs suivants:
- I. accès à un enseignement Primaire abordable et de qualité pour tous les Enfants;
 - II. cycle complet de 6 ans d'éducation Primaire tous les Enfants (Enseignement Primaire Universel);
 - III. haut niveau de qualité et d'acquisitions scolaires;
 - IV. gestion renforcée de l'Enseignement Primaire.

Cibles à atteindre durant la période du plan en vue de la réalisation des objectifs:

- 1 Taux de Redoublement baissant à 0,5% pour le Niveau 1; 1% pour les Niveaux 2 à 5 et 5% pour le Niveau 6 dès 2010/11.
- 2 30% des abandons dans le Primaire l'année précédente réintégrés dans les Ecoles publiques dès 2010, puis 50% dès 2015.
- 3 Ratios Elèves par Groupe Pédagogique baissant jusqu'à 30 en 2015/16.
- 4 Tous les nouveaux Maîtres reçoivent 30 jours de Formation Continue dès 2005/06; tous les Maîtres satisfont aux standards nationaux dès 2010/11.
- 5 Tous les Maîtres reçoivent un "Guide du Maître" par Niveau et matière chaque année dès 2010/11.
- 6 Tous les Elèves du Primaire ont accès à un jeu complet de Manuels Scolaires dès 2015/16.
- 7 Les dépenses relatives aux Elèves et aux Ecoles dans le Primaire s'élèvent à 15 \$ US par Elève et 600\$ US par École dès 2015/16.
- 8 Toutes les Salles de Classe temporaires sont remplacées par des structures solides dès 2010/11, avec priorité aux zones touchées par les catastrophes.
- 9 Des Ecoles privées de qualité fonctionneront dans toute la province.

Notes:

Les données de l'année de base concernent l'année 2004/2005.

La première année de projection est 2005/06 et la période de projection court de 2005/06 à 2015/16. Toutes les données de Coûts et de Dépenses de 2004 à 2015 sont exprimées en prix constants 2004.

Principales Sources d'Information:

Projections de population: les estimations de population sont tirées du recensement de...

Les effectifs et autres données relatives aux Ecoles proviennent de:

Les données financières et de Coûts sont fournies par: ...

Les notions suivantes sont utilisées dans ce modèle:

1,234

Les **données de base** sont en bleu sur fond jaune.

Variables Dépendantes (variables de résultat)

1,234

Les résultats de calculs sont sur fond blanc.

1,234

Les données importées d'autres feuilles sont sur fond pourpre.

Variables Indépendantes (variables de décision)

100.0%

sont en rouge sur fond blanc avec double encadrement.
Les variables de décision incluent les hypothèses, les projections de population et les cibles.

VARIABLES INDEPENDANTES (VARIABLES DE DECISION)*	VARIABLES DEPENDANTES (VARIABLES DE RESULTAT)*
ELÈVES	
- population de 6 et de 6 à 11 ans d'âge	- nombre d'Elèves entrant en Ère Année
- Taux d'Accès au Niveau I	- dans les Établissements publics et privés
- % des Nouveaux Entrants orientés vers le sous-secteur public	- Taux d'Abandon
- Taux de Passage des Elèves (Taux de Promotion et de Redoublement) pour les Etablissements publics et privés	- effectifs par Niveau pour les Etablissements publics et privés
- taux de Réintégration des abandons dans les Ecoles publiques	- Taux Brut de Scolarisation (TBS)
- Nouveaux Entrants additionnels du fait de Immigration	- nombre d'abandons
- Taux de Croissance des transferts ats entre Ecoles publiques et privées	- nombre de Diplômés
ENSEIGNANTS (E tablissements publ ics)	
- ratio Elèves/Groupe Pédagogique par Niveau	- Groupe Pédagogiques (groupes d'Elèves) par Niveau
- Groupe Pédagogiques par École	- nombre total de Maîtres requis par Catégorie
- ratio Maîtres/Groupe Pédagogique	- nombre total de Personnel Non Enseignant nécessaire
- Directeurs et Autres Personnels Administratifs par Etablissement	- Personnel Enseignant et Non Enseignant à recruter
- Taux de Déperdition des Maîtres et Autres Personnels	
COÛT RÉCURRENT (Etablissements publics)	
- croissance moy. du Salaire Mensuel Moyen et Primes par Catégorie de Pers.	- Coût salarial total du Personnel des Ecoles
- Formation Continue des Maîtres:	- Coût total de la Formation Continue
- % de Maîtres formés	- Coût total des Guides du Maître
- nombre de jours de formation	- Coût total des Manuels Scolaires
- Coût journalier de la formation	- et autres dépenses relatives aux Elèves
- Coût des Guides du Maître:	- Coût Unitaire (Coût par Elève)
- % de Maîtres recevant les Guides	- composition du Coût Unitaire (par Elève)
- Coût Unitaire	- total des Coûts Récurrents
- Coût des Manuels par Elève:	
- % d'Elèves recevant les Manuels	
- Coût Unitaire	
- dépenses relatives aux Elèves par Elève	
- dépenses relatives aux Etablissements par Etablissement	
- Coût des Programmes Spéciaux et Projets	
COÛT EN CAPITAL (Etablissements publics)	
- nombre de Salles de Classe en double vacation	- nombre total de Groupe Pédagogiques en double vacation
- nombre de Salles de Classe à remplacer	- nombre total de Salles de Classe à construire
- Coût de construction par Salle de Classe	- (remplacement et nouvelles Salles de classe)
- pourcentage de Salles de Classe nécessitant des réparations majeures	- Coût total des Bibliothèques et Laboratoires informatiques
- Coût moyen de réparations majeures d'une Salle de Classe	- total des Coûts en Capital
- nombre de bibliothèques et laboratoires informatiques à installer et réformer	
- Coût standard d'équipement d'un Etablissement en Bibliothèques et Labos	

SOMMAIRE de Sc énarior de Projection pour l 'ENSEIGNEMENT PRI MAIRE

L'année de base pour les projections est l 'année scolaire 2004/2005

- EFFECTIFS ET DIPLOMÉS:

S.1 Année	Effectifs de l'Enseignement Primaire (Niveaux 1-6)					Diplômés de l'Enseignement Primaire (Niveau 6)			
	Public	Privé	Total	TBS	% Privé	Public	Privé	Total	% Privé
04/05	481,900	928	482,828	89.7%	0.2%	55,161	93	55,254	0.2%
05/06	495,174	1,430	496,604	90.5%	0.3%	59,399	121	59,520	0.2%
06/07	510,199	2,008	512,207	91.6%	0.4%	63,983	158	64,141	0.2%
07/08	526,368	2,660	529,028	92.8%	0.5%	68,954	224	69,178	0.3%
08/09	543,265	3,452	546,717	94.2%	0.6%	74,387	300	74,687	0.4%
09/10	560,055	4,386	564,441	95.6%	0.8%	80,137	385	80,522	0.5%
10/11	576,490	5,568	582,058	97.0%	1.0%	85,907	535	86,442	0.6%
11/12	591,126	7,011	598,137	98.1%	1.2%	89,401	655	90,056	0.7%
12/13	604,065	8,744	612,809	98.9%	1.4%	92,826	768	93,594	0.8%
13/14	615,373	10,781	626,154	99.6%	1.7%	95,701	944	96,645	1.0%
14/15	625,605	13,060	638,665	100.1%	2.0%	98,079	1,138	99,217	1.1%
15/16	635,250	15,566	650,816	100.6%	2.4%	100,415	1,412	101,827	1.4%

ENSEIGNANTS (Ecoles publiques seulement):

S.2 Année	Maîtres et Recrutement				
	Besoin en Maîtres	Ratio Elèves/Ens.	Personnel Non Ens.	Total Personnel	Recrutement Maîtres
04/05	13,315	36.2	5,672	18,987	2,342
05/06	15,351	32.3	5,953	21,304	2,369
06/07	16,992	30.0	6,291	23,283	2,025
07/08	18,514	28.4	6,604	25,118	1,947
08/09	19,573	27.8	6,937	26,510	1,522
09/10	20,667	27.1	7,343	28,010	1,583
10/11	21,817	26.4	7,704	29,521	1,667
11/12	22,974	25.7	8,033	31,007	1,702
12/13	24,103	25.1	8,429	32,532	1,703
13/14	25,211	24.4	8,726	33,937	1,711
14/15	26,363	23.7	9,036	35,399	1,782
15/16	27,529	23.1	9,436	36,965	1,825

- COÛTS (Ecoles publiques seulement, Coûts en millions \$ US, Coûts Unitaires en \$ US):

S.3 Année	Coût Total	Dont: Salaires	Coût en Capital	Coût Total	Coût Unitaire (Coût Récurrent par Elève: \$ US)			
					Coût/Elève	Indice	Coût/Diplômé	Indice
04/05	24.100	15.177	11.896	35.996	50.01	100	436.91	100
05/06	32.699	18.508	12.162	44.861	66.03	132	550.49	126
06/07	36.443	21.132	12.250	48.693	71.43	143	569.58	130
07/08	40.477	23.763	12.616	53.093	76.90	154	587.02	134
08/09	45.198	27.163	13.040	58.238	83.20	166	607.60	139
09/10	46.780	29.855	13.284	60.064	83.53	167	583.75	134
10/11	52.333	32.718	11.780	64.113	90.78	182	609.18	139
11/12	55.967	34.386	9.544	65.511	94.68	189	626.03	143
12/13	58.367	36.076	9.254	67.621	96.62	193	628.78	144
13/14	61.372	37.658	9.614	70.986	99.73	199	641.28	147
14/15	65.147	39.303	10.194	75.341	104.13	208	664.23	152
15/16	71.898	41.042	10.256	82.154	113.18	226	716.01	164

- EFFICACITE INTERNE (Ecoles publiques seulement)

S.4 Année	Nombre Total d 'Années d'Etudes pour la Cohorte : Primaire					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
04/05	1,024	1,043	1,034	984	936	923
05/06	1,020	1,039	1,030	985	943	937
06/07	1,017	1,031	1,022	985	949	949
07/08	1,014	1,026	1,017	986	955	962
08/09	1,011	1,020	1,012	985	959	972
09/10	1,008	1,014	1,006	985	965	985
10/11	1,005	1,008	1,000	985	970	995
11/12	1,005	1,008	1,000	985	970	995
12/13	1,005	1,008	1,000	985	970	995
13/14	1,005	1,008	1,000	985	970	995
14/15	1,005	1,008	1,000	985	970	995
15/16	1,005	1,008	1,000	985	970	995

Enseignement Primaire

FINAL Template ANPRO-Model (26May,200 5)

26 mai 05

S.5 Promotion de la Cohorte Primaire						
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
04/05	1,000	993	980	929	878	821
05/06	1,000	995	983	938	893	843
06/07	1,000	995	984	945	906	864
07/08	1,000	996	986	953	921	885
08/09	1,000	997	988	960	933	904
09/10	1,000	998	989	968	947	926
10/11	1,000	998	990	975	960	946
11/12	1,000	998	990	975	960	946
12/13	1,000	998	990	975	960	946
13/14	1,000	998	990	975	960	946
14/15	1,000	998	990	975	960	946
15/16	1,000	998	990	975	960	946

S.6 Nombre Moyen d'Années utilisées par Élève et par Niveau						
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
04/05	1.02	1.05	1.05	1.06	1.07	1.12
05/06	1.02	1.04	1.05	1.05	1.06	1.11
06/07	1.02	1.04	1.04	1.04	1.05	1.10
07/08	1.01	1.03	1.03	1.03	1.04	1.09
08/09	1.01	1.02	1.02	1.03	1.03	1.08
09/10	1.01	1.02	1.02	1.02	1.02	1.06
10/11	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.05
11/12	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.05
12/13	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.05
13/14	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.05
14/15	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.05
15/16	1.01	1.01	1.01	1.01	1.01	1.05

S.7 Indicateurs d'Efficacité Interne					
Année	Taux de Redoublement Niveaux 1-6	Taux de Survie au Niveau 6	Diplômés Primaire en % Entrées n-1	Elèves x Années par Diplômés	Coefficient d'Efficacité Interne
04/05	5.7%	82.1%	71.8%	8.28	72.5%
05/06	5.0%	84.3%	75.2%	7.92	75.8%
06/07	4.3%	86.4%	78.5%	7.59	79.1%
07/08	3.6%	88.5%	82.0%	7.27	82.5%
08/09	2.9%	90.4%	85.2%	7.00	85.7%
09/10	2.3%	92.6%	88.7%	6.72	89.3%
10/11	1.6%	94.6%	92.1%	6.48	92.6%
11/12	1.6%	94.6%	92.1%	6.48	92.6%
12/13	1.6%	94.6%	92.1%	6.48	92.6%
13/14	1.6%	94.6%	92.1%	6.48	92.6%
14/15	1.6%	94.6%	92.1%	6.48	92.6%
15/16	1.6%	94.6%	92.1%	6.48	92.6%

Enseignement Primaire	FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)	26 mai 05
SOUS-MOD ÈLE ELEVES		

Année	6 ans d'âge		Groupe d'âge 6-11 ans	
	Nombre	Taux Croiss.	Nombre	Taux Croiss.
04/05	88,205	538,106		
05/06	89,969	2,00%	548,868	2,00%
06/07	91,706	1,93%	559,462	1,93%
07/08	93,415	1,86%	569,888	1,86%
08/09	95,096	1,80%	580,146	1,80%
09/10	96,750	1,74%	590,235	1,74%
10/11	98,376	1,68%	600,156	1,68%
11/12	99,975	1,63%	609,910	1,63%
12/13	101,546	1,57%	619,495	1,57%
13/14	103,090	1,52%	628,911	1,52%
14/15	104,606	1,47%	638,160	1,47%
15/16	106,094	1,42%	647,241	1,42%

Année	Taux d'Accès*	Taux d'Accès et Entrants en Niveau 1		% Entrants en:		Entrants en:	
		Nombre	Taux Croiss.	Ecoles		Ecoles	
				Publiques	Privées	Publiques	Privées
04/05	94,2%	83,089		99,8%	0,2%	82,923	166
05/06	95,2%	85,623	3,0%	99,7%	0,3%	85,366	257
06/07	96,1%	88,157	3,0%	99,6%	0,4%	87,804	353
07/08	97,1%	90,706	2,9%	99,5%	0,5%	90,252	454
08/09	98,1%	93,261	2,8%	99,3%	0,7%	92,608	653
09/10	99,0%	95,812	2,7%	99,1%	0,9%	94,950	862
10/11	100,0%	98,376	2,7%	98,8%	1,2%	97,195	1,181
11/12	100,0%	99,975	1,6%	98,4%	1,6%	98,395	1,580
12/13	100,0%	101,546	1,6%	98,0%	2,0%	99,556	1,990
13/14	100,0%	103,090	1,5%	97,7%	2,3%	100,678	2,412
14/15	100,0%	104,606	1,5%	97,3%	2,7%	101,761	2,845
15/16	100,0%	106,094	1,4%	96,9%	3,1%	102,805	3,289

* Du fait des Enfants entrant en Niveau 1 avant et près l'âge de 6 ans, le taux d'accès peut dépasser 100%.

Enseignement Primaire

FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)

26 mai 05

Efficacité Interne dans les Ecoles PUBLIQUES

I.3 Taux de Promotion (Ecoles publiques)						
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
04/05	97.0%	94.0%	89.8%	89.2%	87.8%	77.8%
05/06	97.5%	94.7%	91.1%	90.6%	89.4%	80.3%
06/07	97.8%	95.4%	92.4%	92.0%	91.0%	82.7%
07/08	98.2%	96.1%	93.7%	93.4%	92.7%	85.2%
08/09	98.6%	96.8%	94.9%	94.7%	94.3%	87.6%
09/10	99.0%	97.5%	96.2%	96.1%	95.9%	90.1%
10/11	99.3%	98.2%	97.5%	97.5%	97.5%	92.5%
11/12	99.3%	98.2%	97.5%	97.5%	97.5%	92.5%
12/13	99.3%	98.2%	97.5%	97.5%	97.5%	92.5%
13/14	99.3%	98.2%	97.5%	97.5%	97.5%	92.5%
14/15	99.3%	98.2%	97.5%	97.5%	97.5%	92.5%
15/16	99.3%	98.2%	97.5%	97.5%	97.5%	92.5%

I.4 Taux de Redoublement (Ecoles publiques)						
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
04/05	2.3%	4.8%	5.2%	5.6%	6.2%	11.0%
05/06	2.0%	4.2%	4.5%	4.8%	5.3%	10.0%
06/07	1.7%	3.5%	3.8%	4.1%	4.5%	9.0%
07/08	1.4%	2.9%	3.1%	3.3%	3.6%	8.0%
08/09	1.1%	2.3%	2.4%	2.5%	2.7%	7.0%
09/10	0.8%	1.6%	1.7%	1.8%	1.9%	6.0%
10/11	0.5%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	5.0%
11/12	0.5%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	5.0%
12/13	0.5%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	5.0%
13/14	0.5%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	5.0%
14/15	0.5%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	5.0%
15/16	0.5%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	5.0%

I.5 Taux d'Abandon (Ecoles publiques)						
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
04/05	0.7%	1.2%	5.0%	5.2%	6.0%	11.2%
05/06	0.5%	1.1%	4.4%	4.6%	5.3%	9.7%
06/07	0.5%	1.1%	3.8%	3.9%	4.5%	8.3%
07/08	0.4%	1.0%	3.2%	3.3%	3.7%	6.8%
08/09	0.3%	0.9%	2.7%	2.8%	3.0%	5.4%
09/10	0.2%	0.9%	2.1%	2.1%	2.2%	3.9%
10/11	0.2%	0.8%	1.5%	1.5%	1.5%	2.5%
11/12	0.2%	0.8%	1.5%	1.5%	1.5%	2.5%
12/13	0.2%	0.8%	1.5%	1.5%	1.5%	2.5%
13/14	0.2%	0.8%	1.5%	1.5%	1.5%	2.5%
14/15	0.2%	0.8%	1.5%	1.5%	1.5%	2.5%
15/16	0.2%	0.8%	1.5%	1.5%	1.5%	2.5%

Efficacité Interne dans les Ecoles PRIV ÉES

I.6 Taux de Promotion (Ecoles privées)						
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
04/05	97.0%	94.0%	89.8%	89.2%	87.8%	77.8%
05/06	97.3%	94.4%	90.7%	90.2%	89.0%	79.0%
06/07	97.6%	94.8%	91.5%	91.1%	90.2%	80.2%
07/08	97.9%	95.2%	92.4%	92.1%	91.4%	81.4%
08/09	98.2%	95.6%	93.3%	93.1%	92.6%	82.6%
09/10	98.5%	96.0%	94.1%	94.0%	93.8%	83.8%
10/11	98.8%	96.4%	95.0%	95.0%	95.0%	85.0%
11/12	98.8%	96.4%	95.0%	95.0%	95.0%	85.0%
12/13	98.8%	96.4%	95.0%	95.0%	95.0%	85.0%
13/14	98.8%	96.4%	95.0%	95.0%	95.0%	85.0%
14/15	98.8%	96.4%	95.0%	95.0%	95.0%	85.0%
15/16	98.8%	96.4%	95.0%	95.0%	95.0%	85.0%

I.7 Taux de Redoublement (Ecoles privées)						
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
04/05	2.3%	4.8%	5.2%	5.6%	6.2%	11.0%
05/06	2.1%	4.3%	4.7%	5.0%	5.5%	10.5%
06/07	1.9%	3.9%	4.1%	4.4%	4.8%	10.0%
07/08	1.7%	3.4%	3.6%	3.8%	4.1%	9.5%
08/09	1.4%	2.9%	3.1%	3.2%	3.4%	9.0%
09/10	1.2%	2.5%	2.5%	2.6%	2.7%	8.5%
10/11	1.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	8.0%
11/12	1.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	8.0%
12/13	1.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	8.0%
13/14	1.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	8.0%
14/15	1.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	8.0%
15/16	1.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	8.0%

I.8 Taux d'Abandon (Ecoles privées)						
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
04/05	0.7%	1.2%	5.0%	5.2%	6.0%	11.2%
05/06	0.6%	1.3%	4.6%	4.8%	5.5%	10.5%
06/07	0.5%	1.3%	4.4%	4.5%	5.0%	9.8%
07/08	0.4%	1.4%	4.0%	4.1%	4.5%	9.1%
08/09	0.4%	1.5%	3.6%	3.7%	4.0%	8.4%
09/10	0.3%	1.5%	3.4%	3.4%	3.5%	7.7%
10/11	0.2%	1.6%	3.0%	3.0%	3.0%	7.0%
11/12	0.2%	1.6%	3.0%	3.0%	3.0%	7.0%
12/13	0.2%	1.6%	3.0%	3.0%	3.0%	7.0%
13/14	0.2%	1.6%	3.0%	3.0%	3.0%	7.0%
14/15	0.2%	1.6%	3.0%	3.0%	3.0%	7.0%
15/16	0.2%	1.6%	3.0%	3.0%	3.0%	7.0%

Effectifs des Ecoles PUBLIQUES et PRIVÉES

I.9 Abandons dans les Ecoles publiques et privées							
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Total
04/05	595	1,041	4,252	4,144	4,450	7,954	22,436
05/06	442	975	3,826	3,764	4,065	7,191	20,263
06/07	454	1,001	3,387	3,293	3,576	6,441	18,152
07/08	373	933	2,934	2,881	3,062	5,528	15,711
08/09	288	864	2,542	2,533	2,586	4,616	13,429
09/10	197	886	2,035	1,965	1,978	3,504	10,565
10/11	201	810	1,497	1,456	1,406	2,366	7,736
11/12	204	830	1,534	1,502	1,460	2,470	8,000
12/13	207	845	1,573	1,540	1,508	2,572	8,245
13/14	210	863	1,605	1,582	1,548	2,664	8,472
14/15	214	881	1,641	1,615	1,591	2,745	8,687
15/16	217	899	1,676	1,653	1,627	2,830	8,902

Enseignement Primaire

FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)

26 mai 05

I.10 Taux de Réintégration (des abandons de l'année précédente) dans le PUBLIC						
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
04/05	3.4%	3.1%	2.8%	3.7%	3.4%	3.3%
05/06	5.7%	5.2%	5.2%	5.1%	5.0%	5.0%
06/07	10.6%	10.2%	10.1%	10.1%	10.0%	10.0%
07/08	15.4%	15.0%	15.0%	15.0%	15.0%	15.0%
08/09	20.3%	20.0%	20.0%	20.0%	20.0%	20.0%
09/10	25.1%	25.0%	25.0%	25.0%	25.0%	25.0%
10/11	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%
11/12	34.0%	34.0%	34.0%	34.0%	34.0%	34.0%
12/13	38.0%	38.0%	38.0%	38.0%	38.0%	38.0%
13/14	42.0%	42.0%	42.0%	42.0%	42.0%	42.0%
14/15	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%
15/16	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%

I.11 Abandons de l'année précédente réintégrés dans les Ecoles PUBLIQUES							
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Total
04/05	20	32	118	152	151	259	732
05/06	33	54	221	211	222	397	1,138
06/07	46	99	386	380	406	719	2,036
07/08	69	150	508	493	536	966	2,722
08/09	75	186	586	576	612	1,105	3,140
09/10	72	216	635	633	646	1,154	3,356
10/11	59	256	610	589	593	1,051	3,167
11/12	68	275	508	495	478	804	2,628
12/13	77	315	582	570	554	938	3,036
13/14	86	354	660	646	633	1,080	3,459
14/15	96	396	738	727	712	1,225	3,894
15/16	107	440	820	807	795	1,372	4,341

I.12 Transferts Nets* des Ecoles publiques aux privées								Taux de Croissance
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Total	
04/05	83	80	73	69	32	21	358	
05/06	88	85	77	73	34	22	379	6.0%
06/07	93	90	82	77	36	23	401	6.0%
07/08	99	95	87	82	38	24	425	6.0%
08/09	105	101	92	87	40	25	450	6.0%
09/10	111	107	98	92	42	27	477	6.0%
10/11	118	113	104	98	45	29	507	6.0%
11/12	125	120	110	104	48	31	538	6.0%
12/13	133	127	117	110	51	33	571	6.0%
13/14	141	135	124	117	54	35	606	6.0%
14/15	149	143	131	124	57	37	641	6.0%
15/16	158	152	139	131	60	39	679	6.0%

* Transferts Nets = (Transferts du Public au Privé) - (Transferts du Privé au Public)

I.13 Nouveaux Entrants additionnels* dans le Public du fait des immigrations dans la Zone**							
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Total
04/05	688	720	702	696	690	715	4,211
05/06	773	798	785	778	773	797	4,704
06/07	857	875	869	860	856	879	5,196
07/08	942	952	952	941	938	961	5,686
08/09	1,026	1,029	1,035	1,023	1,021	1,043	6,177
09/10	1,111	1,107	1,119	1,105	1,104	1,125	6,671
10/11	1,195	1,184	1,202	1,186	1,186	1,207	7,160
11/12	1,280	1,261	1,285	1,268	1,269	1,289	7,652
12/13	1,364	1,339	1,369	1,350	1,351	1,372	8,145
13/14	1,449	1,416	1,452	1,431	1,434	1,454	8,636
14/15	1,533	1,493	1,535	1,513	1,517	1,536	9,127
15/16	1,618	1,571	1,618	1,595	1,599	1,618	9,619

* Variable indépendante, non calculée par le modèle

** Principalement à travers la migration rural-urbain.

Enseignement Primaire *FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)* 26 mai 05

I.14 Nouveaux Entrants additionnels du fait de l'Immigration en tant que % de l'Effectif Total*							
Année	% en Niv.1	% en Niv.2	% en Niv.3	% en Niv.4	% en Niv.5	% en Niv.6	Tous Niveaux
04/05	0.8%	0.8%	0.8%	0.9%	0.9%	1.0%	0.9%
05/06	0.9%	0.9%	0.9%	1.0%	1.0%	1.1%	0.9%
06/07	0.9%	1.0%	1.0%	1.0%	1.1%	1.1%	1.0%
07/08	1.0%	1.0%	1.0%	1.1%	1.1%	1.2%	1.1%
08/09	1.1%	1.1%	1.1%	1.1%	1.2%	1.2%	1.1%
09/10	1.1%	1.1%	1.2%	1.2%	1.2%	1.3%	1.2%
10/11	1.2%	1.2%	1.2%	1.2%	1.3%	1.3%	1.2%
11/12	1.3%	1.3%	1.3%	1.3%	1.3%	1.3%	1.3%
12/13	1.3%	1.3%	1.3%	1.3%	1.4%	1.4%	1.3%
13/14	1.4%	1.4%	1.4%	1.4%	1.4%	1.4%	1.4%
14/15	1.5%	1.4%	1.5%	1.5%	1.5%	1.4%	1.5%
15/16	1.5%	1.5%	1.5%	1.5%	1.5%	1.5%	1.5%

* Les pourcentages montrent les Élèves immigrants en tant que proportion de l'effectif total incluant l'immigration présentée en tableau 1.13.

I.15 Effectifs et Diplômés des Ecoles publiques										
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Total	Indice	Diplômés	Indice dipl.
04/05	86,012	86,542	84,867	79,546	74,032	70,901	481,900	100	55,161	100
05/06	88,071	88,353	86,692	81,581	76,506	73,971	495,174	103	59,399	108
06/07	90,375	90,464	88,744	84,055	79,193	77,368	510,199	106	63,983	116
07/08	92,700	92,560	91,048	86,798	82,330	80,932	526,368	109	68,954	125
08/09	94,902	94,830	93,320	89,688	85,626	84,917	543,256	113	74,387	135
09/10	97,066	96,970	95,691	92,432	88,954	88,942	560,055	116	80,137	145
10/11	99,108	98,987	97,880	95,396	92,251	92,872	576,490	120	85,907	156
11/12	100,114	100,820	99,863	98,046	95,633	96,650	591,126	123	89,401	162
12/13	101,365	101,948	101,838	100,157	98,405	100,352	604,065	125	92,826	168
13/14	102,579	103,310	103,119	102,254	100,650	103,461	615,373	128	95,701	173
14/15	103,754	104,640	104,624	103,680	102,876	106,031	625,605	130	98,079	178
15/16	104,891	105,933	106,102	105,316	104,451	108,557	635,250	132	100,415	182

I.16 Effectifs et Diplômés des Ecoles privées										
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Total	Indice	Diplômés	Indice dipl.
04/05	175	179	169	152	134	119	928	100	93	100
05/06	349	263	254	233	178	153	1,430	154	121	130
06/07	453	441	342	319	256	197	2,008	216	158	170
07/08	562	554	519	409	341	275	2,660	287	224	241
08/09	768	670	638	582	431	363	3,452	372	300	323
09/10	984	881	758	706	598	459	4,386	473	385	414
10/11	1,311	1,104	969	830	725	629	5,568	600	535	575
11/12	1,718	1,437	1,194	1,041	851	770	7,011	755	655	704
12/13	2,140	1,853	1,526	1,265	1,057	903	8,744	942	768	826
13/14	2,574	2,286	1,941	1,592	1,277	1,111	10,781	1,162	944	1,015
14/15	3,020	2,732	2,374	2,000	1,595	1,339	13,060	1,407	1,138	1,224
15/16	3,477	3,190	2,820	2,426	1,992	1,661	15,566	1,677	1,412	1,518

I.17 Effectifs par Niveau et Diplômés des Ecoles publiques et privées										
Année	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Total	Indice	TBS	Diplômés
04/05	86,187	86,721	85,036	79,698	74,166	71,020	482,828	100	89.7%	55,254
05/06	88,420	88,616	86,946	81,814	76,684	74,124	496,604	103	90.5%	59,520
06/07	90,828	90,905	89,086	84,374	79,449	77,565	512,207	106	91.6%	64,141
07/08	93,262	93,114	91,567	87,207	82,671	81,207	529,028	110	92.8%	69,178
08/09	95,670	95,500	93,940	90,270	86,057	85,280	546,717	113	94.2%	74,687
09/10	98,050	97,851	96,449	93,138	89,552	89,401	564,441	117	95.6%	80,522
10/11	100,419	100,087	98,849	96,226	92,976	93,501	582,058	121	97.0%	86,442
11/12	101,832	102,257	101,057	99,087	96,484	97,420	598,137	124	98.1%	90,056
12/13	103,505	103,801	103,364	101,422	99,462	101,255	612,809	127	98.9%	93,594
13/14	105,153	105,596	105,060	103,846	101,927	104,572	626,154	130	99.6%	96,645
14/15	106,774	107,372	106,998	105,680	104,471	107,370	638,665	132	100.1%	99,217
15/16	108,368	109,123	108,922	107,742	106,443	110,278	650,816	135	100.6%	101,827

Enseignement Primaire

FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)

26 mai 05

SOUS-MODELE ENSEIGNANTS: ECOLES PUB LIQUES

Année	Ratios Elèves par Groupe P édagogique						Ratio total Elèves/g.p.
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	
04/05	40.7	41.1	40.4	40.3	38.0	36.7	39.6
05/06	39.7	40.1	39.5	39.3	37.3	36.1	38.7
06/07	38.7	39.1	38.5	38.4	36.6	35.5	37.8
07/08	37.8	38.1	37.6	37.4	35.8	34.9	37.0
08/09	36.8	37.1	36.6	36.5	35.1	34.3	36.1
09/10	35.8	36.1	35.7	35.6	34.4	33.7	35.2
10/11	34.9	35.1	34.7	34.7	33.6	33.1	34.4
11/12	33.9	34.0	33.8	33.7	32.9	32.4	33.4
12/13	32.9	33.0	32.8	32.8	32.2	31.8	32.6
13/14	31.9	32.0	31.9	31.9	31.5	31.2	31.7
14/15	31.0	31.0	30.9	30.9	30.7	30.6	30.8
15/16	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0

* Un Groupe Pédagogique (ou classe) est un groupe d'Elèves, pas une Salle de Classe.

Année	Groupes p édagogiques*							Pédag. par Ecole	Total Ecoles
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Total		
04/05	2,114	2,105	2,099	1,976	1,947	1,931	12,172	9.4	1,295
05/06	2,218	2,203	2,195	2,076	2,051	2,049	12,792	9.5	1,347
06/07	2,335	2,314	2,305	2,189	2,164	2,179	13,486	9.5	1,420
07/08	2,452	2,429	2,421	2,321	2,300	2,319	14,242	9.6	1,484
08/09	2,579	2,556	2,549	2,457	2,439	2,476	15,056	9.7	1,552
09/10	2,711	2,686	2,680	2,596	2,586	2,639	15,898	9.7	1,639
10/11	2,840	2,820	2,821	2,749	2,746	2,806	16,782	9.8	1,712
11/12	2,953	2,965	2,955	2,909	2,907	2,983	17,672	9.9	1,785
12/13	3,081	3,089	3,105	3,054	3,056	3,156	18,541	9.9	1,873
13/14	3,216	3,228	3,233	3,205	3,195	3,316	19,393	10.0	1,939
14/15	3,347	3,375	3,386	3,355	3,351	3,465	20,279	10.1	2,008
15/16	3,496	3,531	3,537	3,511	3,482	3,619	21,176	10.1	2,097

* Un Groupe Pédagogique (ou classe) est un groupe d'Elèves, pas une Salle de Classe.

Année	Maîtres par Gr. P édag., Directeurs et Autres Personnels Administratifs par Ecole et Taux de Déperdition								Ratio Elèves par Maître
	Maîtres par Groupe Pédagogique*			Directeurs par Ecole	Autres Pers. Adm. par	Taux de Déperdition			
	Qualifiés	Peu qualifiés	Tous			Maîtres	Directeurs	Autres Admin.	
04/05	0.93	0.17	1.09	1.20	3.18	2.5%	3.0%	2.0%	36.2
05/06	1.03	0.17	1.20	1.22	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	32.3
06/07	1.13	0.13	1.26	1.23	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	30.0
07/08	1.20	0.10	1.30	1.25	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	28.4
08/09	1.23	0.07	1.30	1.27	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	27.8
09/10	1.27	0.03	1.30	1.28	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	27.1
10/11	1.30	0.00	1.30	1.30	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	26.4
11/12	1.30	0.00	1.30	1.30	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	25.7
12/13	1.30	0.00	1.30	1.30	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	25.1
13/14	1.30	0.00	1.30	1.30	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	24.4
14/15	1.30	0.00	1.30	1.30	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	23.7
15/16	1.30	0.00	1.30	1.30	3.20	2.5%	3.0%	2.0%	23.1

* Un Groupe Pédagogique (ou classe) est un groupe d'Elèves, pas une Salle de Classe

Enseignement Primaire *FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)* 26 mai 05

Année	Personnel des Etablissements par Fonction					
	Maîtres Primaire			Directeurs d'Ecole	Autres Pers. Non Enseign.	Tous Pers. d'Ecole
	Qualifiés	Peu qualifiés	Besoin			
04/05	11,267	2,048	13,315	1,554	4,118	18,987
05/06	13,176	2,175	15,351	1,643	4,310	21,304
06/07	15,239	1,753	16,992	1,747	4,544	23,283
07/08	17,090	1,424	18,514	1,855	4,749	25,118
08/09	18,519	1,054	19,573	1,971	4,966	26,510
09/10	20,190	477	20,667	2,098	5,245	28,010
10/11	21,817	0	21,817	2,226	5,478	29,521
11/12	22,974	0	22,974	2,321	5,712	31,007
12/13	24,103	0	24,103	2,435	5,994	32,532
13/14	25,211	0	25,211	2,521	6,205	33,937
14/15	26,363	0	26,363	2,610	6,426	35,399
15/16	27,529	0	27,529	2,726	6,710	36,965

Année	Déperdition, Nouveaux Postes et Recrutements au cycle Primaire								
	Maîtres			Directeurs			Autres Personnels NonEnseignants		
	Déperdition	Nv. Postes*	Recrutement	Déperdition	Nv. Postes*	Recrutement	Déperdition	Nv. Postes*	Recrut.
04/05	333		2,342	47		102	82		302
05/06	384	2,036	2,369	49	52	99	86	192	274
06/07	425	1,641	2,025	52	73	122	91	234	320
07/08	463	1,522	1,947	56	64	116	95	205	296
08/09	489	1,059	1,522	59	68	124	99	217	312
09/10	517	1,094	1,583	63	87	146	105	279	378
10/11	545	1,150	1,667	67	73	136	110	233	338
11/12	574	1,157	1,702	70	73	140	114	234	344
12/13	603	1,129	1,703	73	88	158	120	282	396
13/14	630	1,108	1,711	76	66	139	124	211	331
14/15	659	1,152	1,782	78	69	145	129	221	345
15/16	688	1,166	1,825	82	89	167	134	284	413

*En cas d'effectif de Personnel exaédant les besoins, la valeur de "Nouveaux Postes" peut être négative.

Enseignement Primaire *FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)* 26 mai 05

SOUS-MODELE DEPENSES (COÛTS) DE FONCTIONNEMENT: ECOLES PUBLIQUES

Année	Salaire Mensuel Moyen et Primes du Personnel par Fonction (\$ US)						Coût Salarial (milliers \$ US)		
	Cycle Primaire				Croissance moyenne		Maîtres	Pers. Adm. (dont Dir.)	Total
	Standard	Non-Standard	Directeurs	Autres Adm.	Annuelle	Spéciale			
04/05	75.00	60.00	85.00	40.00	0.5%	0.0%	11,615	3,562	15,177
05/06	80.85	64.68	91.63	43.12	3.5%	4.3%	14,472	4,037	18,508
06/07	83.68	66.94	94.84	44.63	3.5%	0.0%	16,711	4,422	21,132
07/08	86.61	69.29	98.16	46.19	3.5%	0.0%	18,946	4,817	23,763
08/09	93.36	74.69	105.81	49.79	3.5%	4.3%	21,693	5,470	27,163
09/10	96.63	77.31	109.52	51.54	3.5%	0.0%	23,854	6,001	29,855
10/11	100.01	80.01	113.35	53.34	3.5%	0.0%	26,184	6,534	32,718
11/12	100.01	80.01	113.35	53.34	0.0%	0.0%	27,573	6,813	34,386
12/13	100.01	80.01	113.35	53.34	0.0%	0.0%	28,928	7,149	36,076
13/14	100.01	80.01	113.35	53.34	0.0%	0.0%	30,257	7,401	37,658
14/15	100.01	80.01	113.35	53.34	0.0%	0.0%	31,640	7,663	39,303
15/16	100.01	80.01	113.35	53.34	0.0%	0.0%	33,039	8,003	41,042

Année	Dépenses relatives aux Elèves et aux Ecoles						Contributions Directes des Parents aux Ecoles		Tot.dép.rel. El.+Ecoles (milliers \$)
	Dépenses relatives aux Elèves			Dépenses relatives aux Ecoles			Elèves	Total (000 \$)	
	Elèves	Par Elève (\$)	Total (000 \$)	Ecole	Par Ecole (\$)	Total (000 \$)			
04/05	481,900	5.00	2,410	1,295	320.00	414	7.95	3,831	6,655
05/06	495,174	6.00	2,971	1,347	345.00	465	8.00	3,961	7,397
06/07	510,199	6.80	3,469	1,420	370.00	525	8.00	4,082	8,076
07/08	526,368	7.75	4,079	1,484	400.00	594	8.00	4,211	8,884
08/09	543,265	8.65	4,699	1,552	425.00	660	8.00	4,346	9,705
09/10	560,055	10.00	5,601	1,639	450.00	738	8.00	4,480	10,819
10/11	576,490	10.50	6,053	1,712	475.00	813	8.00	4,612	11,478
11/12	591,126	11.50	6,798	1,785	500.00	893	8.00	4,729	12,419
12/13	604,065	12.25	7,400	1,873	525.00	983	8.00	4,833	13,216
13/14	615,373	13.00	8,000	1,939	550.00	1,066	8.00	4,923	13,989
14/15	625,605	14.00	8,758	2,008	575.00	1,155	8.00	5,005	14,918
15/16	635,250	15.00	9,529	2,097	600.00	1,258	8.00	5,082	15,869

Enseignement Primaire	<i>FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)</i>	26 mai 05
------------------------------	--	-----------

Année	Manuels Scolaires (milliers \$ US)				Guides des Maîtres (milliers \$ US)			
	Elèves recevant Manuels	Nombre	Coût Unitaire (\$ US)	Coût total (milliers \$)	Directeurs +Maîtres	% Enseign. recevant Guid	Coût Unitaire (\$ US)	Coût total (milliers \$)
04/05	8.0%	38,552	7.50	289	14,869	50.0%	28.00	208
05/06	16.4%	81,209	7.50	609	16,994	58.3%	28.00	277
06/07	24.7%	126,019	7.50	945	18,739	66.7%	28.00	350
07/08	33.1%	174,228	7.50	1,307	20,369	75.0%	28.00	428
08/09	41.5%	225,455	7.50	1,691	21,544	83.3%	28.00	502
09/10	49.8%	278,907	7.50	2,092	22,765	91.7%	28.00	585
10/11	58.2%	335,517	7.50	2,516	24,043	100.0%	28.00	673
11/12	66.6%	393,690	7.50	2,953	25,295	100.0%	28.00	708
12/13	74.9%	452,445	7.50	3,393	26,538	100.0%	28.00	743
13/14	83.3%	512,606	7.50	3,845	27,732	100.0%	28.00	776
14/15	91.6%	573,054	7.50	4,298	28,973	100.0%	28.00	811
15/16	100.0%	635,250	7.50	4,764	30,255	100.0%	28.00	847

Année	Formation Continue pour Maîtres et Directeurs									
	Nouvellement recrutés					Autres Maîtres et Directeurs				
Nombre	% formés	Jours / An	Coût/jour (\$)	Total (000 \$)	Nombre	% formés	Jours / An	Coût/jour (\$)	Tot. (000 \$)	
04/05	2,444	100.0%	4	15.00	147	12,425	5.0%	4	10.00	25
05/06	2,468	100.0%	30	15.00	1,111	14,526	13.5%	10	10.00	196
06/07	2,147	100.0%	30	15.00	966	16,592	22.5%	10	10.00	373
07/08	2,063	100.0%	30	15.00	928	18,306	31.0%	10	10.00	568
08/09	1,646	100.0%	30	15.00	741	19,898	40.0%	10	10.00	796
09/10	1,729	100.0%	30	15.00	778	21,036	50.0%	10	10.00	1,052
10/11	1,803	100.0%	30	15.00	811	22,240	57.0%	20	10.00	2,535
11/12	1,842	100.0%	30	15.00	829	23,453	65.5%	20	10.00	3,072
12/13	1,861	100.0%	30	15.00	837	24,677	75.0%	20	10.00	3,702
13/14	1,850	100.0%	30	15.00	833	25,882	82.5%	20	10.00	4,271
14/15	1,927	100.0%	30	15.00	867	27,046	91.5%	20	10.00	4,949
15/16	1,992	100.0%	30	15.00	896	28,263	100.0%	30	10.00	8,479

Année	Programmes Spéciaux pour le Développement de l'Enseignement Primaire (milliers \$ US)									Coût Total
	Programme 1	Programme 2	Programme 3	Programme 4	Programme 5	Programme 6	Programme 7	Programme 8	Programme 9	
04/05	1,200	0	400	0	0	0	0	0	0	1,600
05/06	1,200	3,000	400	-	-	-	-	-	-	4,600
06/07	1,200	3,000	400	-	-	-	-	-	-	4,600
07/08	1,200	3,000	400	-	-	-	-	-	-	4,600
08/09	1,200	3,000	400	-	-	-	-	-	-	4,600
09/10	1,200	-	400	-	-	-	-	-	-	1,600
10/11	1,200	-	400	-	-	-	-	-	-	1,600
11/12	1,200	-	400	-	-	-	-	-	-	1,600
12/13	-	-	400	-	-	-	-	-	-	400
13/14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
14/15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
15/16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0

Enseignement Primaire

FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)

26 mai 05

3.6 Coût Récurrent par Catégorie principale (millions \$ US)									
Année	Salaires Maîtres	Salaires Autres Pers.	Manuels Scolaires	Guides des Maîtres	Dép. rel. aux Elèv. + Ecoles	Formation Continue	Programmes Spéciaux	Autres Coûts divers	Total Coût Récurrent
04/05	11.615	3.562	0.289	0.208	6.655	0.171	1.600	0.000	24.100
05/06	14.472	4.037	0.609	0.277	7.397	1.307	4.600	0.000	32.699
06/07	16.711	4.422	0.945	0.350	8.076	1.339	4.600	0.000	36.443
07/08	18.946	4.817	1.307	0.428	8.884	1.496	4.600	0.000	40.477
08/09	21.693	5.470	1.691	0.502	9.705	1.537	4.600	0.000	45.198
09/10	23.854	6.001	2.092	0.585	10.819	1.830	1.600	0.000	46.780
10/11	26.184	6.534	2.516	0.673	11.478	3.347	1.600	0.000	52.333
11/12	27.573	6.813	2.953	0.708	12.419	3.901	1.600	0.000	55.967
12/13	28.928	7.149	3.393	0.743	13.216	4.539	0.400	0.000	58.367
13/14	30.257	7.401	3.845	0.776	13.989	5.103	0.000	0.000	61.372
14/15	31.640	7.663	4.298	0.811	14.918	5.817	0.000	0.000	65.147
15/16	33.039	8.003	4.764	0.847	15.869	9.375	0.000	0.000	71.898

3.7 Coût Unitaire (Coût Récurrent par Elève) pour l'Enseignement Primaire (\$ US)										Coût par Diplômé (\$ US)
Année	Salaires Maîtres	Salaires Autres Pers.	Manuels Scolaires	Guides des Maîtres	Dép. rel. aux Elèv. + Ecoles	Formation Continue	Programmes Spéciaux	Autres Coûts divers	Coût Unitaire (\$ US)	
04/05	24.10	7.39	0.60	0.43	13.81	0.36	3.32	0.00	50.01	436.91
05/06	29.23	8.15	1.23	0.56	14.94	2.64	9.29	0.00	66.03	550.49
06/07	32.75	8.67	1.85	0.69	15.83	2.63	9.02	0.00	71.43	569.58
07/08	35.99	9.15	2.48	0.81	16.88	2.84	8.74	0.00	76.90	587.02
08/09	39.93	10.07	3.11	0.92	17.86	2.83	8.47	0.00	83.20	607.60
09/10	42.59	10.71	3.73	1.04	19.32	3.27	2.86	0.00	83.53	583.75
10/11	45.42	11.33	4.36	1.17	19.91	5.81	2.78	0.00	90.78	609.18
11/12	46.64	11.53	5.00	1.20	21.01	6.60	2.71	0.00	94.68	626.03
12/13	47.89	11.83	5.62	1.23	21.88	7.51	0.66	0.00	96.62	628.78
13/14	49.17	12.03	6.25	1.26	22.73	8.29	0.00	0.00	99.73	641.28
14/15	50.58	12.25	6.87	1.30	23.85	9.30	0.00	0.00	104.13	664.23
15/16	52.01	12.60	7.50	1.33	24.98	14.76	0.00	0.00	113.18	716.01

3.8 Décomposition du Coût Unitaire (Coût Récurrent par Élève) pour l'Enseignement Primaire (\$ US)									
Année	Salaires Maîtres	Salaires Autres Pers.	Manuels Scolaires	Guides des Maîtres	Dép. rel. aux Elèv. + Ecoles	Formation Continue	Programmes Spéciaux	Autres Coûts divers	Coûts hors sal. Enseign.
04/05	48.2%	14.8%	1.2%	0.9%	27.6%	0.7%	6.6%	0.0%	51.8%
05/06	44.3%	12.3%	1.9%	0.8%	22.6%	4.0%	14.1%	0.0%	55.7%
06/07	45.9%	12.1%	2.6%	1.0%	22.2%	3.7%	12.6%	0.0%	54.1%
07/08	46.8%	11.9%	3.2%	1.1%	21.9%	3.7%	11.4%	0.0%	53.2%
08/09	48.0%	12.1%	3.7%	1.1%	21.5%	3.4%	10.2%	0.0%	52.0%
09/10	51.0%	12.8%	4.5%	1.2%	23.1%	3.9%	3.4%	0.0%	49.0%
10/11	50.0%	12.5%	4.8%	1.3%	21.9%	6.4%	3.1%	0.0%	50.0%
11/12	49.3%	12.2%	5.3%	1.3%	22.2%	7.0%	2.9%	0.0%	50.7%
12/13	49.6%	12.2%	5.8%	1.3%	22.6%	7.8%	0.7%	0.0%	50.4%
13/14	49.3%	12.1%	6.3%	1.3%	22.8%	8.3%	0.0%	0.0%	50.7%
14/15	48.6%	11.8%	6.6%	1.2%	22.9%	8.9%	0.0%	0.0%	51.4%
15/16	46.0%	11.1%	6.6%	1.2%	22.1%	13.0%	0.0%	0.0%	54.0%

Enseignement Primaire	FINAL Template ANPRO-Model (26May,2005)	26 mai 05
SOUS-MODELE DEPENS ES (COÛTS) D'INVESTISSEMENT: ECOLES PUBLIQUES		

4.1 Construction de Salles de Classe								
Année	Groupes Pédagogiques Primaire(1)	Salles en dbl. vacation (de l'ensemble)(2)	G.P. dans Salles en dbl. vacation (1)	% Elèves en dbl. vacation	G. P. dans salles en simple vacation (1)	Besoin en Salles de Classe (3)	Total de Salles de Cl. disponibles	Nouvelles Salles à construire(2)
04/05	12,172	1,648	3,296	27.1%	8,876	10,524	10,524	800
05/06	12,792	1,468	2,936	23.0%	9,856	11,324	11,324	1,062
06/07	13,486	1,100	2,200	16.3%	11,286	12,386	12,386	1,031
07/08	14,242	825	1,650	11.6%	12,592	13,417	13,417	1,089
08/09	15,056	550	1,100	7.3%	13,956	14,506	14,506	1,117
09/10	15,898	275	550	3.5%	15,348	15,623	15,623	1,159
10/11	16,782	0	0	0.0%	16,782	16,782	16,782	890
11/12	17,672	0	0	0.0%	17,672	17,672	17,672	869
12/13	18,541	0	0	0.0%	18,541	18,541	18,541	852
13/14	19,393	0	0	0.0%	19,393	19,393	19,393	886
14/15	20,279	0	0	0.0%	20,279	20,279	20,279	897
15/16	21,176	0	0	0.0%	21,176	21,176	21,176	908

(1) Un Groupe Pédagogique (G.P.) est un groupe d'Elèves, pas une Salle de Classe

(2) Voir le Manuel, Chapitre 5, Section 11 "Salles de Classe à construire".

(3) Salles de Classes requises du fait de l'Evolution des effectifs/elle-même due à l'évolution des populations d'âge scolaire

4.2 Salles de Classe à remplacer									
Année	Salles temp. à remplacer		Construction de Salles de Classe (1)			Réparations Majeures de Salles de Classe et Equip.			
	Nombre	% du Total	Salles de Classe	Coût/Salle (2) (milliers \$)	Total (milliers \$)	% à Réparer	Salles de Classe	Coût/Salle (2) (milliers \$)	Total (milliers \$)
04/05	500	4.8%	1,300	4.0	5,200	10.0%	1,052	2.0	2,104
05/06	500	4.4%	1,562	4.0	6,248	10.0%	1,132	2.0	2,264
06/07	500	4.0%	1,531	4.0	6,124	10.0%	1,238	2.0	2,476
07/08	500	3.7%	1,589	4.0	6,356	10.0%	1,341	2.0	2,682
08/09	600	4.1%	1,717	4.0	6,868	10.0%	1,450	2.0	2,900
09/10	650	4.2%	1,809	4.0	7,236	10.0%	1,562	2.0	3,124
10/11	650	3.9%	1,540	4.0	6,160	10.0%	1,678	2.0	3,356
11/12	0	0.0%	869	4.0	3,476	10.0%	1,767	2.0	3,534
12/13	0	0.0%	852	4.0	3,408	10.0%	1,854	2.0	3,708
13/14	0	0.0%	886	4.0	3,544	10.0%	1,939	2.0	3,878
14/15	0	0.0%	897	4.0	3,588	10.0%	2,027	2.0	4,054
15/16	0	0.0%	908	4.0	3,632	10.0%	2,117	2.0	4,234

(1) Remplacement de Salles de Classe temporaires + Salles de Classe nécessaires pour réduire la double vacation + Salles de Classe nécessaires pour accueillir la croissance des effectifs.

(2) Le Coût de Construction/Salle de Classe inclut la construction + mobilier + équipement.

Il inclut aussi le Coût de construction et d'équipement d'autres locaux comme le bureau du Directeur, salles des Maîtres, locaux administratifs etc.

4.3 Laboratoires Informatiques dans les Ecoles (milliers \$ US)								
Année	Ecoles sans Labo inform.	Nouv. Labos Informatiques: Labos	Coût Unitaire	Total	Réforme de Laboratoires Informatiques: Labos	Coût Unitaire	Total	Coût total Labos inf.
	04/05	520	209	12.0	2,508	100	8.0	800
05/06	363	150	12.0	1,800	100	8.0	800	2,600
06/07	286	150	12.0	1,800	100	8.0	800	2,600
07/08	200	150	12.0	1,800	100	8.0	800	2,600
08/09	118	150	12.0	1,800	100	8.0	800	2,600
09/10	55	128	12.0	1,536	100	8.0	800	2,336
10/11	0	73	12.0	876	100	8.0	800	1,676
11/12	0	88	12.0	1,056	100	8.0	800	1,856
12/13	0	66	12.0	792	100	8.0	800	1,592
13/14	0	69	12.0	828	100	8.0	800	1,628
14/15	0	89	12.0	1,068	100	8.0	800	1,868
15/16	0	80	12.0	960	100	8.0	800	1,760

4.4 Bibliothèques scolaires (milliers \$ US)								
Année	Ecole sans Bibliothèque	Nouvelles Bibliothèques			Réforme de Bibliothèques (livres etc.)			Coût total Bibliothèques
	Bibliothèques	Bibliothèques	Coût Unitaire	Total	Bibliothèques	Coût Unitaire	Total	Bibliothèques
04/05	370	189	6.0	1,134	100	1.5	150	1,284
05/06	233	150	6.0	900	100	1.5	150	1,050
06/07	156	150	6.0	900	100	1.5	150	1,050
07/08	70	138	6.0	828	100	1.5	150	978
08/09	0	87	6.0	522	100	1.5	150	672
09/10	0	73	6.0	438	100	1.5	150	588
10/11	0	73	6.0	438	100	1.5	150	588
11/12	0	88	6.0	528	100	1.5	150	678
12/13	0	66	6.0	396	100	1.5	150	546
13/14	0	69	6.0	414	100	1.5	150	564
14/15	0	89	6.0	534	100	1.5	150	684
15/16	0	80	6.0	480	100	1.5	150	630

4.5 Coût Total en Capital (millions \$ US)					dont: Contrib. Parents (millions \$)*
Année	Salles de Classe		Autres structures	Coût Total en Capital	
	Construction	Réforme			
04/05	5,200	2,104	4,592	11,896	0,000
05/06	6,248	2,264	3,650	12,162	0,000
06/07	6,124	2,476	3,650	12,250	0,000
07/08	6,356	2,682	3,578	12,616	0,000
08/09	6,868	2,900	3,272	13,040	0,000
09/10	7,236	3,124	2,924	13,284	0,000
10/11	6,160	3,356	2,264	11,780	0,000
11/12	3,476	3,534	2,534	9,544	0,000
12/13	3,408	3,708	2,138	9,254	0,000
13/14	3,544	3,878	2,192	9,614	0,000
14/15	3,588	4,054	2,552	10,194	0,000
15/16	3,632	4,234	2,390	10,256	0,000

* Contributions Directes des Parents aux Dépenses d'Investissement

Glossaire



GLOSSAIRE des Termes Techniques utilisés dans le Modèle ANPRO

ANNEE DE BASE	Année précédant la première année de projection. Dans les tableaux du Modèle ANPRO l'année de base contient les données statistiques pour l'année précédant la première année de projection.
ANNEES-ELEVE PAR DIPLOMÉ	Nombre total d'ANNEES-ELEVE utilisées par une COHORTE D'ELEVES dans un cycle d'enseignement donné (niveau d'enseignement, par exemple: Enseignement Primaire), divisé par le nombre de DIPLOMÉS issus de la même COHORTE D'ELEVES.
BUDGET	Allocation financière effective à base annuelle. Note: le budget n'est pas identique aux besoins financiers ou aux DEPENSES projetées présentés dans le Modèle.
CAPACITE D'ADMISSION (des Instituts de Formation d'Enseignants)	Nombre total d'étudiants que l'ensemble des Instituts de Formation d'Enseignants d'une province peut accueillir en première année du cours de Formation Initiale.
CENTRE D'ETUDES DE DISTRICT (CED)	Centre d'ENSEIGNEMENT NON FORMEL desservant une zone géographique étendue. Le nom de ces structures d'ENF peut varier d'un pays à l'autre.
CENTRE PROVINCIAL DE FORMATION	Centre d'ENSEIGNEMENT NON FORMEL desservant une province entière. Le nom de ces structures d'ENF peut changer selon les pays.
CIBLE	Les CIBLES traduisent les buts et objectifs (souvent exprimés sous forme verbale uniquement) en données indiquant ce qui (ou combien) doit être atteint et à quel moment. Les CIBLES nationales sont arrêtées par le Ministère de l'Education. Les CIBLES provinciales sont arrêtées par les autorités provinciales de l'Education. <u>Toutes les CIBLES sont des VARIABLES INDEPENDANTES. Les CIBLES sont introduites dans le Modèle. Elles ne sont pas calculées par le Modèle.</u> <i>(voir également le Manuel, Section 4.1)</i>
CLASSE	Ce terme est parfois utilisé pour désigner un Groupe Pédagogique. Un Groupe d'élèves (ou classe) est un groupe d'Élèves, pas une Salle de Classe.
COEFFICIENT D'EFFICACITE (INTERNE)	Mesure de l'EFFICACITE INTERNE d'un système éducatif, obtenue en divisant le nombre théorique d'ANNEES-ELEVE nécessaires à une COHORTE D'ELEVES en vue de l'achèvement d'un niveau ou cycle d'enseignement (par exemple, les 6 années nécessaires pour compléter le cycle Primaire) par le nombre total estimé d'ANNEES-ELEVE effectivement utilisées par la même COHORTE D'ELEVES (pour compléter le cycle Primaire).

COHORTE D'ELEVES	Groupe d'élèves entrant au premier niveau d'un cycle d'enseignement une année scolaire donnée et se déplaçant à travers le cycle par le jeu des promotions, redoublements, abandons, puis conclusion à la fin du cycle.
CONTRIBUTIONS DIRECTES DES PARENTS	Contributions financières faites à l'école (ou l'établissement) directement par les parents (dans certains pays, à un fonds au bénéfice des écoles du district, ou autre fonds du même type) pour l'achat de matériel pédagogique, le financement d'activités extra-curriculaires, frais d'inscriptions, etc.
COÛTS (DEPENSES)	<p>Le COÛT de l'Enseignement est la valeur monétaire de tous les inputs au processus éducatif (enseignants, bâtiments, matériels pédagogiques, etc.).</p> <p>Dans le Modèle ANPRO le terme « COÛTS » est souvent utilisé en tant que synonyme du terme « DEPENSES ». Les COÛTS indiquent les DEPENSES nécessaires pour atteindre l'ensemble des CIBLES; i.e. pour la réalisation du plan.</p> <p>Dans le Modèle ANPRO les termes techniques suivants sont utilisés de manière synonyme: dépenses = coûts; dépenses (coûts) de fonctionnement = dépenses (coûts) récurrentes; dépenses (coûts) d'investissement = dépenses (coûts) en capital.</p> <p>Les COÛTS PUBLICS d'Education sont les COÛTS des inputs à charge du budget public (budgets des Ministères, départements provinciaux, etc.) gouvernemental.</p> <p>Les COÛTS privés (ou non publics) sont les coûts à charge directe des utilisateurs (les coûts directs à charge des parents et des communautés locales). Ils ne sont pas financés par le budget public. Selon le pays, les coûts privés incluent généralement les frais des cours particuliers, de fonds pour la construction, les contributions à la maintenance des écoles et des matériels pédagogiques, l'achat de manuels scolaires et d'autres contributions directes.</p> <p>Les DEPENSES (ou COÛTS) en capital (ou d'investissement), comprennent tous les intrants durables tels que l'acquisition de sites, les constructions, les réparations majeures, l'équipement, etc.</p> <p>Les DEPENSES (ou COÛTS) de fonctionnement (ou récurrentes) comprennent tous les intrants devant être fournis à un rythme régulier (généralement annuel), tels que les salaires et coûts afférents, les dépenses non-salariales (fournitures, matériels pédagogiques, matériels de laboratoire, maintenance et petites réparations, etc.).</p>
DEPENSES	(voir COÛTS)
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	(voir COÛTS)
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	(voir COÛTS)
DEPENSES OPERATIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES nécessaires pour le fonctionnement d'une école au quotidien. Dans le Modèle ANPRO, ces DEPENSES comprennent les services (eau, électricité, etc.), communications, matériels pédagogiques et également la Formation Continue d'Enseignants.

DEPENSES RELATIVES AUX ELEVES	Toute DEPENSE directement liée au nombre d'élèves, par exemple les cahiers, les autres fournitures, les jeux (dans le Préscolaire), etc. (Voir Modèle ANPRO Tableaux 3.1: Modèle Sous-Sectoriel Préscolaire, et 3.2: Modèles Sous-Sectoriel Primaire et Secondaire)
DEPENSES RELATIVES AUX ECOLES (ou ETABLISSEMENTS)	DEPENSES directement liées au nombre d'écoles ou établissements, par exemple les tableaux noirs, équipements etc. (Voir Modèle ANPRO Tableau 3.2)
DEPENSES RECURRENTES	(voir COÛTS)
DIPLOMES	Elèves ayant achevé le dernier niveau d'un cycle et qualifiés pour entrer dans le premier niveau du cycle immédiatement supérieur; étudiant ayant été promu. (Les DIPLOMES n'incluent pas les redoublements ou les abandons au dernier niveau. Le nombre total de DIPLOMES n'est donc pas la valeur des effectifs scolarisés au même niveau).
DONNEES DE BASE	Données statistiques pour l'année précédant la première année de projection.
ECOLES NON PUBLIQUES	Ecoles sous gestion privée.
EFFICACITE INTERNE	Indique le degré d'efficacité du flux des élèves à travers le cycle considéré. S'exprime selon plusieurs modalités: - TAUX DE PROMOTION, TAUX DE REDOUBLEMENT, - TAUX D'ABANDON; - COEFFICIENT D'EFFICACITE INTERNE; - TAUX DE RETENTION. (Voir également les termes ci-dessus).
ENSEIGNEMENT NON FORMEL (ENF)	L'Enseignement Non Formel (ENF) comprend des activités d'apprentissage structurées s'adressant à des personnes non scolarisées dans l'enseignement formel. Dans le plan provincial d'éducation, l'ENF comprend des programmes complémentaires de niveaux Primaire et Secondaire pour les enfants non scolarisés et de programmes d'alphabétisation de base et de post-alphabétisation pour les jeunes non scolarisés.
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL	Tous les programmes et institutions d'Enseignement de niveau Secondaire qui ne sont pas inclus dans l'Enseignement Secondaire Général. L'Enseignement Secondaire Professionnel comprend les programmes d'enseignement technique et professionnel, etc. qui conduisent à un certificat d'enseignement secondaire. Il ne s'agit pas de formation professionnelle.
ENTRANTS	Le nombre d'enfants entrant en première année d'un cycle d'enseignement donné (un sous-secteur). Par exemple, le nombre d'enfants entrant en Niveau 1 du Primaire ou le nombre d'enfants entrant en Niveau (premier niveau de l'Enseignement Secondaire, etc.)

FOURNITURE DE GUIDES PEDAGOGIQUES DES MAITRES (pourcentage d'Enseignants recevant...)	Maîtres (ou enseignants) ayant reçu un jeu de guides pédagogiques du Maître, exprimés en tant que pourcentage du nombre total de maîtres.
FOURNITURE DE MANUELS SCOLAIRES (pourcentage d'élèves recevant...)	Elèves ayant reçu un jeu de manuels, exprimés en tant que pourcentage de l'effectif total.
FSQL	Voir sous "Niveaux Fondamentaux de Qualité et d'Équité"
GESTION ADMINISTRATIVE (DEPENSES D'ADMINISTRATION)	Dépenses relatives au fonctionnement au jour le jour de l'administration de l'Éducation au niveau de la province. Ces DEPENSES ne sont pas liées à un quelconque sous-secteur spécifique. Elles sont considérées en tant que DEPENSES relatives à la gestion du secteur de l'Éducation de la province en tant que tout. Elles sont traitées dans la Feuille 4 du Modèle: Sommaire des Dépenses pour l'ensemble des Sous-Secteurs, Tableau SC.9.
GROUPE PEDAGOGIQUE	Groupe d'élèves ou d'enfants suivant une activité éducative au même moment et au même endroit. Également dénommé « Classe ». Le GROUPE PEDAGOGIQUE (groupe d'élèves) n'est pas une salle de classe.
HEURES DE FACE A FACE PEDAGOGIQUE PAR ELEVE ET PAR GROUPE PEDAGOGIQUE	Nombre d'heures par semaine passées par l'élève dans le GROUPE PEDAGOGIQUE.
HYPOTHESE	Donnée (valeur) dans le Modèle qui se réfère aux éléments techniques tels que: le salaire de base; le coût de construction par salle de classe; la POPULATION D'AGE SCOLAIRE durant la période de projection, etc. La donnée (valeur) est toujours fixée de manière extérieure au Modèle et doit être entrée dans le Modèle. Toutes les hypothèses sont des VARIABLES INDEPENDANTES (voir également le Manuel, Section 4.1)
INDICE DE PARITE ENTRE LES SEXES (IPS)	Ratio du taux de scolarisation féminin au taux de scolarisation masculin, mesurant le progrès vers l'équité entre les sexes dans les enseignements Préscolaire (PEPE), Primaire, Secondaire et les programmes ENF, ainsi que le niveau des opportunités d'apprentissage des filles comparées à celles des garçons.
MAITRES (ou ENSEIGNANTS) PEU QUALIFIES (ou NON STANDARD)	Maîtres (ou enseignants) dont les qualifications ne correspondent pas aux critères établis par le Ministère de l'Éducation.
MAITRES (ou ENSEIGNANTS) QUALIFIES (ou STANDARD)	Maîtres (ou enseignants) dont les qualifications sont conformes aux critères établis par le Ministère de l'Éducation.
MODELE ANPRO	Le Modèle d'ANalyse et de PROjection présenté dans ce Manuel.

NIVEAUX FONDAMENTAUX DE QUALITE ET D'EQUITE (NFQE, ou en anglais FSQL: FUNDAMENTAL SCHOOL QUALITY LEVEL)	Programme consistant de l'ensemble minimal d'inputs dans un processus d'enseignement, nécessaire à la prestation d'un enseignement de qualité. L'acronyme anglo-saxon FSQL (Fundamental School Quality Level) est également largement utilisé, y compris dans les textes francophones. (Voir également le Manuel, Section 5, Note Technique 7)
NOMBRE MOYEN D'ANNEES-ELEVES PAR ELEVE ET PAR NIVEAU	Nombre total d'ANNEES-ELEVES utilisées par une COHORTE D'ELEVES donnée à un niveau donné, divisé par le nombre d'élèves dans la cohorte. L'effet des redoublements et des abandons fera que cette valeur sera supérieure à 1.
NOUVEAUX ENTRANTS	Elèves entrant dans le premier niveau d'un cycle d'enseignement (par exemple, Primaire, Secondaire, etc.) pour la première fois.
PEPE (PRESCOLAIRE)	« Protection et Education de la Petite Enfance » (PEPE) est l'expression utilisée pour les programmes éducatifs pour le groupe d'âge de 3 à 5 ans. Dans le Modèle ANPRO, la PEPE est également dénommée « Préscolaire » à l'image des pays où l'une ou l'autre appellation est utilisée.
POPULATION EN AGE DE SCOLARISATION	Nombre total d'enfants d'âge (ou classe d'âge) officiellement défini comme âge de scolarité, scolarisés ou non.
PRIX CONSTANT (COUT CONSTANT)	Toutes les projections financières du Modèle ANPRO sont faites sur la base d'un prix constant au moment de l'ANNEE DE BASE. Ceci revient à dire que les augmentations de prix potentielles causées par l'inflation ne sont pas prises en compte. L'ANNEE DE BASE est l'année 2004.
PROGRAMMES EQUIVALENTS	Programmes d'enseignement destinés aux élèves ayant abandonné l'école et aux autres jeunes non scolarisés, visant à leur fournir une éducation équivalente à l'enseignement formel. Ces programmes font souvent partie de l'ENSEIGNEMENT NON FORMEL.
PROGRAMMES SPECIAUX	<p>Les PROGRAMMES SPECIAUX représentent un ensemble d'actions additionnelles au fonctionnement et aux tâches normales des écoles ou établissements. Ces actions sont considérées d'importance stratégique pour renforcer le fonctionnement d'ensemble de l'enseignement et/ou pour atteindre des objectifs nationaux.</p> <p>Les PROGRAMMES SPECIAUX sont, par exemple: le développement de programmes d'études; l'introduction de critères NFQE; la Formation Continue des Maîtres, etc. Ces programmes apparaissent habituellement dans des lignes de BUDGET spécifiques. Ces programmes fonctionnent durant un nombre d'années limité.</p> <p>Dans le Modèle ANPRO, tous les PROGRAMMES SPECIAUX sont compris dans le sous-modèle DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.</p> <p>Dans le Modèle ANPRO, les PROGRAMMES SPECIAUX n'apparaissent qu'en tant que coûts totaux. Les détails des chaque programme spéciale doivent être calculés a part, en dehors du Modèle ANPRO.</p>
RATIO ELEVES/GROUPE PEDAGOGIQUE	Nombre d'élèves par GROUPE PEDAGOGIQUE. Associé au RATIO MAITRES/GROUPE PEDAGOGIQUE, il détermine le ratio Elèves/maîtres.

RATIO MAITRES/GROUPE PEDAGOGIQUE	(voir RATIO ELEVES/GROUPE PEDAGOGIQUE)
SERVICES COMMUNS EDUCATIFS	Services desservant plusieurs institutions éducatives dans une province donnée. Elles comprennent les Centres de Formation d'Enseignants, les centres d'information et de soutien pédagogique, les centres de Technologies de l'Information, les bibliothèques, etc. <i>(Voir le Modèle ANPRO, Feuille 4: Sommaire des Dépenses pour l'ensemble des Sous-Secteurs, Tableaux SC.7 et SC.8).</i>
TAUX BRUT D'ADMISSION	Nombre de nouvelles ADMISSIONS au premier niveau d'un cycle donné d'enseignement, indépendamment de leur âge, exprimées en tant que pourcentage de la population d'âge officiel d'entrée à l'école.
TAUX BRUT DE SCOLARISATION	Nombre total d'élèves scolarisés à un niveau donné d'enseignement (par exemple, l'Enseignement Primaire), indépendamment de leur âge, exprimés en tant que pourcentage de l'effectif total de la POPULATION D'AGE SCOLAIRE correspondante (par exemple, celle du Primaire).
TAUX D'ABANDON	Le pourcentage d'élèves qui n'achèvent pas un niveau ou un cycle donné d'éducation une année donnée; en d'autres termes, qui abandonnent le système scolaire formel sans avoir complété le cycle Primaire ou Secondaire d'Enseignement.
TAUX D'ACCES	Nombre d'enfants en âge d'entrer à l'école (6 ans) qui entrent au Niveau 1 de l'Enseignement Primaire, exprimés en tant que pourcentage de la population de même âge (d'entrée à l'école, soit 6 ans).
TAUX D'ADMISSION	<i>(Voir Taux D'ACCES)</i>
TAUX DE PASSAGE	Nombre d'élèves achevant un cycle donné avec succès, exprimé en tant que pourcentage de l'effectif total du dernier niveau de ce cycle.
TAUX DE PASSAGE (de l'Enseignement Primaire à l'Enseignement Secondaire)	Nombre d'étudiants entrant au premier niveau de l'Enseignement Secondaire, exprimé en tant que pourcentage des diplômés de l'Enseignement Primaire.
TAUX DE PROGRESSION (Enseignement Secondaire Professionnel et Formation Initiale d'Enseignants)	Nombre d'élèves passant d'un niveau (une année scolaire donnée) au niveau suivant (l'année scolaire suivante), exprimé en tant que pourcentage de l'effectif total du niveau de départ.
TAUX DE PROMOTION	Pourcentage d'élèves à un niveau donné, promus au niveau immédiatement supérieur l'année scolaire suivante.
TAUX DE REDOUBLEMENT	Pourcentage des élèves d'un niveau donné restant inscrits au même niveau l'année scolaire suivante; en d'autres termes, redoublant un niveau.

TAUX DE REINTEGRATION	Nombre d'élèves ayant abandonné au cours des années précédentes et réintégrant une école publique à un niveau donné, exprimé en tant que pourcentage des abandons au même niveau l'année précédente. Ces élèves réintégrant l'enseignement peuvent avoir abandonné l'école plusieurs années auparavant, mais l'estimation est faite sur la base des abandons de l'année précédente.
TAUX DE RETENTION	Pourcentage d'une COHORTE D'ELEVES toujours scolarisée en année finale du cycle. <i>(Voir aussi EFFICACITE INTERNE)</i>
TAUX DE SURVIE	Pourcentage d'une COHORTE D'ELEVES complétant finalement un cycle, indépendamment du nombre d'années passées à l'école.
TAUX NET DE SCOLARISATION (TNS)	Nombre d'élèves d'âge correspondant à l'âge officiel de la POPULATION D'AGE SCOLAIRE, inscrits à l'école, exprimé en tant que pourcentage de la population totale de même tranche d'âge.
VARIABLE DEPENDANTE (VARIABLE de RESULTAT)	Donnée (valeur ou chiffre) apparaissant dans le Modèle ANPRO résultant de calculs effectués par le Modèle. <i>(Voir aussi le Manuel, Section 4.1)</i>
VARIABLE INDEPENDANTE (VARIABLE de DECISION)	Donnée (valeur ou chiffre) introduite dans le Modèle ANPRO. La valeur n'est pas calculée par le Modèle; elle est décidée en dehors du Modèle. Toutes les CIBLES et HYPOTHESES du Modèle sont des VARIABLES INDEPENDANTES. <i>(Voir aussi le Manuel, Section 4.1)</i>
VARIABLES	<i>(voir VARIABLES DEPENDANTES et VARIABLES INDEPENDANTES)</i>

Le CD-ROM qui se trouve dans la pochette ci-dessous contient le Manuel pour une planification décentralisée de l'éducation et aussi:

- 1) le Classeur Excel pour le Modèle ANPRO
- 2) le Classeur Excel pour les Outils d'Analyse
- 3) le Classeur Excel pour le Suivi de la Mise en œuvre du plan

Des exemples de Feuilles du Modèle ANPRO se trouvent dans l' ANNEXE III du Manuel

Pour plus d'information concernant le contenu du CD-Rom, veuillez contacter

Education Policy and Reform Unit (EPR)
UNESCO Asia and Pacific Regional Bureau for Education
920 Sukhumvit Road, Prakanong
Bangkok 10110, Thailand
Tel: (66) 2-391-0577, 2-391-0703
Fax: (66) 2-391-0866
E-mail: epr@unesco-bkk.org

Mise en œuvre des Plans nationaux d'Education pour Tous

Manuel pour une planification décentralisée de l'éducation

LE CD-ROM CONTIENT:

1. le Manuel (pdf)
2. le Modèle ANPRO (classeur Excel)
3. le Classeur Excel pour les Outils d'Analyse (population et graphiques)
4. le Classeur Excel pour le Suivi de la Mise en œuvre du plan



En adoptant le Cadre d'action de Dakar au Forum mondial sur l'éducation (Dakar, Sénégal, avril 2000) les gouvernements et la communauté internationale se sont engagés à garantir que les objectifs et les cibles de l'Education pour tous (EPT) soient atteints d'ici à 2015. La première démarche entreprise par les pays concernés pour honorer cet engagement a été l'élaboration d'un **plan national d'EPT** qui **constitue le cadre stratégique pour le développement de l'éducation à long terme**. Ces plans sont la référence principale destinée à orienter les efforts conjugués nationaux et internationaux qui seront déployés pour développer et faire progresser l'éducation.

La mise en œuvre des plans EPT est en cours partout. Dans un grand nombre de pays elle **fait parti de la modernisation de la gestion du secteur public**. Parmi les principaux domaines de modernisation du secteur public il y en a trois qui ont un impact direct sur le fonctionnement du secteur d'éducation dans les prochaines années: **la décentralisation, les engagements internationaux, et de nouvelles approches d'allocation des ressources à l'éducation basées sur des programmes** (approches programmes).

Par **la décentralisation** les responsabilités en matière de planification et de la mise en œuvre des plans se déplacent de plus en plus du niveau central vers les autres niveaux administratifs, la province, le district ou la commune. La décentralisation a pour but de renforcer l'efficacité de l'utilisation des ressources, de faciliter l'organisation des activités scolaires, et d'accroître la qualité du processus d'éducation dans son ensemble. Par conséquent Le rôle, les fonctions et les tâches des autorités centrales changent aussi.

Les nouvelles **approches d'allocations des ressources à l'éducation basées sur des programmes** les plus souvent appliquées sont le Cadre de Budgétaire à Moyen Terme (CBMT), le Soutien Budgétaire Ciblé (SBC) et l'Approche Sectorielle Globale (ASG). Réussir ces approches et les rendre efficace dépend dans une très large mesure de la capacité de planification moderne aux niveaux décentralisés de la gestion du secteur d'éducation.

Le **but du Manuel** consiste à renforcer et accroître la capacité des personnes chargées de la planification et des décideurs dans les administrations décentralisées d'éducation et dans les Ministères d'éducation (i) de contribuer et participer activement à la conceptualisation et la formulation de leurs nouvelles fonctions; et (ii) d'assumer de nouvelles fonctions et de nouvelles tâches dans les domaines de la planification, de la préparation de programmes de mise en œuvre du plan, et du suivi de sa mise en œuvre. Le Manuel offre de l'information technique concernant une approche moderne de planification. Le Manuel offre aussi des outils modernes de planification; notamment sous forme d'un modèle d'analyse et de projection, le **Modèle-ANPRO**. Le Manuel est conçu pour servir aussi au travail du personnel et des consultants des institutions internationales de financement de l'éducation et des agences d'assistance technique internationales et bilatérales.

Pour plus d'information ou pour commander des exemplaires du Manuel, veuillez contacter:

Education Policy and Reform Unit (EPR)
UNESCO Asia and Pacific Regional Bureau for Education
920 Sukhumvit Road, Prakanong
Bangkok 10110, Thailand
Tel: (66) 2-391-0577, 2-391-0703
Fax: (66) 2-391-0866
Email: epr@unesco.org